



# Réserve Naturelle ILE DU ROHRSCROLLEN



Plan de gestion  
2018-2022

Tome 3 - fiches actions



# ENJEU 1

## LA FONCTIONNALITE ALLUVIALE RHENANE

CODE	INTITULE	Planification prévisionnelle (en jours)					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT1</b>	<b>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</b>	<b>47</b>	<b>88,5</b>	<b>93,5</b>	<b>114,5</b>	<b>97</b>	
EI.01	Suivis scientifiques interdisciplinaires (Observatoire)						
CS.01	Suivi de la végétation aquatique et rivulaire (Observatoire)						
CS.02	Suivi des espèces en voie de recolonisation (Observatoire)						
M_CS.01	Suivi de la faune piscicole (Observatoire)						
CS.03	Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux (Observatoire)						
MS.01	Gestion de la prise d'eau - Concertation avec le concessionnaire et l'Etat						
MS.02	Gestion de la prise d'eau - Maintenance des infrastructures						
MS.03	Gestion de la prise d'eau - Organisation d'une mise en œuvre en toute sécurité						
IP.01	Alimentation de la charge de fond si nécessaire dans le BGW						
CS.04	Suivi de la population de Tritons crêté et de ses habitats (Observatoire)						
CS.05	Suivi de la population de Vertigo moulinsianna et Vertigo angustior (Observatoire)						
CS.06	Suivi de la Loche de rivière (Observatoire)						
IP.02	Adaptation éventuelle de l'ouvrage de restitution du BGW						

El.01	Suivis scientifiques interdisciplinaires (Observatoire)				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT1 <i>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>Dans le cadre de la mise en place d'un observatoire scientifique, une équipe interdisciplinaire mènera une série de suivis destinés à évaluer les effets de la restauration de la fonctionnalité sur le milieu.</p> <p>Ces suivis, basés sur des indicateurs physiques, chimiques et biologiques (faune microbienne et macro-invertébrés), concerneront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le régime hydrologique (variations spatiales et temporelles du niveau d'eau...)</li> <li>• l'action morphogène des crues (évolutions latérales et verticales du réseau hydrographique, des dépôts/érosion sédimentaire et budget sédimentaire...)</li> <li>• la nappe phréatique et les échanges nappe/rivière (variation spatiale et temporelles du niveau piézométrique...)</li> <li>• le transport sédimentaire (dynamique des dépôts...)</li> <li>• le fonctionnement biogéochimique au niveau de la zone d'échange nappe/rivière (diversité microbienne, cycles biogéochimique C, N et polluant)</li> <li>• la qualité des milieux et leur évolution (communautés de macroinvertébrés aquatiques et leur évolution temporelle)</li> </ul> <p>L'analyse et les résultats de ces suivis seront corrélés avec les résultats des suivis naturalistes menés par le gestionnaire.</p>				
<b>Localisation</b>	Hydrosystème de la réserve : Bauerngrundwasser et ses annexes, chenal d'aménagé et Vieux-Rhin				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble des suivis réalisés</li> <li>• Disposer d'informations concernant l'amélioration des flux liquides, des flux solides et de la qualité physico-chimique de l'eau et des sédiments (soit des conditions fonctionnelles nécessaires à l'apparition d'habitats alluviaux typiques)</li> <li>• Disposer d'informations nécessaires à la gestion de la prise d'eau et de la charge sédimentaire du chenal artificielle créé</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	3 C / 5 T	3 C / 5 T	3 C / 5 T	3 C / 5 T	3 C / 5 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 932 €	1 932 €	1 932 €	1 932 €	1 932 €
<b>Exécutants</b>	Opérateur externe (Unistra, CNRS, INSA et ENGEES)				
<b>Financement</b>	AERM : subvention (via l'Observatoire scientifique) Participation : Ville de Strasbourg				
<b>Observations/commentaires</b>					
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.01</b> – Suivi de la végétation aquatique et rivulaire sur la base du suivi LIFE+ <b>CS.02</b> – Suivi des espèces en voie de recolonisation <b>M_CS.01</b> – Suivi de la faune piscicole <b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux				

<b>CS.01</b>	<b>Suivi de la végétation aquatique et rivulaire (Observatoire)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT1 <i>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>L'objectif est de mettre en évidence l'amélioration des habitats alluviaux existants et le développement de nouveaux habitats typiques, suite au retour de la fonctionnalité.</p> <p>Pour les habitats aquatiques, il s'agit de suivre les évolutions de la végétation aquatique et rivulaire. Ce suivi se base sur le protocole établi par l'équipe scientifique investie dans le projet LIFE+ de restauration de la dynamique alluviale du Rohrschollen et ayant permis d'établir l'état initial en 2012, puis le 1<sup>er</sup> suivi post projet de 2015 (OBERLE, SPECHT &amp; TREMOLIERE).</p>				
<b>Localisation</b>	Réseaux hydrographique interne de l'île : Bauerngrundwasser et ses annexes, ainsi que le chenal d'aménagé créé par le projet LIFE+.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et recouvrement des espèces végétales aquatiques et rivulaires</li> <li>• Nombre et recouvrement des unités végétales</li> <li>• Détermination des habitats aquatiques en place et leur état de conservation</li> <li>• Disposer d'informations pour le suivi de l'impact du projet de restauration</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Juin à début septembre			Juin à début septembre	
<b>Temps de travail (jours)</b>	13,5 T			13,5 T	
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 835 €			2 835 €	
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Subvention de l'AERM (via l'Observatoire scientifique)				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p>Les résultats de ce suivi sont à mettre en relation avec l'ensemble des suivis portant sur l'hydrosystème menés par l'équipe scientifique : hydro-géomorphologie, sédimentologie, hydrochimie...</p> <p>Par ailleurs ce suivi permet de documenter l'évolution des habitats aquatiques, ainsi que d'évaluer leur état de conservation. Il permet également de relever des informations sur les espèces végétales remarquables.</p> <p>La réalisation de la partie terrain nécessite l'intervention de 2 agents.</p>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires</p> <p><b>CS.02</b> – Suivis des espèces en voie de recolonisation (Observatoire)</p> <p><b>M_CS.01</b> – Suivi de la faune piscicole</p> <p><b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux</p>				

CS.02	Suivi des espèces rhénanes en voie de recolonisation (Observatoire)				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT1 <i>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>Certaines espèces alluviales rares sur la bande rhénane ou en cours de reconquête de leurs anciens territoires sont encore absentes de la RNN. Ces espèces peuvent potentiellement la (re)coloniser. Leur apparition ou non sur le site renseignera sur sa connectivité avec le reste des réservoirs de biodiversité.</p> <p>Si pour certaines espèces potentielles des informations peuvent être récoltées au travers des autres suivis mis en place (flore, avifaune, amphibiens, odonates...), pour d'autres il sera nécessaire de mener des investigations spécifiques (Castor d'Eurasie et espèces liées aux bancs d'alluvions apparaissant sur le chenal).</p>				
<b>Localisation</b>	Ensemble des milieux de la RNN et de l'île du Rohrschollen.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence/absence des espèces : nombre d'individus, statuts (reproduction, de passage, hivernage...), localisation des observations</li> <li>• Disposer d'informations sur l'accessibilité de la RNN pour ces espèces (corridor, obstacle...)</li> <li>• Disposer d'informations sur les habitats naturels présents/absents et leur état de conservation</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Avril	Mai	Mai	Avril	Mai
<b>Temps de travail (jours)</b>	2.5 T	1 T	1 T	2.5 T	1 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	525 €	210 €	210 €	525 €	210 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p>Ce suivi donne des informations sur la continuité écologique du site mais également sur les habitats (création ou amélioration).</p> <p>Les espèces potentiellement concernées sont celles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dont une population proche du site existe,</li> <li>• celles à forte expansion ou à forte mobilité,</li> <li>• celles pour lesquelles des habitats favorables existent sur le site</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires</p> <p><b>CS.01</b> – Suivi de la végétation aquatique et rivulaire sur la base du suivi LIFE+</p> <p><b>M_CS.01</b> – Suivi de la faune piscicole</p> <p><b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux</p>				

M_CS.01	Suivi de la faune piscicole				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Restaurer la fonctionnalité alluviale rhénane RNN Rohrschollen : Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Suivi de l'OLT <i>Restaurer la fonctionnalité alluviale rhénane</i> RNN Rohrschollen : Suivi de l'OLT <i>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>Un suivi des espèces piscicoles par pêche électrique devra mettre en évidence la présence/absence des espèces anadromes emblématiques (Saumon, Truite de mer, Lamproie marine...). Elle permettra également l'inventaire des migrateurs locaux (Barbeau, Truite de rivière, Vandoise...) dont la présence ou l'absence permettra de suivre les évolutions de continuité écologique dans le cadre du programme de restauration.</p> <p>Une comparaison avec les données de la passe à poissons au niveau du barrage hydroélectrique du Rohrschollen permettra une analyse cohérente de la migration piscicole à une échelle géographique cohérente.</p>				
<b>Localisation</b>	Réseau hydrographique du Rhin tortu, Schwarzwasser... Réseau hydrographique du Rohrschollen : le Bauerngrundwasser et ses annexes, le chenal d'aménagé créé et le Vieux-Rhin				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste d'espèces et effectifs</li> <li>• Information sur la continuité piscicole du réseau hydrographique</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>			Automne		
<b>Temps de travail (jours)</b>			7 T		
<b>Coût annexe</b>			16 000 €		
<b>Coût global</b>			17 740 €		
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie : définition des points d'échantillonnage, rédaction du cahier des charges, procédure de recrutement et encadrement du prestataire.</li> <li>• Opérateur externe à définir</li> </ul>				
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat : subvention de gestion</li> <li>• AERM</li> </ul>				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 7 735 € (dont 7 000 € de prestation)</li> <li>• Rohrschollen : 9 735 € (dont 9 000 € de prestation)</li> </ul> <p>Au Rohrschollen ce suivi entre dans le cadre de l'observatoire scientifique.</p>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires</p> <p><b>CS.01</b> – Suivi de la végétation aquatique et rivulaire sur la base du suivi LIFE+</p> <p><b>CS.02</b> – Suivi des espèces en voie de recolonisation</p> <p><b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux</p>				

<b>CS.03</b>	<b>Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux (Observatoire)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT1 <i>Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>Seul un écosystème en bon état accueille l'ensemble des espèces qui lui sont inféodées et particulièrement celles présentant des exigences écologiques fortes (espèces sténoèces).</p> <p>En se basant sur ce principe et pour un habitat donné, la comparaison entre les peuplements observés sur site et ceux attendus renseigne sur l'intégrité des peuplements. L'analyse de l'écologie des taxons manquants ou inattendus permet de formuler des hypothèses quant aux facteurs expliquant cette altération.</p> <p>Dans le cadre de l'observatoire scientifique, il s'agit de définir des indicateurs liés à des groupes d'espèces dont l'intégrité ou non du peuplement permet de considérer l'état de conservation d'un habitat et de l'écosystème alluviale en général. Le cortège d'amphibiens, d'odonates et d'orthoptères sont pressentis pour constituer les indicateurs car comportant plusieurs espèces sténoèces aux milieux alluviaux.</p> <p>Il s'agit également définir les protocoles de terrain et de valider la méthodologie d'analyse. Leur mise en œuvre et leur pertinence en milieu rhénan sera testées dans le cadre de l'observatoire scientifique.</p>				
<b>Localisation</b>	<p>Les habitats de reproduction des amphibiens et des odonates : mares, chenal d'amenée, Bauerngrundwasser et ses annexes.</p> <p>Les habitats des orthoptères : milieux ouverts de la moitié sud de la RNN et bords du chenal d'amenée (bancs d'alluvions).</p>				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'une méthodologie de relevé et d'analyse</li> <li>• Elaboration de listes d'espèces attendues par habitat pour les groupes retenus</li> <li>• Nombre d'espèces présentes par rapport au nombre d'espèces attendues au vu des habitats</li> <li>• Indications quant aux facteurs du milieu expliquant les différences entre la liste d'espèces présentes et celle potentielle</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Mai à septembre (odonates et orthoptères)	Avril-mai (amphibiens)	Mai à septembre (odonates et orthoptères)	Avril-mai (amphibiens)	Mai à septembre (odonates et orthoptères)
<b>Temps de travail (jours)</b>	23 T	23 T	19,5 T	21 T	19,5 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4 830 €	4 830 €	4 095 €	4 410 €	4 095 €
<b>Exécutants</b>	Régie (élaboration de la méthode et mise en œuvre) Conseil scientifique et autres experts scientifiques (élaboration des listes d'espèces attendues par habitat)				
<b>Financement</b>	AERM : subvention (via l'Observatoire scientifique)				

<b>Observations/ commentaires</b>	<p>Cette démarche s'inspire des indicateurs d'état de conservation des zones humides mis en place sur le bassin Rhône-Méditerranée (boîte à outil Rhoméo).</p> <p>2018-2019 : 2 jours d'élaboration des listes d'espèces sténoèces et de discussion avec les partenaires du Grand Est (CEN Lorraine et Champagne Ardenne)</p>
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires (Observatoire)</p> <p><b>M_CS.01</b> – Suivi de la faune piscicole</p> <p><b>CS.04</b> – Suivi de la population de Tritons crêté et de ses habitats (Observatoire)</p>

<b>MS.01</b>	<b>Gestion de la prise d'eau - Concertation avec le concessionnaire et l'état</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane.				
<b>OO</b>	Se rapprocher du fonctionnement hydraulique naturel du Rhin				
<b>Description</b>	<p>Mise en œuvre de la convention du 6 juin 2014, fixant les modalités de transit d'une partie du débit réservé au Vieux-Rhin vers la prise d'eau « Projet Life+, Ile du Rohrschollen ».</p> <p>Alimenter le réseau hydrographique du Bauerngrundwasser directement depuis le Rhin par l'intermédiaire d'une prise d'eau installée sur la partie sud de l'île. Actuellement calibrée sur une valeur de débit permanent minimal de 2 m<sup>3</sup>/s à ± 10 % via la gestion d'un by-pass.</p> <p>S'assurer de la variation des débits injectés dans le Bauerngrundwasser pour s'approcher du régime hydraulique naturel du Rhin.</p> <p>Débit d'alimentation maximal : 80 m<sup>3</sup>/s (bridé dans un premier temps à 60 m<sup>3</sup>/s)</p> <p>Evaluation et éventuelle révision de la valeur du débit minimal ou de la valeur seuil pour l'ouverture de la vanne.</p> <p>Négociation EDF / DREAL et avenant à la convention, si nécessaire.</p>				
<b>Localisation</b>	Ouvrage de régulation hydraulique situé dans le musoir amont de la partie sud de l'île du Rohrschollen.				
<b>Résultats attendus</b>	Apprécier un débit permanent minimal, optimal (compte tenu des impératifs réglementaires et industriels).				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	3 T+ conservateur	3 T+ conservateur	3 T+ conservateur	3 T+ conservateur	3 T+ conservateur
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	630 €+ conservateur	630 €+ conservateur	630 €+ conservateur	630 €+ conservateur	630 €+ conservateur
<b>Exécutants</b>	Régie Partenaires : EDF, DREAL Grand Est, Agence de l'eau				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion, Agence de l'eau				
<b>Observations/commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la pertinence d'un débit permanent calé sur environ 2m<sup>3</sup>/s.</li> <li>• Evaluer la pertinence d'augmenter le débit ou les périodes de submersion.</li> <li>• Améliorer le fonctionnement hydraulique du Bauerngrundwasser</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.02</b> – Gestion de la prise d'eau - Maintenance des infrastructures <b>MS.03</b> – Gestion de la prise d'eau - Organisation d'une mise en œuvre en toute sécurité				

<b>MS.02</b>	<b>Gestion de la prise d'eau - Maintenance des infrastructures</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	Disposer des moyens nécessaires à la maintenance et à la mise en œuvre de la prise d'eau				
<b>Description</b>	Assurer une maintenance suffisante des ouvrages, des accès, de la signalétique et de l'emprise foncière inféodés à la mise en œuvre des submersions écologiques et au bon fonctionnement de la vanne. Garantir la sécurité des installations, y compris du chenal protégé, et préserver les impératifs industriels d'Electricité De France. Sourcing puis élaboration des marchés de maintenance dans les domaines du génie civil, de l'hydraulique, de l'automatisme, des assistances électriques et de l'entretien du foncier.				
<b>Localisation</b>	Ouvrage de régulation hydraulique situé dans le musoir amont de la partie sud de l'île du Rohrschollen ainsi que l'ouvrage de restitution plus au nord.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de maintenance viable.</li> <li>• Marchés attribués.</li> <li>• Recherche de budgets spécifiques</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	15 T/ 0.5 AT	5 T / 0.5 AT	3 T/ 0.5 AT	18 T / 0.5 AT	18 T / 0.5 AT
<b>Cout annexe</b>	20 400 €	400 €	400 €	400 €	400 €
<b>Coût estimatif</b>	23 641 €	1 541 €	1 121 €	4 271 €	4271 €
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement du prestataire (T)</li> <li>• Nettoyage de la signalétique (AT)</li> </ul> Opérateur externe : entreprises spécialisées retenues après procédures de marchés adaptés.  Partenaires : Services de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion, autres financements complémentaires				
<b>Observations/ commentaires</b>	Diagnostic de l'ouvrage par un prestataire : 20 000 € Marché de maintenance de la barrière : 400 € /an				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Améliorer le fonctionnement hydraulique du Bauerngrundwasser				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.01</b> – Gestion de la prise d'eau - Concertation avec le concessionnaire et l'Etat <b>MS.03</b> – Gestion de la prise d'eau – Organisation d'une mise en œuvre en toute sécurité				

<b>MS.03</b>	<b>Gestion de la prise d'eau - Organisation d'une mise en œuvre en toute sécurité</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	Disposer des moyens nécessaires à la maintenance et à la mise en œuvre de la prise d'eau				
<b>Description</b>	<p>En fonction du régime hydrologique du Rhin, et en conformité avec la convention EDF / Ville de Strasbourg du 4 juin 2014, déclencher des submersions écologiques dans une logique de restauration de la dynamique des habitats alluviaux rhénans de l'île.</p> <p>Assurer la mise en œuvre et le fonctionnement de la vanne hydraulique dans un champ de variation du débit du Rhin entre 1 550 m<sup>3</sup>/s et 2 800 m<sup>3</sup>/s.</p> <p>Mise à jour du protocole d'activation et de gestion des submersions écologiques ainsi que des procédures de sécurisation du site.</p> <p>Suivi de la convention EDF / Ville de Strasbourg via un comité de pilotage restreint.</p>				
<b>Localisation</b>	Ouvrage de régulation hydraulique situé dans le musoir amont de la partie sud de l'île du Rohrschollen.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite fiable de la vanne</li> <li>• Sécurité du site assuré</li> <li>• Protocole mis à jour</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	En période d'ouverture de la vanne	En période d'ouverture de la vanne	En période d'ouverture de la vanne	En période d'ouverture de la vanne	En période d'ouverture de la vanne
<b>Temps de travail (jours)</b>	8 T / 42 AT	5 T / 42 AT	5 T / 42 AT	5 T / 42 AT	5 T / 42 AT
<b>Coût annexe</b>	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €	3000 €
<b>Coût global</b>	12 324€	11 694 €	11 694 €	11 694 €	11 694 €
<b>Exécutants</b>	<p>Régie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de la procédure (T)</li> <li>• Evacuation du site et surveillance puis remise en état sur la base de 3 ouvertures de vanne par an (AT)</li> </ul> <p>Opérateurs externe : Entreprises spécialisées (maintenance/assistance informatique)</p>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Améliorer le fonctionnement hydraulique du Bauerngrundwasser				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>MS.01</b> – Gestion de la prise d'eau - Concertation avec le concessionnaire et l'Etat</p> <p><b>MS.02</b> – Gestion de la prise d'eau - Maintenance des infrastructures</p>				

<b>IP.01</b>	<b>Alimentation de la charge de fond si nécessaire dans le BGW</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	Maintenir une charge de fond mobilisable par le Bauerngrundwasser				
<b>Description</b>	<p>Dans le cadre des évaluations de l'observatoire, il est prévu d'engager une investigation particulière pour étudier les évolutions hydro géomorphologique du Bauerngrundwasser. L'objectif est de suivre les conditions nécessaires pour qu'il y ait une mobilisation de la charge solide et par conséquent une évolution (au gré de chaque évolution de débit) du paysage alluvial. Il s'agit de déterminer en particulier le moment ou le fonctionnement imposé ne suffit plus à mobiliser la charge solide et que le milieu entre dans une phase de stabilisation.</p> <p>Au vu des retours d'expériences de recharges en élément solide actuellement engagées sur le Rhin, il conviendra d'étudier la pertinence de procéder à cette action pour maintenir un milieu dynamique. Il conviendra de vérifier si la nature, la granulométrie et la composition des matériaux issus du creusement du chenal sont appropriés. Il faudra aussi évaluer les coûts et les contraintes de mise en œuvre.</p> <p>Dégager les solutions les plus sobres et étudier toutes alternatives plus naturelles et moins interventionnistes.</p>				
<b>Localisation</b>	Début du réseau hydrographique de l'île, en aval immédiat de l'ouvrage hydraulique de prise d'eau sur le Rhin. Musoir amont de la partie sud de l'île du Rohrschollen.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charge de fond du réseau hydrographique suffisante et mobile.</li> <li>• Volume de matériau déversé.</li> <li>• Phase opérationnelle optimisée.</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Opération à réaliser 1x selon nécessité. La réalisation de cette action dépendra des résultats collectés par le biais de l'Observatoire (EI.01)				
<b>Temps de travail (jours)</b>			4 T		
<b>Coût annexe</b>			10 000 €		
<b>Coût global</b>			10 840 €		
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de l'action : régie ou prestataire</li> <li>• Partenaires : Université de Strasbourg</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	Coût de la prestation estimé pour 2 jours d'entreprise avec machine				
<b>Evaluation de l'opération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation d'une couche active de sédiments par le cours d'eau lors des crues</li> <li>• Dynamique sédimentaire garantie</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires <b>MS.02</b> – Gestion de la prise d'eau - Maintenance des infrastructures				

<b>CS.04</b>	<b>Suivi de la population de Tritons crêté (<i>Triturus cristatus</i>) et de ses habitats (Observatoire)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	Evaluer les effets des inondations sur les populations de Triton crêté et de <i>Vertigo</i>				
<b>Description</b>	L'île du Rohrschollen a été identifiée comme un site majeur pour le Triton crêté au sein du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau. Suite au retour de la fonctionnalité alluviale, la RNN s'est engagée à en évaluer les effets sur la population de Triton crêté. Pour cela un suivi des populations connues et des habitats sera réalisé.				
<b>Localisation</b>	Réseau de mares de la RNN				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'individus par site de reproduction et évolution dans le temps</li> <li>• Nombre de site de reproduction occupés</li> <li>• Conditions de milieu au niveau des sites de reproduction (présence de poissons et de végétation aquatique, niveau d'eau, envasement...)</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>		Avril-mai		Avril-mai	
<b>Temps de travail (jours)</b>		1 T		1 T	
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>		210,00 €		210,00 €	
<b>Exécutants</b>	Régie : analyse des données issue de l'action CS.03				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	Ce suivi se basera sur les suivis antérieurs. Il permettra également de récolter des informations sur les autres espèces d'amphibiens.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Evaluation à long terme de l'impact des inondations sur les populations de tritons crêtés.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires <b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux				

<b>CS.05</b>	<b>Suivi de la population de <i>Vertigo</i> de Des Moulins (<i>Vertigo moulinsiana</i>) et <i>Vertigo</i> étroit (<i>Vertigo angustior</i>) (Observatoire)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	Evaluer les effets des inondations sur les populations de Triton crêté et des <i>Vertigo</i>				
<b>Description</b>	L'île du Rohrschollen a été identifiée comme un site majeur pour le <i>Vertigo</i> de Des Moulins au sein du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau. Par ailleurs, une population de <i>Vertigo angustior</i> a également été découverte. Suite au retour de la fonctionnalité alluviale, le gestionnaire s'est engagé à évaluer les effets sur les populations de ces mollusques patrimoniaux. Pour cela un suivi des populations connues et des habitats sera réalisé.				
<b>Localisation</b>	Zones humides de la RNN : sites connus et potentiels.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence/absence sur les sites connus</li> <li>• Identification de nouveau site occupé</li> <li>• Conditions de milieux au niveau des sites</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>			Eté		
<b>Temps de travail (jours)</b>			3 T		
<b>Coût annexe</b>			4 800 €		
<b>Coût global</b>			5 430 €		
<b>Exécutants</b>	Régie : suivi du prestataire (T) Opérateur externe : phase de terrain, d'analyse et de rédaction de rapport				
<b>Financements</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	Ce suivi se basera sur les inventaires antérieurs.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Impact du retour de la dynamique alluviale sur la population du <i>Vertigo</i> de Des Moulins et du <i>Vertigo</i> étroit, ainsi que de leur habitat évalué.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires <b>CS.03</b> – Suivi de l'intégrité des cortèges faunistiques alluviaux				

<b>CS.06</b>	<b>Suivi de la Loche de rivière (<i>Cobitis taenia</i>) (Observatoire)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>TDB</b>	S'assurer de la perméabilité de l'ouvrage de restitution du BGW				
<b>Description</b>	<p>L'île du Rohrschollen a été identifiée comme un site majeur pour la Loche de rivière au sein du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau.</p> <p>Le projet de restauration de la fonctionnalité a eu pour objectif d'améliorer l'habitat de cette espèce.</p> <p>Suite au retour de la fonctionnalité alluviale, la RNN s'est engagée à en évaluer les effets sur la population de Loche de rivière. Pour cela un suivi des populations connues et des habitats sera réalisé via les inventaires par pêche électrique effectués dans le cadre de l'opération <b>M_CS01</b>.</p>				
<b>Localisation</b>	Cours d'eau de la RNN : cours du Bauerngrundwasser, du Vieux-Rhin et du chenal créé.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence/absence sur les sites connus</li> <li>• Identification de nouveaux sites occupés</li> <li>• Evolution des effectifs</li> <li>• Conditions de milieux au niveau des sites</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>			Automne		
<b>Temps de travail (jours)</b>			1 T		
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>			210 €		
<b>Exécutants</b>	<p>Le gestionnaire ne disposant pas du savoir-faire et du matériel nécessaire, un prestataire externe sera sollicité (Fédération de pêche par ex.).</p> <p>L'action du gestionnaire se limitera à la désignation du prestataire et au suivi de la bonne exécution de la mission.</p>				
<b>Financement</b>	AERM				
<b>Observations/commentaires</b>	Ce suivi se fera sur la base des inventaires piscicoles précédents, menés avant et après la restauration de la fonctionnalité.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>EI.01</b> – Suivis scientifiques interdisciplinaires</p> <p><b>M_CS.01</b> – Suivi de la faune piscicole</p> <p><b>IP.02</b> – Adaptation éventuelle de l'ouvrage de restitution du BGW</p>				

<b>IP.02</b>	<b>Adaptation éventuelle de l'ouvrage de restitution du Bauerngrundwasser</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>Enjeu</b>	La fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OLT</b>	Redynamiser la fonctionnalité alluviale rhénane				
<b>OO</b>	S'assurer de la perméabilité de l'ouvrage de restitution du BGW				
<b>Description</b>	<p>En fonction des contraintes hydrauliques et de son efficacité par rapport à la population de Loche de rivière (<i>Cobitis taenia</i>), cette action vise à réaliser des travaux d'adaptation de l'ouvrage de restitution du Bauerngrundwasser dans le Vieux-Rhin.</p> <p>Parallèlement il a été constaté au niveau de l'ouvrage de restitution un désordre mettant en péril le bon usage de cet aménagement. La garantie de parfait achèvement a été actionnée auprès du maître d'œuvre. Une instruction est en cours.</p>				
<b>Localisation</b>	Bauerngrundwasser				
<b>Résultats attendus</b>	Etude de faisabilité. Réalisation des travaux d'adaptation				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	8C/8T				
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4 032 €				
<b>Exécutants</b>	Régie : Suivi des travaux (C / T)  Externe : • Bureau d'étude : INGEROP • Entreprise de BTP spécialisée : Demathieu Bard				
<b>Financement</b>	A définir				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de la connectivité écologique de l'ouvrage de restitution.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.06</b> – Suivi de la Loche de rivière				

# ENJEU 2

## L'ECOSYSTEME FORESTIER ALLUVIAL RHENAN

		Planification prévisionnelle (en jours)					
CODE	INTITULE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT2</b>	<b>Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale rhénane</b>	<b>30</b>	<b>60,5</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	
M_CS.02	Protocole PSDRF-Module Alluvial						
M_CS.03	Suivi vigne sauvage						
M_IP.01	Intervention sur les EEE en milieu forestier						
M_CS.04	Suivi des interventions sur les EEE en forêt						

M_CS.03	Suivi vigne sauvage				Priorité <b>2</b>
<b>Enjeu</b>	<u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Un écosystème forestier sub-naturel fonctionnel <u>RNN Rohrschollen</u> : L'écosystème forestier alluvial rhéan				
<b>OLT</b>	<u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Vers la libre évolution d'une forêt sub-naturelle <u>RNN Rohrschollen</u> : Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale				
<b>OO/TDB</b>	<u>OO RNN Neuhof-Illkirch</u> : <i>Préserver les espèces typiques rhénanes</i> <u>TDB RNN Rohrschollen</u> : Suivi de l'OLT <i>Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale rhénane</i>				
<b>Description</b>	<p>Ce suivi vise à améliorer la connaissance des stations de <i>Vitis vinifera subsp. sylvestris</i> de la réserve issues de plantations réalisées dans les années 1990. La forte capacité d'hybridation du genre <i>Vitis</i> entraîne une pollution génétique du compartiment sauvage qui pourrait provoquer à terme la disparition de cette sous espèce sauvage. Des analyses génétiques seront réalisées pour vérifier que les pieds en place soient bien des individus relevant de la sous espèce <i>sylvestris</i>. Ce suivi à également pour objectif d'approfondir les connaissances sur la biologie de l'espèce et de vérifier les capacités de reproduction sexuée de l'espèce en recherchant la présence de fleurs en mai-juin puis de grappes de fruits à l'automne.</p> <p>Ce suivi sera réalisé en collaboration avec le CBN du Bassin parisien et le Conservatoire Botanique d'Alsace dans le cadre d'un projet de conservation de la vigne sauvage à l'échelle du Grand Est.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réactualisation de la cartographie des stations</li> <li>• Identité génétique du pied et ratio mâle/femelle</li> <li>• Présence/absence de fleurs et densité de grappes par pied</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Hiver, juin et septembre	Juin et septembre	Juin et septembre	Juin et septembre	Juin et septembre
<b>Temps de travail (jours)</b>	5 T	3T	3T	3T	3T
<b>Coût annexe</b>	2160 €				
<b>Coût global</b>	3 210 €	630 €	630 €	630 €	630 €
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi (T/Stg)</li> <li>• Recherches bibliographiques, recherche de nouvelles stations sur le terrain, prélèvements et extraction ADN pour analyses génétiques : Université de Strasbourg sous la tutelle du Conservatoire Botanique d'Alsace</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 2 595 € (dont 810€ d'analyses génétiques)</li> <li>• Rohrschollen : 3 135 € (dont 1350€ d'analyses génétiques)</li> </ul> L'estimation globale du temps imparti et le planning d'action seront ajustés en fonction des partenaires et de l'avancement du projet à l'échelle du Grand Est. <u>Programmation :</u> 2018 : réactualisation de la cartographie des stations 2018-2022 : suivi				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Préservation des espèces typiques rhénanes				

M_CS02	Protocole PSDRF-Module Alluvial			Priorité <b>1</b>	
<b>Enjeu</b>	<u>RNN Neuhof-IIIkirch</u> : Un écosystème forestier sub-naturel fonctionnel <u>RNN Rohrschollen</u> : L'écosystème forestier alluvial rhéna				
<b>OLT</b>	<u>RNN Neuhof-IIIkirch</u> : Vers la libre évolution d'une forêt sub-naturelle fonctionnelle <u>RNN Rohrschollen</u> : Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale				
<b>TDB</b>	Suivi de l'objectif à long terme				
<b>Description</b>	Développé, discuté, testé puis validé par l'ENGREF, RNF, l'ONF, le CEMAGREF et l'IFN, ce protocole dendrométrique a pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la caractérisation du peuplement et notamment du bois mort</li> <li>• l'analyse des flux de bois vivants et de bois morts</li> <li>• le suivi de la composition en essence</li> <li>• le suivi des gros bois</li> <li>• le suivi du capital sur pied</li> <li>• le suivi du renouvellement</li> </ul>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Evaluation de l'état de conservation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface terrière par essence</li> <li>• Nombre et surface des arbustes et lianes typiques</li> <li>• Volume de bois mort sur pied/au sol</li> <li>• Volume de bois mort/vivant par classe de diamètre</li> <li>• % de recouvrement du sol...</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Automne - hiver	Automne - hiver	Hiver-printemps		
<b>Temps de travail (jours)</b>	20 AT	50 T / 60 AT 1,5 Stg	6 C / 68 T 1,8 Stg		
<b>Coût annexe</b>	1 000 €	2 500 €			
<b>Coût global</b>	4 500 €	28 870 €	21 984 €		
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matérialisation des placettes (AT)</li> <li>• Inventaire de terrain (T/Stg)</li> <li>• Encadrement, interprétation (C/Stg)</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion AERM...				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 35 404 € (dont 2 500 € achat matériel)</li> <li>• Rohrschollen : 20 090 € (dont 1 000 € achat matériel)</li> </ul> <u>Programmation</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018 (Rohrschollen) / 2019 (Neuhof-IIIkirch) : localisation et matérialisation sur site des points d'échantillonnage de 2004-2005</li> <li>• 2019 (Rohrschollen) / 2020 (Neuhof-IIIkirch) : réalisation des inventaires</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<u>Neuhof-IIIkirch</u> : <p><b>CS.06</b> - Suivi spatial et temporel des zones inondées;</p> <p><b>EI.05</b> - Définir un plan d'échantillonnage des placettes permanentes de suivi forestier;</p> <p><b>EI.06</b> - Interprétation des résultats du PSDRF et définition de l'état visé à long terme ;</p>				

<b>M_IP.01</b>	<b>Intervention sur les EEE en milieu forestier</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Un écosystème forestier sub-naturel fonctionnel RNN Rohrschollen : L'écosystème forestier alluvial rhénan				
<b>OLT</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Vers la libre évolution d'une forêt sub-naturelle fonctionnelle RNN Rohrschollen : Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale				
<b>OO</b>	Gérer les espèces allochtones à forte dynamique				
<b>Description</b>	<p>Sur la base des opérations <b>M_EI.02</b> et <b>M_CS.08</b> définissant les espèces exotiques envahissantes préoccupantes et évaluant leur évolution en milieu forestier, cette action consiste à réaliser des interventions de lutte si nécessaire.</p> <p>Il pourra s'agir aussi bien d'abattage ou d'annelage d'arbres, d'arrachage ou de fauchage de végétation herbacée, que de piégeage ou de destruction d'espèces animales.</p> <p>Pour chaque espèce validée dans le cadre de <b>M_EI.02</b>, un protocole d'action sera élaboré et mis en œuvre en lien avec le conseil scientifique. Les produits de cette action pourront être valorisés (exemple : piquets de robinier).</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces et/ou individus traités</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	En fonction de la problématique et des enjeux associés				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 T / 10 AT / 5 Cond	2 T / 10 AT / 5 Cond	2 T / 10 AT / 5 Cond	2 T / 10 AT / 5 Cond	2 T / 10 AT / 5 Cond
<b>Coût annexe</b>	A définir selon les espèces et protocoles				
<b>Coût global</b>	4 270 €	4 270 €	4 270 €	4 270 €	4 270 €
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision (T)</li> <li>• Réalisation (AT/Cond)</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	RN Neuhof-Illkirch : 3 150 € /an RN Rohrschollen : 1 120 € /an				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Stabilisation voire régression des stations forestières d'espèces allochtones à forte dynamique				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.04</b> – Suivi des interventions sur les EEE du milieu forestier <b>M_CS.08</b> – Veille sur les espèces exotiques envahissantes <b>M_EI.02</b> – Valider la liste des espèces exotiques envahissantes par le conseil scientifique <b>M_PA.05</b> - Organisation et encadrement d'activités participatives				

<b>M_CS.04</b>	<b>Suivi des interventions sur les EEE en forêt</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Un écosystème forestier sub-naturel fonctionnel RNN Rohrschollen : L'écosystème forestier alluvial rhénan				
<b>OLT</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Vers la libre évolution d'une forêt sub-naturelle fonctionnelle RNN Rohrschollen : Maintenir un bon état de conservation de la forêt alluviale				
<b>OO</b>	Gérer les espèces allochtones à forte dynamique				
<b>Description</b>	Ce suivi vise à vérifier et suivre l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre pour lutter contre les espèces envahissantes exogènes.				
<b>Localisation</b>	Ensemble des réserves naturelles				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface des stations</li> <li>• Hauteur moyenne des tiges</li> <li>• Densité de tiges au m<sup>2</sup></li> <li>• Evolution interannuelle des stations</li> <li>• Nombre d'individus</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 T / 1 AT	2 T / 1 AT	2 T / 1 AT	2 T / 1 AT	2 T / 1 AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	602 €	602 €	602 €	602 €	602 €
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision et analyse (T)</li> <li>• Réalisation (AT)</li> </ul>				
<b>Financeurs et types de financements</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 301 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 301 € / an</li> </ul> Ce suivi concernera les éventuelles actions de lutte en milieu forestier mise en place en cours de déroulement du plan et validé par le comité consultatif et le conseil scientifique.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Stabilisation voire régression des stations d'espèces allochtones à forte dynamique				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_IP.01</b> – Intervention sur les EEE en milieu forestier <b>M_CS.08</b> – Veille sur les espèces exotiques envahissantes <b>M_EI.02</b> – Valider la liste des espèces exotiques envahissantes par le conseil scientifique				

# ENJEU 3

## LES MILIEUX OUVERTS ALLUVIAUX RHÉNANS

		Planification prévisionnelle (en jours)					
CODE	INTITULE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT3</b>	<b>Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans</b>	<b>76,5</b>	<b>16</b>	<b>43,5</b>	<b>42</b>	<b>44,5</b>	
M_CS.05	Suivi de la végétation prairiale						
M_CS.06	Suivi des lépidoptères & des orthoptères						
CS.07	Suivi de l'avifaune nicheuse patrimoniale						
M_CS.07	Suivi et cartographie des grandes unités de végétations						
M_EI.01	Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert						
M_IP.02	Gestion des milieux ouverts						
M_IP.03	Intervention sur les espèces exotiques envahissantes en milieu ouvert						

M_CS.05	Suivi de la végétation prairiale				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans</i>				
<b>Description</b>	<p>Cette opération vise à suivre l'évolution des milieux prairiaux des réserves. L'analyse des relevés floristiques permettra de mesurer l'évolution qualitative et quantitative des habitats tout en évaluant l'efficacité de la gestion menée. Ce suivi prend notamment en considération la problématique des EEE végétales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> :</li> </ul> <p>Pour la prairie nord, le suivi consistera à réaliser des relevés phytosociologiques sur les 32 placettes permanentes existantes implantées en 2008. Pour les layons sud, le protocole consistera à réaliser des transects avec placettes phytosociologiques inspirés de la méthode Rhoméo (12 placettes estimées). Sur chaque placette un court transect sera réalisé en utilisant la méthode des points contact pour suivre finement l'évolution de trois espèces présentant un caractère envahissant à invasif dans la prairie: le Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>), la Ronce bleuâtre (<i>Rubus caesius</i>) et le Calamagrostide commun (<i>Calamagrostis epigejos</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-Illkirch</u> :</li> </ul> <p>Ce suivi consistera en des relevés phytosociologiques bisannuels, basés sur des placettes permanentes pour les plus grands sites et remplacées par des suivis en plein pour les petites entités.</p>				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevés phytosociologiques avec recouvrement</li> <li>• Liste d'espèces et leur fréquence dans les relevés</li> <li>• Inventaire des unités floristiques donc des habitats</li> <li>• Surface et état de conservation des habitats</li> <li>• Niveau trophique (coefficients d'Ellenberg)</li> <li>• Evolution interannuelle des indicateurs précédents</li> <li>• Impact de la gestion menée</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Juin	Juin	Juin	Juin	Juin
<b>Temps de travail (jours)</b>	19 T	9 T	19 T	9 T	19 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	3 990 €	1 890,00 €	3 990 €	1 890,00 €	3 990 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie : réalisation, encadrement du prestataire (T)</li> <li>• Partenaire : CBA</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 3 780 €</li> <li>• Rohrschollen : 11 970 €</li> </ul>				

	<p><u>Programmation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018, 2020 : Neuhof-IIIkirch</li> <li>• 2019, 2020 et 2022 : Rohrschollen</li> </ul>
<p><b>Rapport avec les actions</b></p>	<p><b>CS.11</b> – Inventaire des sites anciennement entretenus (RNN Neuhof-IIIkirch)  <b>CS.12</b> – Cartographie et définition de l'état de conservation des milieux ouverts (RNN Neuhof-IIIkirch)  <b>IP.05</b> – Lutter contre la fermeture des milieux ouverts (RNN Neuhof-IIIkirch)  <b>IP.06</b> – Réouverture de milieux (RNN Neuhof-IIIkirch)  <b>M_CS.06</b> – Suivi des lépidoptères &amp; des orthoptères  <b>M_CS.07</b> – Suivi et cartographie des grandes unités de végétations  <b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert  <b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts  <b>M_IP.03</b> – Intervention sur les espèces exotiques envahissantes en milieu ouvert</p>

<b>M_CS.06</b>	<b>Suivi des lépidoptères et orthoptères</b>				<b>Priorité</b> <b>1</b>				
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans								
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans								
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans</i>								
<b>Description</b>	<p>Les papillons diurnes (lépidoptères rhopalocères), ainsi que les criquets et les sauterelles (orthoptères) sont des indicateurs réactifs de la qualité du milieu. Les peuplements de ces groupes taxonomiques renseignent sur l'état de conservation des habitats ouverts et l'efficacité de leur gestion.</p> <p>Les résultats de ce suivi permettront de juger, en complément de celui de la flore, des effets de la gestion des différents milieux ouverts des réserves.</p> <p>Le protocole employé se base sur des transects communs aux orthoptères et aux Lépidoptères échantillonnant les différents habitats prairiaux. La méthode utilisée s'inspire du suivi des Milieux ouverts par les Rhopalocères mis en place par RNF.</p>								
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts au sein des réserves								
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'espèces (diversité) et taille des populations</li> <li>• Indication sur l'état de conservation en fonction des exigences des espèces</li> <li>• Corréler les indicateurs précédents avec la gestion pratiquée</li> </ul>								
<b>Année</b>	<b>2018</b>		<b>2019</b>		<b>2020</b>	<b>2021</b>		<b>2022</b>	
	Ortho	Rhopalo	Ortho	Rhopalo		Ortho	Rhopalo	Ortho	Rhopalo
<b>Période d'exécution</b>	Juillet à septembre	Mai à Septembre	Juillet à septembre	Mai à Septembre		Juillet à septembre	Mai à Septembre	Juillet à septembre	Mai à Septembre
<b>Temps de travail (jours)</b>	Rohr : 26 T		Neuh : 25 T			Rohr : 26 T		Neuh : 25 T	
<b>Coût annexe</b>									
<b>Coût global</b>	5 460,00 €		5 250,00 €			5 460,00 €		5 250,00 €	
<b>Exécutants</b>	Régie								
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion								
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 10 500,00 €</li> <li>• Rohrschollen : 10 920,00 €</li> </ul> <p><u>Programmation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018, 2021 : Rohrschollen.</li> <li>• 2019 et 2022 : Neuhof-Illkirch.</li> </ul> <p>Au niveau du Rohrschollen, le suivi des orthoptères entrera dans l'indicateur d'état de conservation des habitats mis en place dans le cadre de l'observatoire scientifique.</p>								
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>CS.12</b> – Cartographie et définition de l'état de conservation des milieux ouverts (RNN Neuhof-Illkirch)</p> <p><b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale</p> <p><b>M_CS.07</b> – Suivi et cartographie des grandes unités de végétations</p> <p><b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert</p> <p><b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts</p>								

<b>CS.07</b>	<b>Suivi de l'avifaune nicheuse patrimoniale</b>				<b>Priorité</b> <i>A compléter</i>
<b>Enjeu</b>	Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts alluviaux rhénans</i>				
<b>Description</b>	Par la diversité des habitats présents ou potentiellement attendus suite au retour de la fonctionnalité alluviale, les milieux ouverts de la RNN accueillent ou sont susceptibles d'accueillir des espèces d'oiseaux patrimoniales. Le cortège d'espèces présentes sera un indicateur de la qualité des habitats. L'évolution des effectifs renseignera sur l'impact des nouvelles conditions écologiques mais également du mode de gestion pratiqué.				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts de la RNN : prairie nord et layons sud.				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'espèces</li> <li>• Cartographie des territoires ou sites de nidification des espèces visée</li> <li>• Evolution dans le temps du nombre de couples par espèces</li> <li>• Indications sur le retour de la fonctionnalité et sur l'impact du mode de gestion</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Mi-avril à mi-juillet		Mi-avril à mi-juillet		Mi-avril à mi-juillet
<b>Temps de travail (jours)</b>	8,5 T		8,5 T		8,5 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 785 €		1 785 €		1 785 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financements</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	Ce suivi se basera sur les suivis antérieurs menés depuis plusieurs années en prairie nord et dans les layons sud depuis 2015. Il est réalisé en complément des autres suivis effectués au sein de la prairie alluviale (entomofaune, flore).				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale <b>M_CS.07</b> – Suivi et cartographie des grandes unités de végétations <b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert <b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts				

<b>M_CS.07</b>	<b>Suivi et cartographie des grandes unités de végétation</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans</i>				
<b>Description</b>	<p>Cette opération consiste, à partir des orthophotoplans (images satellites), à cartographier les grands ensembles de végétations formant les milieux ouverts des réserves.</p> <p>Cette cartographie permettra d'obtenir les surfaces de chaque type de végétation et de vérifier la stabilité des couverts prairiaux et arbustifs.</p> <p>La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg acquièrent tous les deux ans les orthophotoplans de leur territoire, une comparaison entre les images aériennes du début et de la fin du plan de gestion permettra mettre en évidence l'évolution des surfaces.</p>				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des grands types de végétation des milieux ouverts</li> <li>• Surface relative de chaque type de végétation</li> <li>• Evolution quinquennale des surfaces de chaque type de végétation</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 T				2 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	420 €				420 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 420 € (210 € en 2018 et 210 € en 2022)</li> <li>• Rohrschollen : 420 € (210 € en 2018 et 210 € en 2022)</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale <b>CS.10</b> – Inventaire des sites anciennement entretenus (RNN Neuhof-IIIkirch) <b>CS.11</b> – Cartographie et définition de l'état de conservation des milieux ouverts (RNN Neuhof-IIIkirch) <b>IP.05</b> – Lutter contre la fermeture des milieux ouverts (RNN Neuhof-IIIkirch) <b>IP.06</b> – Réouverture de milieux (RNN Neuhof-IIIkirch) <b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert <b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts				

<b>M_EI.01</b>	<b>Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert</b>				<b>Priorité</b> <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans				
<b>OO</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Maintenir et/ou restaurer des milieux ouverts RNN Rohrschollen : Gérer la fermeture des milieux ouverts				
<b>Description</b>	<p>Dans le but de gérer de manière pérenne l'ensemble des milieux ouverts des réserves, un protocole de gestion adapté à chacun des habitats identifiés sera élaboré.</p> <p>Ce protocole dépendra des enjeux de conservation en présence (pour RN Neuhof-Illkirch - cf. opération <b>CS.11</b> et <b>CS.12</b>). Il s'attachera à réduire les interventions mécanisées et évaluera la pertinence de la fauche et les possibilités d'éco-pastoralisme. Il fixera le mode opératoire (calendrier d'intervention, type de matériel, catégorie d'herbivore, UGB...) et l'opérateur (régie/exploitant agricole/concessionnaire de réseau...).</p> <p>Ce protocole pourra être ajusté en fonction des résultats des opérations de suivi de la faune, de la flore et des habitats, et de l'évolution des enjeux de conservation.</p>				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Validation d'un mode opératoire par habitat et par site				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	3 C / 12 T / 3 AT	2 T	2 T	2 T	2 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	3 948 €	420 €	420 €	420 €	420 €
<b>Exécutants</b>	Régie – définition du protocole : RN Neuhof-Illkirch : 2 jours de visite à 1C, 2T, 1AT + 3 jours de rédaction (3T) RN Rohrschollen : 1 jour de visite à 1C, 2T, 1AT + 3 jours de rédaction (3T)				
<b>Financement</b>	Subvention : Etat				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 2 422 € en 2018 puis 210 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 1 526 € en 2018 puis 210 € / an</li> </ul> <p><u>Programmation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018 : définition du protocole</li> <li>• Années suivantes : évaluation et ajustements si nécessaire</li> </ul> <p>Concernant la RNN du Neuhof-Illkirch, la réalisation de cette opération dépend notamment de l'opération <b>CS.12</b>. En attendant une gestion « à minima » pourra être pratiquée afin de lutter contre l'enrichissement de ces espaces. Le protocole pourra être soumis à l'approbation Conseil Scientifique.</p>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La fermeture des milieux ouverts est maîtrisée et les surfaces sont gérées en fonction de l'objectif de chaque site				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.12</b> – Cartographie et définition de l'état de conservation des milieux ouverts (RNN Neuhof-Illkirch)				

	<b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale
	<b>M_CS.07</b> – Suivi et cartographie des grandes unités de végétations
	<b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts
	<b>M_IP.03</b> – Intervention sur les espèces exotiques envahissante en milieu ouvert

M_IP.02	Gestion des milieux ouverts				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans				
<b>OO</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Maintenir et/ou restaurer des milieux ouverts RNN Rohrschollen : Gérer la fermeture des milieux ouverts				
<b>Description</b>	Cette opération consiste à la mise en œuvre de la gestion des milieux ouverts de la réserve dans le respect du protocole établi pour chaque site (fiche <b>M_EI.01</b> ) : mode de gestion, calendrier d'intervention...				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Entretien des milieux ouverts dans le respect du protocole défini				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	8 T / 5 AT /16,5 Cond	8 T / 5 AT /16,5 Cond	8 T / 5 AT /16,5 Cond	8 T / 5 AT /16,5 Cond	8 T / 5 AT /16,5 Cond
<b>Coût annexe</b>	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
<b>Coût global</b>	11 289 €	11 289 €	11 289 €	11 289 €	11 289 €
<b>Exécutants</b>	Régie Exploitant agricole Gestionnaire de réseau (RTE, GRT gaz...)				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Concessionnaire de réseau (RTE, GRT gaz...) : partenariat				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Temps mutualisé</u> : 1 862 € / an 7 T : Organisation et encadrement des travaux régie / prestataire 1 T / 1 AT : Définition et mise en place des zones refuges <u>RN Neuhof-Illkirch</u> : 3 164 € / an 3 Cond / 2 AT : fauche pour Oberjaegerhof + Faisanderie – 2 fauches / an <u>RN Rohrschollen</u> : 6 263 € / an 10 Cond pour les layons + 0,5 Cond pour transport + 2 000 € / an pour fauche de la prairie nord (prestataire) <i>Les temps passés et coûts de réalisation seront ajustés et précisés sur la base de <b>M_EI.01</b>.</i>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Maintien et/ou restauration des milieux ouverts				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.12</b> – Cartographie et définition de l'état de conservation des milieux ouverts (RNN Neuhof-Illkirch) <b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale <b>M_CS.07</b> – Suivi et cartographie des grandes unités de végétations <b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert				

M_IP.03	Intervention sur les EEE en milieu ouvert				Priorité <b>1</b>
<b>Enjeu</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Une mosaïque de milieux ouverts RNN Rohrschollen : Les milieux ouverts alluviaux rhénans				
<b>OLT</b>	Maintenir un bon état de conservation des milieux ouverts rhénans				
<b>OO</b>	RNN Neuhof-Illkirch : Maintenir et/ou restaurer des milieux ouverts RNN Rohrschollen : Limiter les espèces végétales exotiques envahissantes				
<b>Description</b>	La prise en compte des espèces exotiques envahissantes (EEE) est un élément essentiel dans la gestion des milieux ouverts. L'une des problématiques majeures rencontrées dans les réserves de la Ville de Strasbourg est celle de la gestion du Solidage géant ( <i>Solidago gigantea</i> ).				
<b>Localisation</b>	Milieux ouverts au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Réalisation d'opérations de lutte adaptées au degré d'envahissement de chaque site.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Lutte solidage : 2 fauches /an idéal A minima 1 fauche pendant la période de développement des boutons floraux				
<b>Temps de travail (jours)</b>					
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>					
<b>Exécutants</b>	Régie Gestionnaire de réseau (RTE, GRT gaz...)				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Concessionnaire de réseau (RTE, GRT gaz...)				
<b>Observations/ commentaires</b>	Les temps passés pour la lutte contre le solidage sont intégrés aux différentes fiches actions liées. En fonction de l'apparition de nouvelles espèces, un temps complémentaire pourra être nécessaire.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Stabilisation voire régression des stations prairiales d'espèces allochtones à forte dynamique				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts <b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale <b>M_CS.08</b> – Veille sur les espèces exotiques envahissantes <b>M_EI.02</b> – Valider la liste des espèces exotiques envahissantes par le conseil scientifique				

# FACTEURS CLE DE LA REUSSITE 1: LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE, DU PATRIMOINE ET DES INTERRACTIONS

CODE	INTITULE	Planification prévisionnelle (en jours)					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT4</b>	<b>Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	
M_CS.08	Veille sur les espèces exotiques envahissantes						
M_EI.02	Valider la liste des espèces exotiques envahissantes par le conseil scientifique						
M_CS.09	Inventaire lichénologique						
M_CS.10	Inventaire mycologique						
M_CS.11	Suivi des oiseaux nicheurs communs (STOC)						
M_CS.12	Suivi de la flore patrimoniale						
M_CS.14	Suivi des chiroptères						
CS.08	Comptage des oiseaux d'eau (Wetlands)						

<b>M_EI.02</b>	<b>Valider la liste des Espèces Envahissantes Exogènes (EEE) par le conseil scientifique</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Disposer d'un outil de veille sur les EEE				
<b>Description</b>	Le but de cette opération est de valider en conseil scientifique une liste d'Espèces Envahissantes Exogènes de la faune et de la flore, qui permettrait d'envisager des actions de lutte spécifiques.				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation du conseil scientifique</li> <li>• Etablissement d'une liste d'espèces</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 4 T				
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 428 €				
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuuhof-IIIkirch : 714 €</li> <li>• Rohrschollen : 714 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La dynamique des EEE est maîtrisée				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.04</b> – Suivi des interventions sur les EEE du milieu forestier <b>M_CS.08</b> – Veille sur les espèces exotiques envahissantes <b>M_IP.01</b> – Intervention sur les EEE en milieu forestier <b>M_IP.03</b> – Intervention sur les espèces exotiques envahissantes en milieu ouvert				

<b>M_CS.08</b>	<b>Veille sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Disposer d'un outil de veille sur les EEE				
<b>Description</b>	<p>Le but de cette opération est de réaliser une veille continue sur l'ensemble des EEE définies dans l'opération <b>M_EI.02</b>, de manière à avoir une cartographie régulièrement mise à jour des stations de ces espèces tous groupes confondus (faune et flore).</p> <p>L'objectif est de pouvoir signaler rapidement l'apparition d'une nouvelle EEE ou de nouvelles stations d'EEE, afin d'engager de manière réactive des mesures de lutte (opération <b>M_IP.01</b> et <b>M_IP.03</b>).</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Localisation des stations des EEE préoccupantes et suivi de leur évolution (cartographie)				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 T	2 T	2 T	2 T	2 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	420 €	420 €	420 €	420 €	420 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 210 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 210 € / an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La dynamique des EEE est maîtrisée				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.04</b> – Suivi des interventions sur les EEE du milieu forestier <b>M_E.I02</b> – Valider la liste des espèces exotiques envahissantes par le conseil scientifique <b>M_IP.01</b> – Intervention sur les EEE en milieu forestier <b>M_IP.03</b> – Intervention sur les espèces exotiques envahissante en milieu ouvert				

M_CS.09	Inventaire lichénologique				Priorité <b>2</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Connaitre les taxons méconnus				
<b>Description</b>	<p>La flore lichénologique des réserves n'a pour l'instant pas été décrite. De plus, en contexte périurbain ce groupe bio-indicateur pourrait renseigner sur la qualité de l'air et éventuellement mettre en évidence l'intérêt écosystémique des massifs forestiers.</p> <p>Cette opération consiste à faire l'inventaire des espèces présentes et à définir, le cas échéant, les enjeux du site (qualité de l'air, ancienneté et/ou naturalité de la forêt).</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste d'espèces</li> <li>• Localisation cartographique des espèces remarquables</li> <li>• Définition des enjeux et des priorités de gestion</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>		Eté-automne			
<b>Temps de travail (jours)</b>		10 T			
<b>Coût annexe</b>		3 000 €			
<b>Coût global</b>		5 100 €			
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie : rédaction du cahier des charges, procédure de recrutement et encadrement du prestataire.</li> <li>• Opérateur externe : Association Bryologisch-lichenologische Arbeitsgemeinschaft für Mitteleuropa (BLAM) par ex.</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion ASPA Grand Est				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Ilkirsch : 2 550 € (dont 1 500€ de prestation)</li> <li>• Rohrschollen : 2 550 € (dont 1 500€ de prestation)</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Meilleure connaissance de la lichénoflore de la réserve				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.17</b> - Actualisation des listes d'espèces				

M_CS.10	Inventaire mycologique				Priorité <b>2</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Connaitre les taxons méconnus				
<b>Description</b>	L'inventaire mycologique des réserves n'a pour l'instant pas été réalisé. En l'absence d'exploitation forestière depuis plusieurs années dans tout ou partie des massifs, il existe un certain potentiel pour ce groupe taxonomique. Cette opération consiste à faire l'inventaire des espèces présentes et à définir, le cas échéant, les enjeux du site en fonction notamment de la liste rouge régionale de 2014.				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste d'espèces</li> <li>• Localisation cartographique des espèces remarquables</li> <li>• Définition des enjeux et des priorités de gestion</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>			Printemps-été	Automne	Automne
<b>Temps de travail (jours)</b>			10 T	4 T	4 T
<b>Coût annexe</b>			2 000 €	2 000 €	2 000 €
<b>Coût global</b>			2 100 €	840 €	840 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie : rédaction du cahier des charges, procédure de recrutement et encadrement du prestataire.</li> <li>• Opérateur externe : Société mycologique de Strasbourg par ex.</li> </ul>				
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat : subvention de gestion</li> </ul>				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 4 890 € (dont 3000 € de prestation)</li> <li>• Rohrschollen : 4 890 € (dont 3000 € de prestation)</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Meilleure connaissance de la mycoflore de la réserve				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.17</b> - Actualisation des listes d'espèces (Neuhof-IIIkirch)				

M_CS.12	Suivi de la flore patrimoniale				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Connaitre l'évolution des communautés animales et végétales				
<b>Description</b>	<p>Cette opération vise à vérifier l'état des populations de flore patrimoniale connues (protégées, inscrites en liste rouge, déterminantes ZNIEFF...).</p> <p>Il est utile de suivre l'évolution des effectifs de certaines de ces espèces, afin de pouvoir déceler des modifications au niveau de ces stations et éventuellement d'évaluer la gestion. En effet, leur sensibilité en matière de période de fauche, de trophie, etc. en fait des indicateurs cohérents.</p> <p>La liste des espèces végétales ayant été hiérarchisée, les espèces présentant un enjeu patrimonial fort seront suivies selon un rythme bisannuel, les espèces à enjeu moindre seront suivies selon un rythme quinquennal.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de la cartographie des stations de flore remarquable</li> <li>• Nombre de pied ou surface/espèce</li> <li>• Evolution interannuelle des effectifs</li> <li>• Impact de la gestion menée</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Mai à juillet	Mai à juillet	Mai à juillet	Mai à juillet	Mai à juillet
<b>Temps de travail (jours)</b>	7 T	4 T	7 T	4 T	9 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 470 €	840 €	1 470 €	840 €	1 890 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch en 2019 et 2021 : 1 680 €</li> <li>• Rohrschollen en 2018, 2020 et 2022 : 4 830 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La flore patrimoniale est connue et suivie				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CS.05</b> – Suivi de la végétation prairiale <b>M_EI.01</b> – Elaboration d'un protocole de gestion adapté à chaque habitat ouvert <b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts				

<b>CS.08</b>	<b>Comptage des oiseaux d'eau (Wetlands)</b>				<b>Priorité</b> <i>A compléter</i>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve</i>				
<b>Description</b>	Le comptage Wetlands est un recensement international des oiseaux d'eau qui s'effectue annuellement sur l'ensemble des grandes zones humides servant de halte migratoire aux oiseaux d'eau dans le monde. Le comptage s'effectue annuellement sur l'ensemble du secteur « île du Rohrschollen » en partenariat avec la LPO.				
<b>Localisation</b>	Cours d'eau de la RNN				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectif global toutes espèces confondues</li> <li>• Effectifs spécifiques</li> <li>• Effectifs par secteurs</li> <li>• Evolutions des tendances pluri annuelles</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
<b>Temps de travail en (jours)</b>	1 T	1 T	1 T	1 T	1 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	210 €	210 €	210 €	210 €	210 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Rapport avec les actions</b>	/				

M_CS.11	Suivi des oiseaux nicheurs communs (STOC)				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Connaître l'évolution des communautés animales et végétales				
<b>Description</b>	<p>L'avifaune représente un enjeu majeur pour les réserves de la Ville de Strasbourg. De plus, les oiseaux étant de bons indicateurs, un suivi régulier sur le long terme renseignera sur l'évolution des milieux et l'impact de la gestion menée.</p> <p>Par ailleurs, afin d'inscrire ce suivi dans un programme de portée nationale, le gestionnaire souhaite mettre en œuvre le protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) mené par RNF et le MNHN. Cette méthode repose sur des points d'écoute de 5 minutes répartis sur l'ensemble de la réserve. Trois passages sont nécessaires pour couvrir les périodes de chant des espèces précoces mais également plus tardives. Ce programme vise à dégager des tendances évolutives pour les effectifs d'espèces d'oiseaux nicheurs communes à l'échelon national et présents dans la RNN.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste d'espèces</li> <li>• Localisation des espèces remarquables</li> <li>• Tendance évolutive des effectifs</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Avril à juin	Avril à juin	Avril à juin	Avril à juin	Avril à juin
<b>Temps de travail (jours)</b>	8 T	8 T	8 T	8 T	18 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 680 €	1 680 €	1 680 €	1 680 €	3 780 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie</li> <li>• Opérateur externe : naturaliste bénévole</li> </ul>				
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat : subvention de gestion</li> </ul>				
<b>Observations/commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuuhof-Ilk Kirch : 5 250 €</li> <li>• Rohrschollen : 5 250 €</li> </ul> <p>L'association de naturalistes bénévoles est envisagée sur la réserve de Neuuhof-Ilk Kirch.</p> <p>La dernière année du plan de gestion une analyse fine de ce suivi sera réalisée.</p>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Le cortège d'oiseaux nicheurs est connu et suivi				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.17</b> - Actualisation des listes d'espèces				

M_CS.14	Suivi des chiroptères				Priorité <b>3</b>
<b>FCR</b>	La connaissance du territoire, du patrimoine et du patrimoine et des interactions				
<b>OLT</b>	Actualiser en continu les connaissances naturalistes sur la réserve				
<b>OO</b>	Connaître l'évolution des communautés animales et végétales				
<b>Description</b>	<p>Cette action vise à réaliser un suivi à long terme des chiroptères par points d'écoutes. La méthodologie employée est standardisée et reprend celle de Barataud (Barataud 2012). Elle permet d'évaluer l'activité chiroptérologique d'un site via un relevé du nombre de contact par espèce par point d'écoute.</p> <p>Le nombre de points d'écoute pour chaque réserve a été défini lors des deux études réalisées par le GEPMA en 2008 pour le Rohrschollen et en 2015 pour le Neuhof.</p> <p>Ce suivi réalisé une fois par plan de gestion a pour but de mettre à jour la liste d'espèces et d'en déduire une évolution à corrélérer avec l'évolution des milieux.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualisation de la liste d'espèces</li> <li>• Localisation des espèces remarquables</li> <li>• Tendance évolutive des effectifs</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					3 passages (printemps, été, automne)
<b>Temps de travail (jours)</b>					2T
<b>Coût annexe</b>					11 000 €
<b>Coût global</b>					11 420 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régie</li> <li>• Opérateur externe : GEPMA</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion – ETP réserve Frais d'étude : financements complémentaires / bénévolat				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch 8 210 €</li> <li>• Rohrschollen : 3 210 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Le peuplement de chiroptères est connu et suivi				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CS.17</b> - Actualisation des listes d'espèces				

# FACTEURS CLE DE LA REUSSITE 2: APPROPRIATION ET INTEGRATION DE LA RESERVE DANS SON TERRITOIRE

CODE	INTITULE	Planification prévisionnelle (en jours)					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT5</b>	<b>Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire</b>	<b>428,5</b>	<b>385</b>	<b>352</b>	<b>339</b>	<b>338,5</b>	
M_EI.03	Enquête (Perception des acteurs locaux)						
M_EI.04	Enquête (Perception du conservateur)						
M_MS.01	Carnet de suivi de la réserve						
M_EI.05	Elaboration du carnet de suivi de la réserve						
M_EI.06	Elaboration d'une méthodologie d'enquête						
MS.04	Extension du statut de protection à l'ensemble de l'île						
CI.01	Révision de l'organisation de la fréquentation de la RN dans son territoire						
M_EI.07	Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements						
IP.04	Adaptation des ouvrages hydrauliques de VNF						
M_CI.01	Entretien des chemins						
M_EI.08	Définir un protocole d'intervention sur les arbres à risques						
M_EI.09	Inventaire des arbres à risque						
M_CI.02	Coupes de sécurité						
M_CI.03	Entretien des ouvrages d'art						
M_CI.04	Entretien courant des aménagements d'accueil du public						
MS.05	Entretien de la signalétique sécuritaire						
M_EI.10	Elaboration d'une stratégie de communication						
M_PA.01	Organisation de visites guidées tout public						
M_PA.02	Animations scolaires						
M_CC.01	Concevoir une offre pédagogique à destination des scolaires						
M_PA.03	Actions auprès des élus						
M_PA.04	Réunion d'information, conférences						
M_CC.02	Communiquer sur la réserve et ses actions au travers de différents médias						
M_CC.03	Mise à jour des sites Internet (site RN & site Eurométropole)						
M_PA.05	Organisation et encadrement d'activités participatives						
M_PA.06	Intégration d'opportunités compatibles avec le plan de gestion						
M_CS.13	Suivi des écompteurs et analyse des données						
SP.01	Limitation de la pratique cycliste au chemin de halage						

SP.02	Encadrement de la pêche						
M_SP.01	Sensibilisation des usagers et des acteurs						
M_SP.02	Tournées de surveillance et de sensibilisation						
M_SP.03	Travail d'enquête en cas d'infraction						
M_SP.04	Tournées de police interservices						
M_SP.05	Mise en place d'une politique pénale						
M_SP.06	Contrôle de la cueillette						
M_MS.02	Commissionnement d'agents à la police de la nature						
MS.06	Gestion des obligations liées aux servitudes						
MS.07	Accompagnement des acteurs dans le cadre de projets lourds						
MS.08	Définition d'un partenariat avec EDF pour l'accueil du public						
MS.09	Définition d'un partenariat avec RTE pour faire évoluer les modes de gestion						
IP.03	Gestion de la végétation ligneuse aux abords des lignes à haute tension						
MS.10	Rencontres avec les autres partenaires						
M_CI.05	Ramassage des déchets et dépôts sauvages						

<b>M_MS.01</b>	<b>Carnet de bord de la réserve</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire</i>				
<b>Description</b>	<p>Cette action consiste au renseignement régulier du carnet de bord de la réserve (cf. <b>M_EI.05</b>).</p> <p>Ce document de suivi est un support essentiel au bon fonctionnement de la réserve et permet d'en rendre compte sur le long terme aux différents organismes de gouvernance de la réserve (Comité consultatif, DREAL, Préfecture).</p> <p>En complément des enquêtes (<b>M_EI.03</b> et <b>M_EI.04</b>), il constitue également un outil de suivi pour apprécier l'évolution de l'intégration et de l'appropriation des réserves naturelles dans leur territoire sur le long terme (à l'échelle de plusieurs plans de gestion).</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	Tous les indicateurs du carnet de bord sont renseignés Analyse et bilan à l'issue du plan de gestion				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 T	2 T	2 T	2 T	1 C / 4 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	420 €	420 €	420 €	420 €	1 134 €
<b>Exécutants</b>	<u>Régie :</u> Bilan annuel des indicateurs Bilan quinquennal de l'évolution des indicateurs				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Le temps alloué au renseignement des indicateurs est pris en compte dans le cadre de chaque opération du plan de gestion  <u>Action mutualisée - Répartition des coûts par an :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhoft-Ilkirch : 210 € (567 € en 2022)</li> <li>• Rohrschollen : 210 € (567 € en 2022)</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.05</b> – Elaboration du carnet de suivi de la réserve				

M_EI.03	Enquête - Perception des acteurs locaux				Priorité <i>A compléter</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire</i>				
<b>Description</b>	<p>Les RNN gérées par la Ville de Strasbourg sont en situation périurbaine très marquée. Cela implique de considérer la perception des riverains, usagers et différents acteurs.</p> <p>Réserves Naturelles de France, consciente de la nécessité d'intégrer les facteurs socio-économiques comme une réussite de la gestion des réserves naturelles, a piloté une thèse en sociologie. Cette thèse réalisée par Clara Therville a permis de définir un certain nombre d'indicateurs de l'appropriation et de l'intégration d'une réserve naturelle dans son territoire.</p> <p>Une méthode d'enquête a été élaborée et testée par la région île de France. Son application s'est révélée très enrichissante et la méthode est de ce fait progressivement appliquée dans nombre de réserves naturelles en France.</p> <p>L'opération consiste à réaliser une enquête auprès des acteurs locaux (riverains, usagers, élus, acteurs) sur la base du protocole élaboré dans l'action <b>M_EI.06</b>.</p>				
<b>Localisation</b>	A définir – selon différents niveaux géographiques				
<b>Résultats attendus</b>	Une enquête réalisée sur la période du plan de gestion				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>			4 C / 10 T		
<b>Coût annexe</b>			12 000 €		
<b>Coût global</b>			15 276 €		
<b>Exécutants</b>	<u>Régie :</u> Elaboration cahier des charges (T) Procédure de recrutement prestataire (T) Accompagnement prestation (C/T) Renseignement des indicateurs (T)		<u>Externe :</u> Réalisation de l'enquête		
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhoft-Ilkirsch : 7 638 €</li> <li>• Rohrschollen : 7 638 €</li> </ul> Le cas échéant, la réalisation de l'enquête de manière séparée pour chaque réserve pourra être décidée suite à l'avis du Comité Consultatif.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.04</b> – Enquête (perception du conservateur) <b>M_EI.06</b> – Elaboration d'une méthodologie d'enquête				

M_EI.04	Enquête - Perception des conservateurs				Priorité <i>A compléter</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire</i>				
<b>Description</b>	<p>Les RNN gérées par la Ville de Strasbourg sont en situation périurbaine très marquée. Cela implique de considérer la perception des riverains, usagers et différents acteurs.</p> <p>Réserves Naturelle de Frances, consciente de la nécessité d'intégrer les facteurs socio-économiques comme une réussite de la gestion des réserves naturelles, a piloté une thèse en sociologie. Cette thèse réalisée par Clara Therville a permis de définir un certain nombre d'indicateurs de l'appropriation et de l'intégration d'une réserve naturelle dans son territoire.</p> <p>Une méthode d'enquête a été élaborée et testée par la région île de France. Son application s'est révélée très enrichissante et la méthode est de ce fait progressivement appliquée dans nombre de réserves naturelles en France.</p> <p>L'opération consiste à réaliser une enquête auprès des conservateurs des réserves naturelles sur la base du protocole élaboré dans l'action <b>M_EI.06</b>.</p>				
<b>Localisation</b>	Conservateur RNN Rohrschollen / Conservateur RNN Neuhof-Illkirch				
<b>Résultats attendus</b>	Une enquête réalisée sur la période du plan de gestion				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>			2 C		
<b>Coût annexe</b>			Cf. <b>M_EI.03</b>		
<b>Coût global</b>			588 €		
<b>Exécutants</b>	<u>Régie :</u> Réponse à l'enquête (C)		<u>Externe :</u> Réalisation de l'enquête par un cabinet indépendant		
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 294 €</li> <li>• Rohrschollen : 294 €</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.03</b> – Enquête (perception des acteurs locaux) <b>M_EI.06</b> – Elaboration d'une méthodologie d'enquête				

M_EI.05	Elaboration du carnet de bord des réserves				Priorité <i>1</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Elaborer des outils de suivis de l'appropriation et l'intégration de la réserve				
<b>Description</b>	<p>Le carnet de suivi de la réserve (cf <b>M_MS.01</b>) est un outil de suivi de l'ensemble des actions en lien avec l'ancrage territorial de la réserve.</p> <p>Au quotidien, il permet de renseigner différents indicateurs participant à la lisibilité de l'ancrage territorial des réserves naturelles afin d'évaluer la gestion sur les aspects sociaux-économiques (Connaissance de la réserve naturelle, intérêt et ou implication des habitants et acteurs du territoire, interactions socio-écologiques, interactions socio-politiques).</p> <p>Ce carnet tiendra compte d'éléments de terrain (ex : présence de panneaux informatifs et réglementaires en bon état), de mesures de l'engagement des acteurs (ex : taux de participation aux réunions du comité consultatif, nombre de participants aux visites guidées, nombre de participants aux opérations ouvertes à la participation du public, etc...) ou encore de l'intégration de la réserve dans les politiques environnementales à différentes échelles (participation à des réunions inter-gestionnaires, N2000, etc...). Ce document de suivi est également un support essentiel du bon fonctionnement de la réserve.</p> <p>Cet outil a d'ores et déjà été créé sur certaines réserves naturelles en France et l'opération consiste à l'adapter au fonctionnement de l'équipe gestionnaire ainsi qu'aux plans de gestion des deux réserves. L'élaboration consiste en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des outils existants à l'échelle de RNF ;</li> <li>• Animation de l'équipe de gestion pour retenir les indicateurs les plus pertinents ;</li> <li>• Désignation de référents (Conservateur, Responsable de pôle, Chefs d'équipe) en charge du renseignement de chaque indicateur ;</li> <li>• Création de l'outil de suivi</li> <li>• Mise à disposition de l'outil et du protocole de saisie à l'ensemble de l'équipe</li> </ul>				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnets de bord élaboré pour chacune des réserves</li> <li>• Carnets de bord cohérent aux deux réserves</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Temps de travail (jours)</b>	4 C / 14 T / 10 AT				
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	5 936 €				
<b>Exécutants</b>	<u>Régie</u> : Groupe de travail interne animé par les conservateurs				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 2 968 €</li> <li>• Rohrschollen : 2 968 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de l'intégration de la réserve				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS01</b> – Carnet de suivi de la réserve				

<b>M_EI.06</b>	<b>Elaboration d'une méthodologie d'enquête</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Elaborer des outils de suivi de l'appropriation et l'intégration de la réserve				
<b>Description</b>	<p>Cette opération vise à élaborer une méthode d'enquête visant les acteurs locaux ainsi que la perception du conservateur afin de renseigner les indicateurs d'appropriation et intégration des réserves dans leur territoire.</p> <p>La méthode devra intégrer les indicateurs développés par la thèse de Clara Therville (RNF, 2014) en les adaptant au contexte des réserves naturelles gérées par la Ville de Strasbourg.</p>				
<b>Localisation</b>					
<b>Résultats attendus</b>	Méthodologie d'enquête élaborée				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>		1 C / 4 T			
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>		1 134 €			
<b>Exécutants</b>	<u>Régie :</u> Prise de connaissance méthode RNF Prise de contact Ile de France Proposition adaptation indicateurs		<u>Externe :</u> Partenariat à rechercher avec les sciences sociales		
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Ilkirsch : 567 €</li> <li>• Rohrschollen : 567 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La méthode contribue efficacement à suivre l'appropriation et l'intégration des réserves dans leur territoire				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.03</b> – Enquête de perception des acteurs locaux <b>M_EI.04</b> – Enquête de perception du conservateur				

<b>MS.04</b>	<b>Extension du statut de protection à l'ensemble de l'île</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Améliorer la lisibilité de la RN				
<b>Description</b>	<p>Il s'agit d'étendre le périmètre de protection à l'ensemble de l'île pour répondre à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer les milieux naturels du nord de l'île, dont un habitat de forêt à bois tendre</li> <li>• Intégrer la zone de nidification du petit Gravelot au sud de l'île</li> <li>• Donner au public une meilleure lisibilité concernant les limites de l'espace protégé</li> </ul>				
<b>Localisation</b>	Ile du Rohrschollen				
<b>Résultats attendus</b>	Statut d'espace protégé pour l'ensemble de l'île				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>				2 C / 3 T	
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>				1 218 €	
<b>Exécutants</b>	Régie : préparation et présentation du dossier Partenaires : EDF, Es, ONCFS, VNF				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de la lisibilité des limites la RNN				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CI.01</b> - Révision de l'organisation de la fréquentation de la RN dans son territoire				

<b>CI.01</b>	<b>Révision de l'organisation de la fréquentation de la RN dans son territoire</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Améliorer la lisibilité de la réserve				
<b>Description</b>	<p>La situation géographique de la réserve la rend difficile d'accès selon le mode de transport utilisé. Il s'agit de favoriser la fluidité de circulation et d'accès entre la réserve et les réseaux de mobilité à plus large échelle (continuité des pistes cyclables, réseau de bus du port autonome, etc.).</p> <p>L'opération consiste également à assurer un lien entre la réserve naturelle du Rohrschollen et celle de Neuhof-Illkirch ou encore par exemple avec d'autres éléments d'interprétations locaux (passe à poisson, polder d'Altenheim, etc...)</p>				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la RNN				
<b>Résultats attendus</b>	<p>Continuité des pistes cyclables menant à la réserve</p> <p>Lien entre la passe à poisson et la réserve</p>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>		Toute l'année			
<b>Temps de travail (jours)</b>		5 C			
<b>Coût annexe</b>		/			
<b>Coût global</b>		1 470 €			
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Gestion et mise en cohérence avec les autres sites proches de la fréquentation de la réserve en intégrant ou améliorant les modes d'accès existant.				
<b>Rapport avec les actions</b>	MS.04 - Extension du statut de protection à l'ensemble de l'île				

<b>M_EI.07</b>	<b>Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>Suite notamment à l'élaboration du plan de circulation en réserve de Neuhof-IIIkirch et en réserve de l'île du Rohrschollen, une réflexion globale sera menée concernant l'entretien des chemins et abords de voies.</p> <p>Cette réflexion devra aboutir à l'élaboration d'un protocole de gestion de l'ensemble des voies et cheminements des réserves.</p> <p>Ce protocole intégrera à la fois la méthode de gestion employée pour chaque type de tracé (fauche, broyage, entretien de structure et équipement, etc.) mais également les dates et fenêtres d'intervention. Un volet spécifique aux ouvrages d'art sera intégré (en lien avec les cours d'eau).</p> <p>Une fois validé par les comités consultatifs des RN, il permettra de préciser le contenu des opérations <b>M_CI.01</b> et <b>M_CI.03</b>.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Protocole rédigé Carte de gestion différenciée des voies et chemins				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	6 C / 30 T				
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	8 064 €				
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat - subvention de gestion			Partenaires : Service voie publique Eurométropole Ayant-droit divers	
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 5 376 €</li> <li>• Rohrschollen : 2 688 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Gestion des voies et cheminements permettant l'accueil du public				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CI.01</b> – Entretien des chemins <b>M_CI.03</b> – Entretien des ouvrages d'art <b>M_CI.04</b> – Entretien courant des aménagements d'accueil du public RN Neuhof-IIIkirch : <b>EI.11</b> - Conception du plan de circulation et communication				

IP.04	Adaptation des ouvrages hydrauliques de VNF				Priorité <b>1</b>
FCR	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
OLT	Améliorer l'appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
OO	Accueillir le public en toute sécurité				
Description	<p>Le chemin de halage traverse actuellement un passage busé sur lequel d'importants travaux de consolidation sont à prévoir.</p> <p>La mise en sécurité de l'ouvrage pourra être réalisée par VNF avec l'assistance technique de la RNN.</p> <p>Par ailleurs d'autres ouvrages propriété de l'Etat sont présents sur la réserve. La question de leur devenir pourra être également abordée.</p>				
Localisation	Passage busé du chemin de halage				
Résultats attendus	Mise en sécurité des ouvrages				
Année	2018	2019	2020	2021	2022
Période d'exécution	Automne- Hiver				
Temps de travail (jours)	4C/4T				
Coût annexe	A définir				
Coût global	2 016 €				
Exécutants	Régie : Assistance technique (C / T) Externe : VNF				
Financement	Etat : subvention de gestion VNF				
Observations/ commentaires					
Evaluation de l'opération	Continuité des cheminements sur la réserve				
Rapport avec les actions	<b>M_CI.01</b> - Entretien des voies & chemins MS.06- Gestion des obligations liées aux servitudes				

M_CI.01	Entretien des voies & chemins				Priorité 2
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>Cette opération consiste à effectuer les travaux d'entretien des voies et cheminements d'après le protocole de gestion (<b>M_EI.07</b>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entretien de la structure et des équipements des voies et chemins parcourant la réserve ;</li> <li>• L'entretien (élagage/fauche) des abords permettant l'usage de la voie en sécurité ;</li> </ul> <p>Le gestionnaire est en charge de contrôler le respect des enjeux des RN lors de ces opérations. Le cas échéant, l'équipe en charge de la gestion pourra réaliser les travaux sous réserve d'un financement tiers (collectivités, VNF, etc...).</p>				
<b>Localisation</b>	Chemins et voies ouverts à la circulation du public et/ou d'ayants-droits				
<b>Résultats</b>	Entretien réalisé conformément à <b>M_EI.07</b>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver
<b>Temps de travail (jours)</b>	1 C / 6 T / 13 AT / 3 Cond	1 C / 6 T / 13 AT / 3 Cond	1 C / 6 T / 13 AT / 3 Cond	1 C / 6 T / 13 AT / 3 Cond	1 C / 6 T / 13 AT / 3 Cond
<b>Coût annexe</b>	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
<b>Coût global</b>	20 138 €	20 138 €	20 138 €	20 138 €	20 138 €
<b>Exécutants</b>	<u>Régie :</u> 1 C / 5 T : contrôle et encadrement (financement Etat) 13 AT : dégagement/élagage des chemins internes au RN (collectivités) 3 Cond : fauche/élagage mécanisé du chemin de halage au Rohrschollen		<u>Prestataire :</u> Elagage mécanisé des routes ouvertes à la circulation : 15 000 €/an		
<b>Financement</b>	<u>Etat - subvention de gestion :</u> Encadrement et contrôle pour le respect des enjeux de la RN		<u>Autres financements :</u> Réalisation des travaux		
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour Neuuhof-Ilk Kirch, la prestation d'élagage des voies ouvertes à la circulation automobile et son encadrement et un dégagement a minima des sentiers internes – 17 653 € / an</li> <li>• Pour le Rohrschollen, le broyage d'entretien du chemin de halage et le dégagement a minima des sentiers internes – 2 485 € / an</li> </ul> <p><b>NB</b> : une fois validé par les comités consultatifs des RN, le protocole d'entretien <b>M_EI.07</b> définira les différentes modalités d'intervention sur les structures et équipements et l'action sur le végétal. La fiche <b>M_CI.01</b> sera mise à jour en conséquence.</p>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Permettre l'accueil et l'appropriation de la réserve par les usagers				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.07</b> – Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements <b>M_CI.04</b> – Entretien courant des aménagements d'accueil du public				

<b>M_EI.08</b>	<b>Définir un protocole d'intervention sur les arbres à risques</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>Les arbres présentant un risque sécuritaire (cf. <b>M_EI.09</b>) peuvent également avoir un enjeu écologique (gîte à chiroptères, nids d'oiseaux, ...).</p> <p>L'enjeu de conservation de la réserve et celui de la sécurité des biens et des personnes dans un contexte périurbain, nécessitent donc la mise en place de modalité de gestion des arbres à risques.</p> <p>Il s'agit d'établir un protocole d'intervention sur ces arbres en fonction du niveau de risque, des enjeux écologiques en place et des moyens d'intervention possibles. Il définira notamment la méthode d'abattage, de débardage mais également le devenir des arbres abattus.</p> <p>Un partenariat avec les associations naturalistes pourra être mis en œuvre pour la définition du protocole d'intervention.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des scénarios de mise en sécurité à mettre en œuvre en fonction des risques, de l'enjeu écologique et des possibilités d'intervention</li> <li>• Validation et rédaction du protocole</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 14 T				
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	3 528 €				
<b>Exécutants</b>	Régie Partenaires : associations naturalistes (GEPMA, LPO, SAE...)				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuuhof-IIIkirch : 1 764 €</li> <li>• Rohrschollen : 1 764 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Sécurisation des chemins pour permettre l'accueil du public en toute sécurité				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CI.01</b> – Entretien des chemins <b>M_EI.07</b> – Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements <b>M_EI.09</b> – Inventaire des arbres à risque <b>M_CI.02</b> – Coupes de sécurité <b>M_CI.03</b> – Entretien des ouvrages d'art <b>M_CI.04</b> – Entretien courant des aménagements d'accueil du public				

M_EI.09	Inventaire des arbres à risque				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>La mise en sécurité des lisières où les risques pour les biens et les personnes sont à prendre en considération (sentiers, routes, zone d'habitation, proximité des ouvrages...), nécessite un inventaire des arbres dangereux.</p> <p>Cette opération consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à réaliser un diagnostic de dangerosité des arbres en lisières des secteurs sensibles</li> <li>géolocaliser et marquer les arbres à mettre en sécurité</li> <li>définir le type et une urgence d'intervention</li> <li>intégrer les enjeux écologiques connus</li> </ul> <p>L'impératif sécuritaire est accentué par le contexte péri-urbain des réserves mais il doit rester en cohérence avec l'objectif de libre évolution des boisements du site. Les associations naturalistes pourront être sollicitées pour avis avant intervention les arbres à risque.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification et localisation des arbres présentant un risque</li> <li>Définir le type et l'urgence d'intervention</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C / 4T	2C / 4T	2C / 4T	2C / 4T	2C / 4T
<b>Coût annexe</b>	5 000 € *	5 000 € *	5 000 € *	5 000 € *	5 000 € *
<b>Coût global</b>	6 428 €	6 428 €	6 428 €	6 428 €	6 428 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régie : encadrement du prestataire et contrôle prise en compte enjeux</li> <li>Opérateur externe à définir</li> <li>Partenaires : associations naturalistes</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat - subvention de gestion : encadrement/contrôle gestionnaire RN Collectivités : prestation externalisée				
<b>Observations/commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Neuhof-IIIkirch : 5 071 €/an</li> <li>Rohrschollen : 1 357 €/an</li> </ul> <p>Les coûts annexes concernent la prestation de diagnostic des arbres à risques sur les propriétés de la ville de Strasbourg (financement ville de Strasbourg). Le montant affiché est susceptible d'évaluer selon le protocole <b>M_EI.08</b>.</p>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Sécurisation des chemins pour permettre l'accueil du public en toute sécurité				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>M_CI.01</b> – Entretien des chemins</p> <p><b>M_EI.07</b> – Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements</p> <p><b>M_EI.08</b> – Définir un protocole d'intervention sur les arbres à risques</p> <p><b>M_CI.02</b> – Coupes de sécurité</p>				

M_CI.02	Coupes de sécurité				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>Suite à l'action <b>M_EI.09</b> recensant les arbres présentant un risque pour les biens et les personnes, cette opération consiste en la réalisation des coupes de mises en sécurité des sujets identifiés.</p> <p>Les modalités d'exécution des coupes suivent le protocole défini par l'action <b>M_EI.08</b>, afin de rendre compatible les objectifs de préservation du patrimoine naturel et les impératifs sécuritaires.</p> <p>Les produits de coupes seront valorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De manière commerciale (bois énergie) si ces 3 conditions sont réunies: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ valeur écologique faible ;</li> <li>○ facilité d'accès pour débardage/transport/valorisation ;</li> <li>○ impact de l'accès/débardage/transport faible ;</li> </ul> </li> <li>• De manière écologique dans les autres cas</li> </ul>				
<b>Localisation</b>	Aux abords des enjeux humains (chemins, habitations, ouvrages, etc...)				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abattage selon le protocole <b>M_EI.08</b></li> <li>• Valorisation selon le cas des grumes</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver	Automne-hiver
<b>Temps de travail (jours)</b>	16 T / 108 AT / 8 Cond	16 T / 108 AT / 8 Cond	16 T / 108 AT / 8 Cond	16 T / 108 AT / 8 Cond	16 T / 108 AT / 8 Cond
<b>Coût annexe</b>	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
<b>Coût global</b>	20 622 €	20 622 €	20 622 €	20 622 €	20 622 €
<b>Exécutants</b>	Régie : • Supervision (T) • Réalisation (AT/Cond)		3000 € location de nacelle		
<b>Financement</b>	Collectivités (seules les propriétés de la ville de Strasbourg sont intégrées au coût prévisionnel).				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 26 114 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 3 150 € / an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Permettre un accueil sécurisé des usagers pour une meilleure appropriation du site				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI.08</b> – Définir un protocole d'intervention sur les arbres à risques <b>M_EI.09</b> – Inventaire des arbres à risque				

M_CI.03	Entretien courant des ouvrages d'art					Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité					
<b>Description</b>	<p>Les ponts et passerelles présents au sein des réserves doivent faire l'objet d'un entretien régulier, afin de garantir la sécurité du public.</p> <p>Le gestionnaire des réserves veille au dégagement de la végétation et des embâcles aux abords de ces structures. Il signale les éventuelles dégradations aux collectivités gestionnaires de ces ouvrages d'art.</p> <p>La partie réglementaire de l'entretien (inspection annuelles et inspections détaillées) est assurée par le service compétant des collectivités concernées.</p>					
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves					
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'entretien courant des abords</li> <li>• Signalement des dégradations au gestionnaire des ouvrages</li> </ul>					
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année					
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 3AT Rohr : 1AT	Neu : 3AT Rohr : 1AT	Neu : 3AT Rohr : 1AT	Neu : 3AT Rohr : 1AT	Neu : 3AT Rohr : 1AT	
<b>Coût annexe</b>						
<b>Coût global</b>	728 €	728 €	728 €	728 €	728 €	
<b>Exécutants</b>	Régie					
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion					
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 546 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 182 €/an</li> </ul> <p>Concernant la RNN du Rohrschollen, cette opération ne concerne pas les ouvrages hydrauliques créés dans le cadre du projet de restauration de la dynamique alluviale. Ces ouvrages faisant l'objet d'un suivi et d'un entretien propres.</p>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Permettre un accueil sécurisé des usagers pour une meilleure appropriation du site					
<b>Rapport avec les actions</b>	<p style="background-color: yellow;">M_EI07</p> - Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements <p style="background-color: yellow;">M_CI01</p> - Entretien des chemins					

<b>M_CI.04</b>	<b>Entretien courant des aménagements d'accueil du public</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	<p>Les nombreux aménagements et mobiliers (panneaux, bancs, barrières...) destinés à l'accueil du public doivent faire l'objet d'un entretien régulier, afin de garantir leur fonctionnement, leur lisibilité ou la sécurité des biens et des personnes.</p> <p>Cette action consiste à mettre en place un suivi des installations afin de contrôler leur état mais également d'effectuer leur entretien, réparation ou renouvellement.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des installations</li> <li>• Mise en place d'une fréquence des tournées de contrôle</li> <li>• Réalisation des opérations d'entretien</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 2T/28AT Rohr : 1AT/8AT	Neu : 0.5T/11AT Rohr : 0.5T/2AT			
<b>Coût annexe</b>	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €
<b>Coût global</b>	9182 €	4576 €	4576 €	4576 €	4576 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	<u>Etat : subvention de gestion – 30%</u> Signalétique réglementaire et d'information sur la RN <u>Ville de Strasbourg (propriétés de la collectivité) – 70%</u> Autre mobiliers et aménagements				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 21 444 €</li> <li>• Rohrschollen : 6 042 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Permettre l'accueil des usagers pour une meilleure appropriation du site				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CI.01</b> - Entretien des chemins <b>M_CI.03</b> - Entretien courant des ouvrages d'art				

<b>MS05</b>	<b>Entretien de la signalétique sécuritaire</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Accueillir le public en toute sécurité				
<b>Description</b>	L'île du Rohrschollen faisant partie du réseau de polder pour la rétention des crues du Rhin, une signalétique particulière a été mise en place et est gérée par EDF. Il s'agit d'assurer la lisibilité de cette signalétique et son remplacement si nécessaire.				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	Signalétique lisible et en bon état				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	0,5 AT	0,5 AT	0,5 AT	0,5 AT	0,5 AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	91 €	91 €	91 €	91 €	91 €
<b>Exécutants</b>	Régie : veille concernant l'état de la signalétique EDF : remplacement et maintenance				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>					
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CI.01</b> – Entretien des chemins <b>M_CI04</b> – Entretien courant des aménagements d'accueil du public <b>M_EI07</b> – Définition d'un protocole de gestion des voies et cheminements				

M_E110	Elaboration d'une stratégie de communication				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Ancrage territorial				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	<p>Les réserves gérées par la ville de Strasbourg souffrent d'un manque de communication. Pour favoriser leur ancrage territorial, cette opération consiste à élaborer une stratégie de communication.</p> <p>Cette stratégie à long terme devra permettre de développer la connaissance et la reconnaissance des Réserves Naturelles Nationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à différentes échelles géographiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Locale auprès des riverains, associations, usagers, écoles, entreprises etc... situés en périphérie immédiate des espaces naturels,</li> <li>○ Supra-locale à l'échelle de la ville de Strasbourg, du territoire de l'Eurométropole, du bassin de vie, du bassin rhénan (intégrant l'Allemagne), du département, de la région, etc...</li> <li>○ Nationale voire internationale ;</li> </ul> </li> <li>• à différentes échelles de cibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elus, décideurs et financeurs ;</li> <li>○ Scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels ;</li> <li>○ Grand public.</li> </ul> </li> </ul> <p>Le principe sera de développer le rayonnement de ces espaces pour qu'il bénéficie à leur protection et/ou restauration ainsi qu'à l'image du territoire. Les leviers seront identifiés puis déclinés en plans de communication détaillant les actions à mettre en œuvre. Les moyens et la planification idéale de ces actions seront également proposés pour être intégrés aux plans de gestion des RN.</p>				
<b>Localisation</b>					
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des besoins selon les catégories de public</li> <li>• Définition des outils de communication appropriés selon le public visé</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Temps de travail (jours)</b>	6C / 6T / 1 stg				
<b>Coût global</b>	6 324 €				
<b>Exécutants</b>	Projet proposé en sujet de stage / Participation direction de la communication de l'Eurométropole de Strasbourg				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Financement du stage et du temps passé par le gestionnaire des RN				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 3 162 €</li> <li>• Rohrschollen : 3 162 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de la connaissance et de la reconnaissance des RN				
<b>Rapport avec les actions</b>	Action transversale				

<b>M_PA01</b>	<b>Organisation de visites guidées tout public</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	<p>Les visites guidées des réserves permettent de sensibiliser le public aux enjeux de conservation du site et à la protection du patrimoine naturel de manière générale. Elles participent également à l'ancrage de la réserve dans le tissu local.</p> <p>L'organisation occasionnelle de visites guidées se fait sur demande.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visites guidées</li> <li>• Nombre de participants</li> <li>• Satisfaction des participants</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Février à septembre				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 2C/3T/10AT Rohr : 1C/8AT	Neu : 1C/3T/10AT Rohr : 1C/8AT	Neu : 1C/3T/10AT Rohr : 1C/8AT	Neu : 1C/3T/10AT Rohr : 1C/8AT	Neu : 1C/3T/10AT Rohr : 1C/8AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4788 €	4494 €	4494 €	4494 €	4494 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 14 014 €</li> <li>• Rohrschollen : 8 750 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de l'intégration de la réserve par le public				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI10</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_PA.02</b>	<b>Animations scolaires</b>					<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions					
<b>Description</b>	La sensibilisation du jeune public à la préservation du patrimoine naturel est essentielle. Des animations pédagogiques à destination du public scolaire et particulièrement des écoles périphériques aux réserves, contribueront à l'appropriation de ces sites et de leurs enjeux sur le long terme. Cette action a pour objectif de développer l'offre pédagogique définie par <b>M_CC.01</b> .					
<b>Localisation</b>	Etablissement scolaires de la région strasbourgeoise					
<b>Résultats attendus</b>	Réalisation d'animation auprès des scolaires					
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	
<b>Période d'exécution</b>						
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 1C/2T/10AT Rohr : 5AT	Neu : 1C/2T/10AT Rohr : 5AT	Neu : 1C/2T/10AT Rohr : 5AT	Neu : 1C/2T/10AT Rohr : 5AT	Neu : 1C/2T/10AT Rohr : 5AT	
<b>Coût annexe</b>						
<b>Coût global</b>	3 444 €	3 444 €	3 444 €	3 444 €	3 444 €	
<b>Exécutants</b>	Régie					
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion					
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> • Neuhof-IIIkirch : 2 534 €/an • Rohrschollen : 910 €/an					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de l'intégration de la réserve par les scolaires					
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_CC01</b> – Concevoir une offre pédagogique à destination des scolaires <b>M_E110</b> – Elaboration d'une stratégie de communication					

<b>M_CC01</b>	<b>Concevoir une offre pédagogique à destination des scolaires</b>				<b>Priorité</b> <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	En lien avec l'action <b>M_PA.02</b> , cette opération vise à mettre en place un projet pédagogique en partenariat avec le rectorat et les écoles désireuses de s'investir dans la vie des réserves.				
<b>Localisation</b>					
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les établissements scolaires intéressés</li> <li>• Définir les axes pédagogiques et les thèmes aborder</li> <li>• Créer les supports</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>				Neu : 2C/5T/10AT Rohr : 1C/2T/5AT	
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>				5 992 €	
<b>Exécutants</b>	Régie Rectorat / Etablissement scolaires (partenariat) CINE de Strasbourg				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 3 458 €</li> <li>• Rohrschollen : 2 534 €</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Appropriation de la Réserve par les scolaires				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_PA02</b> – Animations scolaires <b>M_EI10</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_PA03</b>	<b>Actions auprès des élus et des décideurs</b>				<b>Priorité 2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	<p>La connaissance des réserves par les décideurs est essentielle à la prise en compte de leurs enjeux dans le développement local et également indispensable à leur bon fonctionnement.</p> <p>Des actions de communication ou des visites de terrain seront organisées régulièrement pour permettre l'appropriation de ces territoires par les élus.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Réalisation d'actions de communication ou de visite de terrain à l'attention des élus.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	4 C	4 C	4 C	4 C	4 C
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 176 €	1 176 €	1 176 €	1 176 €	1 176 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 588 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 588 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de l'intégration de la réserve par les élus				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI10</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_PA.04</b>	<b>Réunion d'information, conférences</b>				<b>Priorité 2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	L'organisation de réunions d'information et de conférences permet d'aborder des thèmes pouvant cibler un public précis ou plus large. Ce type de manifestation contribue à faire connaître les réserves et leurs actions et participe à son ancrage.				
<b>Localisation</b>					
<b>Résultats attendus</b>	Organisation de réunion ou de conférences portant à destination de publics divers.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C	2C	2C	2C	2C
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	588 €	588 €	588 €	588 €	588 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 294 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 294 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Amélioration de l'intégration de la réserve par le public				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_E110</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_CC.02</b>	<b>Communiquer sur la réserve et ses actions au travers de différents médias</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	<p>Afin d'assurer une communication efficace sur les réserves et leurs actions, la multiplication des supports de diffusion est primordiale.</p> <p>Le gestionnaire a à sa disposition différents canaux aux travers desquels il peut communiquer (site internet et bulletin du réseau RNF...), d'autres sont à créer (site internet de la RNN de Neuhof-IIIkirch, exposition) ou à activer.</p> <p>Les différents supports de communication sont à mettre à jour et à amender régulièrement.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer ou activer des supports de communication</li> <li>• Mettre à jour et amender régulièrement les supports de communication</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	3 C / 10 T	3 C / 10 T	3 C / 10 T	3 C / 10 T	3 C / 10 T
<b>Coût annexe</b>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>Coût global</b>	3 982 €	3 982 €	3 982 €	3 982 €	3 982 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	<p>Etat : subvention de gestion – 50%</p> <p>Ville de Strasbourg – 50 %</p> <p>Recherche d'autres financements (collectivités, mécénats ...)</p>				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1991 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1991 €/an</li> </ul> <p>Le coût prévisionnel de cette action prévoit le temps passé par l'équipe de gestion pour l'élaboration de contenus pour la communication ainsi qu'un forfait annexe de 1 000 € pour la création de supports de communication. Selon les plans d'actions définis par M_EI.10, des financements complémentaires seront à rechercher.</p>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration de la réserve dans son territoire (riverains, usagers, acteurs locaux...)				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI10</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_CC.03</b>	<b>Mise à jour des sites Internet (RN &amp; Eurométropole de Strasbourg)</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire découvrir la réserve, son patrimoine et ses actions				
<b>Description</b>	<p>Cette action permet de mettre régulièrement à jour les sites Internet dédiés (site de la RNN Rohrschollen) ou abordant les réserves strasbourgeoises (site RNF ou de l'Eurométropole).</p> <p>Facilement consultable par tous, il s'agit de témoigner de la vitalité des réserves et de faire passer le maximum d'informations sur le patrimoine géré et les actualités de gestion.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Sites Internet à jour Fil d'actualité régulier sur le site Internet de la RN du Rohrschollen				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 1C/4T Rohr : 1C/4T	Neu : 1C/4T Rohr : 1C/4T	Neu : 1C/4T Rohr : 1C/4T	Neu : 1C/4T Rohr : 1C/4T	Neu : 1C/4T Rohr : 1C/4T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 268 €	2 268 €	2 268 €	2 268 €	2 268 €
<b>Exécutants/opérateurs internes ou externes</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Recherche d'autres financements (collectivités, ...)				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1 134 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 134 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration de la réserve dans son territoire (riverains, usagers, acteurs locaux...)				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_EI10</b> – Elaboration d'une stratégie de communication				

<b>M_PA.05</b>	<b>Organisation et encadrement d'activités participatives</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Favoriser l'implication d'acteurs du territoire et partenaires				
<b>Description</b>	<p>L'appropriation et l'ancrage des réserves dans le tissu local se fait également au travers de la participation concrète du public aux actions menés par le gestionnaire.</p> <p>Cette opération a pour but de développer les activités participatives à destination du public. Il s'agit d'identifier des activités adaptées à ce genre de sollicitation (opération de nettoyage, chantier nature...), le type de public potentiellement intéressé (activités de teambuilding d'entreprises, journée d'intégration étudiantes...) et de définir les modalités d'encadrement.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre d'activités organisées Nombre de participants Contribution aux mesures de gestion				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 1C/2T/2AT Rohr : 1C/2T/2AT	Neu : 1C/2T/2AT Rohr : 1C/2T/2AT	Neu : 1C/2T/2AT Rohr : 1C/2T/2AT	Neu : 1C/2T/2AT Rohr : 1C/2T/2AT	Neu : 1C/2T/2AT Rohr : 1C/2T/2AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 156 €	2 156 €	2 156 €	2 156 €	2 156 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1 078 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 078 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Développement d'activités participatives encadrées				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_PA06</b> - Intégration d'opportunités compatibles avec le plan de gestion				

<b>M_PA.06</b>	<b>Intégration d'opportunités compatibles avec le Plan de gestion</b>				<b>Priorité 2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Favoriser l'implication d'acteurs du territoire et partenaires				
<b>Description</b>	<p>Cette opération doit permettre d'engager des actions soumises par des tiers selon des opportunités proposées, si celles-ci bénéficient à l'atteinte des objectifs du plan de gestion.</p> <p>Le travail du gestionnaire consiste à rester à l'écoute des acteurs et partenaires pour proposer des actions pertinentes et les soumettre à l'avis du Comité Consultatif, même si celles-ci n'étaient pas clairement exprimées dans le plan de gestion.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre d'actions complémentaires au plan de gestion mises en œuvre				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C / 2T	2C / 2T	2C / 2T	2C / 2T	2C / 2T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 008 €	1 008 €	1 008 €	1 008 €	1 008 €
<b>Exécutants</b>	Régie : réponse aux sollicitations				
<b>Financement</b>	<p>Temps alloué à la prise en considération de l'opportunité par l'équipe en charge de la gestion prise en charge dans le cadre de la subvention de gestion (Etat)</p> <p>Plan de financement de la mise en œuvre de l'action à négocier avec les partenaires et à valider par le Comité Consultatif.</p>				
<b>Observations/commentaires</b>	<p><u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Ilkirch : 504 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 504 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Des actions non prévues au plan de gestion ont contribué à l'atteinte des objectifs.				
<b>Rapport avec les actions</b>	Cette opération peut être en lien avec l'ensemble des opérations du plan de gestion				

M_CS.13	Suivi des écompteurs et analyse des données				Priorité <b>2</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Connaître la fréquentation et les usages				
<b>Description</b>	<p>La ville de Strasbourg et l'Etat on investit dans plusieurs éco-compteurs qui recensent la fréquentation de certains sites des réserves naturelles. Ces chiffres de fréquentation permettent de réaliser des comparaisons sur différents pas de temps afin d'adapter les opérations de communication, de sensibilisation voire de police.</p> <p>Ces données permettent également d'analyser l'évolution quantitative de la fréquentation des réserves naturelles dans le temps et l'espace.</p> <p>Cette opération consiste à relever les données sur site, réaliser la maintenance du matériel et à disposer d'un outil de suivi et d'analyse (logiciel en ligne écovisio).</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eco-compteurs fonctionnent</li> <li>Relevés réguliers des données</li> <li>Bilan annuel sur la fréquentation</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 0.5T/10AT Rohr : 0.5T/2.5AT	Neu : 0.5T/10AT Rohr : 0.5T/2.5AT	Neu : 0.5T/10AT Rohr : 0.5T/2.5AT	Neu : 0.5T/10AT Rohr : 0.5T/2.5AT	Neu : 0.5T/10AT Rohr : 0.5T/2.5AT
<b>Coût annexe</b>	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
<b>Coût global</b>	6 485 €	6 485 €	6 485 €	6 485 €	6 485 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Neuhof-Ilk Kirch : 4 925 €/an</li> <li>Rohrschollen : 1 560 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	La fréquentation et ses impacts pour la RN sont mieux gérés				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>CI.01 (Rohrschollen)</b> – Révision de l'organisation de la fréquentation de la RN dans son territoire				

<b>M_SP.01</b>	<b>Sensibilisation des usagers et des acteurs</b>				<b>Priorité</b> <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Faire respecter la réglementation <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	L'atteinte des objectifs de conservations des réserves n'est possible que, si l'ensemble des usagers et des acteurs du territoire ont consciences des enjeux présents et respectent les dispositifs règlementaires en place. Pour ce faire des opérations de sensibilisation adaptées aux différents usagers et acteurs seront réalisées (tournées de surveillance, réunions d'information...).				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Organisation d'action de sensibilisation à destination des usagers et des acteurs.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 1C/4T/20AT Rohr : 1C/1T/4AT	Neu : 1C/4T/20AT Rohr : 1C/1T/4AT	Neu : 1C/4T/20AT Rohr : 1C/1T/4AT	Neu : 1C/4T/20AT Rohr : 1C/1T/4AT	Neu : 1C/4T/20AT Rohr : 1C/1T/4AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	6 006 €	6 006 €	6 006 €	6 006 €	6 006 €€
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion -50 % Ville de Strasbourg – 50 % Autres financements pour compléter l'action				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> • Neuhof-Illkirch : 4 774 €/an • Rohrschollen : 1 232 €/an				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration des enjeux des réserves par les usagers et les acteurs.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation <b>M_SP.03</b> – Travail d'enquête et rapports de police <b>M_SP.04</b> – Tournées de police interservices <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale <b>M_MS.01</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature MS 05 – Encadrer la circulation des ayant-droit (Neuhof-Illkirch) <b>M_SP.06</b> – Contrôle de la cueillette				

M_SP.02	Tournées de surveillance et de sensibilisation				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Faire respecter la réglementation <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	<p>Des tournées de surveillance sont régulièrement menées au sein des réserves, afin de faire respecter la réglementation et constater les éventuelles dégradations ou danger pour le public.</p> <p>Ces tournées sont aussi l'occasion d'aller à la rencontre des personnes fréquentant les réserves, pour les sensibiliser aux enjeux du territoire et aux actions menées. Cet aspect étant essentiel dans le contexte périurbain.</p> <p>Afin d'optimiser leur efficacité, le circuit des tournées et leur fréquence sont à adapter en permanence en fonction des secteurs, de la fréquentation, des saisons etc.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation des tournées en fonction des périodes de l'année et des enjeux</li> <li>• Réalisation de tournées sur site</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	359 AT	359 AT	359 AT	359 AT	359 AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	65 338 €	65 338 €	65 338 €	65 338 €	65 338 €
<b>Exécutants</b>	Equipe police & surveillance des espaces naturels				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 45 500 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 19 838 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration des enjeux des réserves par les usagers et les acteurs.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.01</b> – Sensibilisation des usagers et des acteurs <b>M_SP.04</b> – Tournées de police interservices <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale <b>M_MS.01</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature MS 05 – Encadrer la circulation des ayant-droit (Neuhof-IIIkirch) <b>M_SP.06</b> – Contrôle de la cueillette				

M_SP.03	Travail d'enquête en cas d'infraction				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-IIIkirch</u> : Faire respecter la réglementation</li> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques</li> </ul>				
<b>Description</b>	Cette opération correspond au travail d'enquête mené par l'équipe de la police de l'environnement des réserves, afin d'identifier le contrevenant et pouvoir le verbaliser, lorsqu'une infraction est constatée sans flagrant délit (dépôts sauvage de déchets).				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre d'enquêtes Nombre d'enquêtes ayant mené à un Procès-Verbal				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	30 AT	30 AT	30 AT	30 AT	30 AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	5 460 €	5 460 €	5 460 €	5 460 €	5 460 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Diminution des infractions				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 3 640 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 820 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Diminution des infractions sur la réserve				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale <b>M_MS.01</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature				

M_SP.04	Tournées de police interservices				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-IIIkirch</u> : Faire respecter la réglementation</li> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Cette opération consiste à organiser des tournées communes sur les réserves avec les forces de police adaptées selon la thématique d'infraction visée (ONCFS, Gendarmerie fluviale, Fédération de pêche, Police municipale...).</p> <p>Ces tournées visent des problématiques spécifiques et doivent permettre de mobiliser un grand nombre d'agents pour intervenir sur des opérations complexes difficiles à mettre en œuvre avec le seul personnel de l'équipe de gestion.</p> <p>Cette action doit également permettre à l'équipe de police/surveillance des réserves de participer à des opérations menées par d'autres forces de police (drogue, prostitution, ...) mais impactant la RN.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	Organisation régulière de tournées de surveillance avec les autres services de police.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	4T/ 24AT	4T/ 24AT	4T/ 24AT	4T/ 24AT	4T/ 24AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	5 208 €	5 208 €	5 208 €	5 208 €	5 208 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 2 604 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 2 604 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Diminution des infractions				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation <b>M_SP.03</b> – Travail d'enquête et rapports de police <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale <b>M_MS.01</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature				

<b>M_SP.05</b>	<b>Mise en place d'une politique pénale</b>				<b>Priorité</b> <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Faire respecter la réglementation</li> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>En plus de l'équipe de police de l'environnement affiliée au gestionnaire, d'autres services de polices sont susceptibles d'intervenir dans le périmètre des réserves (police municipale, gendarmerie...). Une cohérence dans l'application de la politique pénale en place et de l'action de police est donc essentielle pour garantir le respect de la réglementation.</p> <p>Cette opération consiste à élaborer une politique pénale en collaboration avec le procureur de la république puis de veiller ensemble à son application.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation de l'ensemble des services de polices concernés</li> <li>• Mise en place ou mise à jour de la politique pénale</li> <li>• Présentation de la politique pénale au procureur</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 6 T / 2 AT	1 C / 1 T / 1 AT			
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 212 €	686 €	686 €	686 €	686 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p><u>2018</u> : création de la politique pénale et présentation au procureur  <u>2019 -2022</u> : présentation annuelle au procureur et adaptation</p> <p>Action mutualisée - Répartition des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 1 106 € en 2018 puis 343€/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 106 € en 2018 puis 343€/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Des actions de police coordonnées et suivies par les services du procureur permettent de réduire les infractions au décret sur le long terme.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<p><b>M_MS.02</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature  <b>M_SP.01</b> – Sensibilisation des usagers et des acteurs  <b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation  <b>M_SP.03</b> – Travail d'enquête et rapports de police  <b>M_SP.04</b> – Tournées de police interservices</p>				

<b>M_MS.02</b>	<b>Commissionnement d'agents à la police de la nature</b>				<b>Priorité</b> <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-Illkirch</u> : Faire respecter la réglementation</li> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques</li> </ul>				
<b>Description</b>	<p>Les réserves gérées par la ville de Strasbourg dispose d'une équipe de police de l'environnement en charge de la lutte contre les infractions et de la sensibilisation des usagers. La verbalisation des contrevenants à la réglementation en réserve naturelle n'est possible, que si les agents ont été commissionnés par le ministre en charge de l'environnement.</p> <p>Pour garantir l'efficacité de la mission de police de la nature au sein des réserves, il est nécessaire que les agents nouvellement recrutés soient systématiquement commissionnés.</p>				
<b>Localisation</b>	AFB				
<b>Résultats attendus</b>	Conservateurs, Responsable pôle accueil & Police et ensemble des agents de l'équipe Police & Surveillance sont commissionnés				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>		20 C / 20 T / 20 AT	20 AT		
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>		9 758 €	3 731 €		
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Illkirch : 9 800 € en 2019 et 1 820 € en 2020</li> <li>• Rohrschollen : 3 920 € en 2019 et 1 820 € en 2020</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration de la réglementation de la réserve par les usagers				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation <b>M_SP.03</b> – Travail d'enquête et rapports de police <b>M_SP.04</b> – Tournées de police interservices <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale				

M_SP.06	Contrôle de la cueillette					Priorité <i>1</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire					
<b>OO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>RNN Neuhof-IIIkirch</u> : Faire respecter la réglementation</li> <li>• <u>RNN Rohrschollen</u> : Faire évoluer les pratiques</li> </ul>					
<b>Description</b>	<p>Tel que le stipule le décret de création des réserves, la cueillette du muguet, et celles, à des fins de consommation familiale, des fruits sauvages et des champignons, ne sont pas interdites. Celles-ci peuvent toutefois être réglementées par le préfet. Un arrêté municipal de la ville de Strasbourg précise également la notion de "consommation familiale".</p> <p>Des tournées réalisées par les agents de l'équipe police aux périodes de cueillettes connues permettront d'expliquer cette réglementation et de faire des rappels à la loi. Une précision de la réglementation pourra être envisagée.</p>					
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves					
<b>Résultats attendus</b>	Contrôles de la cueillette réalisés aux périodes adaptées Nombre d'infractions relevées sur la cueillette					
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	
<b>Temps de travail (jours)</b>	12 AT	12 AT	12 AT	12 AT	12 AT	
<b>Coût annexe</b>						
<b>Coût global</b>	2 184 €	2 184 €	2 184 €	2 184 €	2 184 €	
<b>Exécutants</b>	Régie					
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion					
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1 092 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 092 €/an</li> </ul>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration de la réglementation concernant la cueillette par les usagers					
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP.01</b> – Sensibilisation des usagers et des acteurs <b>M_SP.02</b> – Tournées de surveillance et de sensibilisation <b>M_SP.03</b> – Travail d'enquête et rapports de police <b>M_SP.04</b> – Tournées de police interservices <b>M_SP.05</b> – Mise en place d'une politique pénale <b>M_MS.01</b> – Commissionnement d'agents à la police de la nature <b>MS 05</b> – Encadrer la circulation des ayant-droit <b>SP02</b> – Lutte contre la collecte massive d'ail des ours (RNN Neuhof-IIIkirch)					

<b>SP.01</b>	<b>Limitation de la pratique cycliste au chemin de halage</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	Cette action consiste à modifier la réglementation, afin de limiter la pratique du cyclisme dans la réserve au chemin de halage. En effet cette pratique entraîne l'érosion des sentiers internes au massif forestier, ainsi que des conflits d'usage. L'installation de deux panneaux d'information est prévue.				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	Arrêté préfectoral réglementant la pratique cycliste dans la réserve naturelle.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	/				
<b>Temps de travail (jours)</b>	3C/3T				
<b>Coût annexe</b>	1 000 €				
<b>Coût global</b>	2 512 €				
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Canalisation des flux de cyclistes sur la réserve				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP01</b> - Sensibilisation des usagers et des acteurs CI.01 - Révision de l'organisation de la fréquentation de la RN dans son territoire				

<b>SP.02</b>	<b>Encadrement des pratiques de pêche</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	D'importants impacts sur le milieu naturel liés à la pratique de la pêche ont été constatés dans la réserve. Le gestionnaire de la réserve s'est tourné vers le gestionnaire du cours d'eau (Etat) et le gestionnaire du lot de pêche (Fédération de pêche) afin de limiter ces impacts. Une réglementation spécifique doit être mise en œuvre dans la réserve.				
<b>Localisation</b>	Vieux Rhin, Bauerngrundwasser et annexes hydrauliques de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	Réduction des dégradations sur le milieu naturel par la pratique de la pêche sur la réserve.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C/2T/2AT	2C/2T/2AT	2C/2T/2AT	2C/2T/2AT	2C/2T/2AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 372 €	1 372 €	1 372 €	1 372 €	1 372 €
<b>Exécutants</b>	Régie Etat Fédération de pêche				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Modification des pratiques de pêche				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_SP01</b> - Sensibilisation des usagers et des acteurs				

<b>MS.06</b>	<b>Gestion des obligations liées aux servitudes</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	Plusieurs ouvrages et infrastructures gérés par des organismes ou des concessionnaires tiers sont présents au sein de la réserve. Cette opération consiste à définir les modalités d'intervention pour la maintenance et l'exploitation de ces ouvrages concédés à ces tiers, afin que la gestion et l'entretien de ces derniers soient compatibles avec les objectifs de protection du site.				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation avec les gestionnaires et organismes tiers</li> <li>• Signatures de convention définissant les modalités d'intervention pour la maintenance et l'exploitation des servitudes en réserve</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C / 3T	2C / 3T	2C / 3T	2C / 3T	2C / 3T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 218 €	1 218 €	1 218 €	1 218 €	1 218 €
<b>Exécutants</b>	Partenaires : EDF, VNF, RTE				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Réalisation des interventions d'entretien courant dans le respect des conventions				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS08</b> - Définition d'un partenariat avec EDF pour l'accueil du public <b>MS09</b> - Définition d'un partenariat avec RTE pour faire évoluer les modes de gestion				

IP.03	Gestion de la végétation ligneuse aux abords des lignes à haute tension				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	<p>La RN est traversée du nord au sud par un réseau aérien de lignes à haute tension exploité par la société RTE. Cette infrastructure nécessite un certain nombre de travaux de maintenance préventive systématique pour des raisons sécuritaires.</p> <p>La gestion de la végétation ligneuse aux abords des lignes figure parmi ces travaux et est autorisée par le décret de classement de la RN. Afin de garantir sa compatibilité avec les objectifs de conservation, cette gestion est réalisée par le gestionnaire dans le cadre d'une convention signée avec RTE (<b>MS.09</b>). En contrepartie, le concessionnaire du réseau s'acquitte d'une redevance auprès de la Ville de Strasbourg.</p> <p>La présente fiche action concerne donc les interventions d'élagage ou d'étêtage des arbres de haut jet et l'abattage des arbres dangereux (secs, malades) dans l'emprise sécuritaire du réseau, ainsi que l'entretien des accès par débroussaillage.</p>				
<b>Localisation</b>	Linéaire de la RN concerné par les lignes HT				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite sur site pour définir les opérations à réaliser et les sujets à traiter</li> <li>• Réalisation des coupes et du débroussaillage dans le respect des règles de sécurité</li> <li>• Exportation et valorisation éventuelle des produits de coupes</li> <li>• Information du concessionnaire selon les modalités définies dans la convention</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Automne/ hiver	Automne/ hiver	Automne/ hiver	Automne/ hiver	Automne/ hiver
<b>Temps de travail (jours)</b>	5 T / 75 AT / 10 Cond	5 T / 75 AT / 10 Cond	5 T / 75 AT / 10 Cond	5 T / 75 AT / 10 Cond	5 T / 75 AT / 10 Cond
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	18 760 €	18 760 €	18 760 €	18 760 €	18 760 €
<b>Exécutants</b>	Partenaire : RTE				
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RTE : subvention à hauteur du coût si réalisation faite par le concessionnaire</li> <li>• Etat : subvention de gestion</li> </ul>				
<b>Observations/commentaires</b>	En cas d'enjeu chiroptère sur les tiges/arbres à supprimer, l'action sera mise en œuvre entre mi-septembre et mi-octobre. Cette opération emploie le débardage à cheval.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Sécurisation régulière des lignes HT.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.09</b> – Définition d'un partenariat avec RTE pour faire évoluer les modes de gestion <b>M_EI.08</b> – Définir un protocole d'intervention sur les arbres à risques				

MS.07	Accompagnement des acteurs lors de projets lourds				Priorité <b>1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	<p>Plusieurs ouvrages et infrastructures gérés par des organismes ou des concessionnaires tiers sont présents au sein de la réserve. Au-delà de la gestion et de l'entretien courant de ces infrastructures (fiche <b>MS06</b>), il est parfois nécessaire de réaliser sur ces dernières des interventions plus lourdes.</p> <p>Ces interventions réalisées dans le périmètre de la réserve impliquent la rédaction d'un dossier d'exécution par le gestionnaire d'ouvrage qui sera soumis à l'approbation du comité consultatif. Ce dossier comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation des travaux envisagés ;</li> <li>• La zone d'intervention ;</li> <li>• La période d'intervention envisagée ;</li> <li>• Les moyens d'intervention</li> <li>• les impacts sur la réserve, les mesures pour les éviter, réduire ou compenser</li> </ul> <p>Au vu de ces éléments le comité consultatif approuve et donne son avis sur le volet environnemental du dossier d'exécution, suite à quoi il estime si le projet ou les travaux sont compatibles avec les objectifs de conservation de la réserve.</p> <p>Il s'agit d'accompagner les gestionnaires d'ouvrages dans ces projets, afin que ceux-ci soient réalisés en compatibilité avec les objectifs de protection de la réserve.</p> <p>Deux projets sont déjà prévus dans le cadre de cette action et ont fait l'objet de plusieurs présentations au comité de gestion:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le remplacement de pylônes (RTE)</li> </ul> <p>Description des travaux présentée en annexe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la mise en place d'enrochements à l'aval du barrage de dérivation (EDF)</li> </ul> <p>Description des travaux présentée en annexe</p>				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance éventuelle dans la rédaction d'un dossier d'exécution</li> <li>• Réunions régulières concernant le projet</li> <li>• Accompagnement des gestionnaires d'ouvrage pour expertise</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C / 2T	2C / 2T	1C / 1T	1C / 1T	1C / 1T
<b>Coût annexe</b>	/	/	/	/	/
<b>Coût global</b>	1 008 €	1 008 €	504 €	504 €	504 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>					

<b>Evaluation de l'opération</b>	Intégration des enjeux de la réserve naturelle par les porteurs de projets
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.11</b> – Collaboration avec les acteurs socio-économiques dans la RN

## ANNEXES

# Remplacement des conducteurs de la ligne 63 000 volts PORT DU RHIN – STRASBOURG Remplacement de supports dégradés Mise en place d'une liaison optique



Chargée de projet :

**Nathalie LEBRUN**

nathalie.lebrun@rte-france.com

Tél : 03 83 92 26 16

RTE – Centre D&I Nancy

8, rue de Versigny – TSA 30007

54 608 VILLERS-LES-NANCY



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DU PROJET .....</b>	<b>2</b>
1.1	CONTEXTE DES TRAVAUX.....	2
1.2	PRESENTATION TECHNIQUE DU PROJET.....	2
<b>2</b>	<b>DONNEES ENVIRONNEMENTALES AU DROIT DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
2.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA RESERVE.....	7
2.2	HABITATS.....	11
2.3	FLORE.....	13
2.4	FAUNE.....	15
2.5	AUTRES DONNEES.....	18
<b>3</b>	<b>EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES EN PLACE ET DES IMPACTS DU PROJET .....</b>	<b>19</b>
3.1	INCIDENCE NATURA2000.....	19
3.2	HABITATS, FAUNE ET FLORE PRESENTS SUR LE SITE .....	19
<b>4</b>	<b>MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS DU PROJET .....</b>	<b>20</b>

# 1 PRESENTATION DU PROJET

## 1.1 Contexte des travaux

La ligne aérienne à 63 000 volts PORT DU RHIN – STRASBOURG n°1, d'une longueur totale de 3,7 kilomètres, est constituée pour moitié de câbles conducteurs datant de 1930.

La politique de RTE prévoit le remplacement des conducteurs ayant atteint une durée de vie de 85 ans. Cette échéance a été atteinte en 2015 pour cet ouvrage.

A l'occasion de ce remplacement, un câble conducteur incluant une fibre optique sera déroulé. Les travaux permettront également le remplacement d'un câble de garde sur certains tronçons de la ligne.

Un renforcement des structures et des fondations d'une partie des supports sera également réalisé ainsi que le remplacement de certains supports vétustes (le support n°6, actuellement dans la zone NATURA 2000, sera déplacé en dehors, les autres remplacements seront réalisés en dehors de la zone NATURA 2000).

Les zones de stockage sont prévues en dehors de la zone NATURA 2000.

Les pistes d'accès et les plateformes sont décrites sur la carte fournie en annexe.

## 1.2 Présentation technique du projet

Les travaux de rénovation de la ligne à 63 000 volts PORT DU RHIN-STRASBOURG n°1 comportent différents volets :

- le remplacement de câbles conducteurs intégrant une fibre optique et le remplacement d'un câble de garde,
- des travaux de renforcement sur la structure et les fondations de certains pylônes,
- la reconstruction du pylône n°6, en dehors de la zone NATURA 2000,
- la mise en peinture de l'ensemble des supports.

La surface d'emprise se limitera aux abords immédiats des pylônes. On estime à 8 le nombre de personnes présentes simultanément sur le chantier dans la zone NATURA 2000.

Planning prévisionnel des travaux :

- Septembre 2018 : travaux sur fondations
- Octobre 2018 : remplacement des câbles, dépose du support n°6, remplacement de pièces sur supports existants (travaux réalisés sous consignation de la ligne).
- Septembre 2019 : travaux de peinture (réalisés sous consignation).

### **Le remplacement des conducteurs et le remplacement du câble de garde**

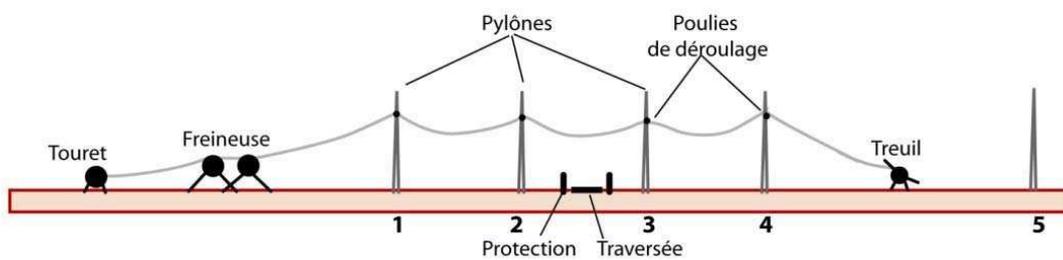
Les travaux consisteront d'une part à remplacer les câbles conducteurs intégrant une fibre optique depuis le poste PORT DU RHIN jusqu'au pylône n°7 et à mettre en place un câble de garde depuis le poste PORT DU RHIN jusqu'au poste de STRASBOURG. Ce sont des opérations très localisées et légères. Elles ne nécessitent qu'une équipe de quelques hommes et demandent peu de matériel.

Le câble conducteur à remplacer sera mis sur poulies par les équipes qui accèderont à chaque support à l'aide de véhicules légers.

Le déroulage du câble aura lieu « sous tension mécanique » de manière à éviter que celui-ci ne touche le sol. Le câble neuf sera relié à l'ancien câble. Le câble à remplacer est ensuite tiré par un treuil ce qui permet de dérouler le câble neuf sans qu'aucun câble ne touche jamais le sol.

Pour le déroulage du câble de garde, la même procédure sera mise en œuvre. Le nouveau câble de garde sera relié à l'ancien et tiré par un treuil d'un côté tout en étant maintenu au-dessus du sol par une freineuse, de l'autre côté.

La durée moyenne d'intervention est de deux à trois semaines par canton. Selon les angles de la ligne et la position des pylônes d'ancrage, un « canton de tir » peut couvrir entre trois et cinq portées dans le cadre de ce projet.



D'autre part, les travaux comprendront le renforcement des structures des pylônes n°9, 10 et 11, la réhabilitation des fondations des pylônes n°8 à 11.

### Le renforcement des structures

Ces travaux consistent à remplacer ou à ajouter des cornières (ou barres) et/ou des boulons dans la structure de ces supports.

Ces renforcements seront plus ou moins importants selon le type de support considéré et les efforts mécaniques associés.

A l'occasion de cette opération, les éléments métalliques inutiles (pare-fils, défense, cadre, échelle...) seront démontés.

Ces opérations sont réalisées sans recours à des moyens techniques spécifiques. Elles correspondent à des interventions légères, ne nécessitant que l'utilisation de véhicules légers et d'une équipe limitée.

Les zones de travaux sont limitées aux abords immédiats de chacun des supports. La durée moyenne d'intervention par support est d'une à deux journées.

### Les travaux de rénovation des fondations

Trois étapes sont nécessaires pour ces travaux de rénovation. La durée moyenne d'intervention par support est d'une à deux journées.

1 – Acheminement du matériel aux pieds du support par des engins légers (petite pelleteuse à chenille, transporteurs à chenilles, véhicules 4X4)

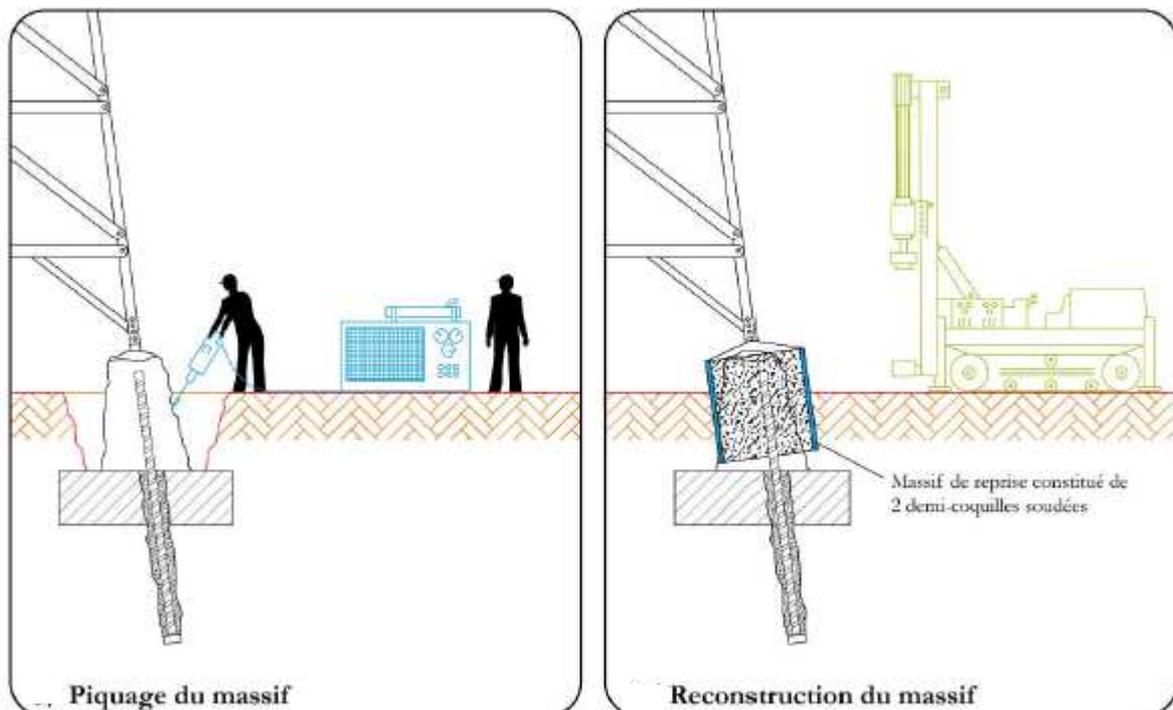
Après la mise en place éventuelle de plaques de roulement pour accéder aux supports, le matériel spécifique nécessaire à ces travaux (pompe à béton ou toupies, marteaux piqueurs, ...) est acheminé.

2 – Piquage du massif

Après avoir dégagé les pieds du support (fouille et excavation), le massif (cheminées ou dalle) existant est piqué au marteau-piqueur.

3 – Réfection du surmassif

Reconstitution du massif : coffrage des cheminées pour coulage du béton.





*Photos de travaux de rénovation de fondations*

### **La mise en peinture des supports**

Accès en véhicule léger et/ou à pied sans nécessité de plateformes

Nettoyage de la structure pour retirer l'ancienne peinture

Remise en peinture

Récupération des déchets au moyen de bâches.



*Photos de travaux de mise en peinture de supports*

## 2 DONNEES ENVIRONNEMENTALES AU DROIT DU PROJET

Afin d'appréhender le contexte environnemental dans lequel vont se dérouler les travaux sur la ligne à 63 000 volts PORT DU RHIN – STRASBOURG N°1, un recensement des données environnementales a été réalisé aux abords de l'ouvrage.

Ce recensement a essentiellement porté sur les données liées au milieu naturel (réseau Natura 2000, ZNIEFF, RAMSAR, Réserve Naturelle Nationale...), sur les données relatives à l'eau potable (captages et périmètres de protection), sur l'urbanisme et les servitudes. Il a été complété par des prospections de terrain en mars, mai et septembre 2016 qui ont permis de dresser un inventaire des espèces faunistiques et floristiques présentes.

### II.I MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

La ligne à 63 000 volts PORT DU RHIN – STRASBOURG N°1, d'une longueur totale d'environ 3,7 kilomètres, présente, à la sortie du poste PORT DU RHIN, un tracé en zone périurbaine, en périphérie de Strasbourg. La ligne surplombe une voie ferrée, plusieurs voies routières puis le Rhin canalisé. La ligne poursuit ensuite son parcours sur l'île du Rohrschollen, où dix pylônes sont implantés dans des prairies alluviales.

La consultation de la base de données CARMEN sur le site de la DREAL Alsace a permis de relever l'existence de secteurs bénéficiant d'une protection aux abords de la ligne et concernant les pylônes 3 à 12.

L'île du Rohrschollen est une Réserve Naturelle Nationale depuis 1997 en raison de l'intérêt écologique majeur qu'elle présente.

Elle est issue du morcellement du massif forestier du Neuhof en lien avec l'industrialisation du secteur, la création de la zone portuaire et du barrage hydroélectrique de Strasbourg. Elle abrite une forêt alluviale relictuelle dans la partie sud et des prairies au nord. Ces habitats remarquables ont été menacés par l'assèchement du site depuis les aménagements du Rhin qui ont modifié son fonctionnement hydraulique. Des travaux de restauration de la dynamique alluviale du site ont été entrepris dans le cadre d'un programme LIFE +. Ils ont concerné le sud de l'île et notamment le Bauerngrundwasser, qui parcourt l'île depuis la pointe sud jusqu'aux abords du poste de STRASBOURG.

La mosaïque d'habitats humides de l'île reste toutefois propice au développement d'une flore et d'une faune riche et remarquable.

Ces milieux prairiaux comportent une grande richesse spécifique qui peut atteindre 70 à 80 espèces végétales par mètre carré. D'après l'expertise floristique menée par Treiber en 2008, ils présentent de nombreuses espèces remarquables comme la grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), le panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), espèces déterminantes ZNIEFF ou comme le dactylorhize incarnat (*Dactylorhiza incarnata*) et le cerfeuil tubereux (*Chaerophyllum bulbosum*), protégées au niveau régional.

L'avifaune patrimoniale de la prairie alluviale fait l'objet d'un suivi et se compose des espèces suivantes :

Le bruant jaune (*Emberiza citrinella*), le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), la fauvette babillarde (*Sylvia curruca*), l'hypolais ictérine (*Hippolais icterina*), la locustelle tachetée

(*Locustela naevia*), la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la rémiz penduline (*Remiz pendulinus*), la rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*).

Le bilan du comptage des couples nicheurs de 2015 donne les résultats suivants :

Espèces	Nbre couples dans la partie nord de l'île (2015)
Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> )	8
Faucon crécerelle ( <i>Falco tinnunculus</i> )	1
Fauvette babillarde ( <i>Sylvia curruca</i> )	0
Hypolaïs icterine ( <i>Hippolaïs icterina</i> )	8
Locustelle tachetée ( <i>Locustela naevia</i> )	0
Pie-grièche écorcheur ( <i>Lanius collurio</i> )	4
Rémiz penduline ( <i>Remiz pendulinus</i> )	0
Rousserolle verderolle ( <i>Acrocephalus palustris</i> )	9

Concernant l'entomofaune, les inventaires ont révélé la présence de 45 espèces de papillons et 27 espèces d'orthoptères. Certaines figurent sur la liste rouge d'Alsace comme le grand nègre des bois (*Minois dryas*), l'azuré du trèfle (*Cupido argiades*), la decticelle carroyée (*Platycleis tessellata*), le criquet vert-échine (*Chorthippus dorsatus*), le criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*) ou encore le cuivré des marais (*Lycaena dispar*).

Une convention est signée entre Rte, la préfecture du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg, gestionnaire de la réserve, pour les travaux d'entretien et de modification des lignes à haute tension situées sur l'île.

## 2.1 Contexte réglementaire de la Réserve

L'île du Rohrschollen est également inscrite comme zone humide d'importance Internationale de la convention RAMSAR.

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I englobe l'île ainsi que le cours du Vieux Rhin. Elle s'intitule « Ile Rhénane du Rohrschollen à Strasbourg » et concerne 394 hectares de prairies et de forêts alluviales ainsi qu'une mosaïque de milieux humides.

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II « Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg » est également défini dans le secteur. Elle forme une vaste zone, de plus 22000 hectares, qui permet la connectivité écologique d'habitats d'intérêt particulier.

Les sites Natura 2000 directement concernés par les travaux sont :

- la Zone Spéciale de Conservation (ZSC), « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch » (FR4201797),
- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim » (FR4211810).

Les pylônes 6 à 11 sont situés dans l'emprise des sites Natura 2000 et de la réserve du Rohrschollen.

## Zone Spéciale de Conservation (ZSC), « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch » (FR4201797)

Le « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch » correspond à un site éclaté qui comprend trois grands ensembles à savoir la bande rhénane, le ried de l'III et celui du Bruch de l'Andlau.

A l'origine, ce site a été désigné en raison de la présence d'une quinzaine d'habitats de la directive et d'une trentaine d'espèces animales et végétales appartenant respectivement aux annexes I et II de la directive « Faune-Flore-Habitats ».

La vallée du Rhin est un site d'importance internationale. Les milieux concernés par ce site sont les dernières forêts alluviales, le Rhin lui-même, les bras morts du fleuve alimentés par les eaux phréatiques, les dépressions occupées par des mares, quelques prairies tourbeuses à molinie bleue, marais calcaires à laïches et prés plus secs à brome érigé.

Ce site étant vaste, une déclinaison du DOCOB (Document d'Objectif) général, a été réalisée par secteur géographique. Le DOCOB sectoriel, validé le 7 décembre 2009, précise que pour la zone « De la Wantzenau à Illkirch », dans laquelle s'inscrit le projet, les habitats remarquables présents sont :

- 91F0 : Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*),
- **91E0<sub>1</sub>**: **Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*** (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*),
- 3240 : Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*,
- 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*),
- 6410 : Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*),
- 6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*),
- 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition,
- 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion*,
- 3140 : Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.,
- 3270 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p.

Les espèces d'intérêt communautaire présentes dans le secteur «De la Wantzenau à Illkirch» correspondent à :

- un mammifère, le castor d'Europe,
- un amphibien, le triton crêté,
- un mollusque, le *Vertigo moulinsiana*,
- neuf poissons et agnathes, le saumon Atlantique, la grande alose, la loche d'étang, la loche de rivière, l'aspe, la bouvière, le chabot, la lamproie marine, la lamproie de Planer,
- cinq insectes, le lucane cerf-volant, l'azuré des paluds, le cuivré des marais, l'agrion de Mercure, le grand capricorne.

La liste détaillée des espèces et des habitats ayant justifiée la désignation du site est présentée dans le Formulaire Standard de Données (FSD), joint à ce dossier en annexe 1.

---

1 **Habitat prioritaire**, c'est-à-dire habitat en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres, et pour la conservation duquel l'Union Européenne porte une responsabilité particulière.

Plus précisément, le DOCOB sectoriel précise les enjeux sur l'île du Rohrschollen concernant les habitats et les espèces :

- maintien des milieux ouverts sur la pointe nord,
- amélioration de la fonctionnalité alluviale par le rétablissement des inondations temporaires et la restauration de cours d'eau dans la partie sud,
- préservation des populations en place de *Vertigo moulinsiana* et de *Triturus vulgaris*, localisées dans la partie sud.

[Zone de Protection Spéciale \(ZPS\) « Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim » \(FR4211810\)](#)

Le Rhin constitue un attrait particulier pour les oiseaux d'eau. Ainsi, il sert d'étape aux oiseaux dans leur migration vers le sud et accueille en hiver des milliers d'anatidés (13% des populations hivernantes en France).

Cette partie du Rhin accueille la nidification de neuf espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux », la bondrée apivore, le milan noir, le busard des roseaux, la sterne pierregarin, le martin pêcheur, le pic cendré, le pic noir, le pic mar et la pie-grièche écorcheur.

Plus de 50000 oiseaux passent l'hiver sur ce site rarement gelé en hiver. On citera le canard chipeau (400-700 individus), le fuligule milouin (2 500-7 000 individus) et le fuligule morillon (10 000 – 20 000 individus) dont les effectifs sont particulièrement remarquables. De nombreuses espèces s'arrêtent lors de leur migration : plongeon arctique, plongeon catmarin, grèbe esclavon...

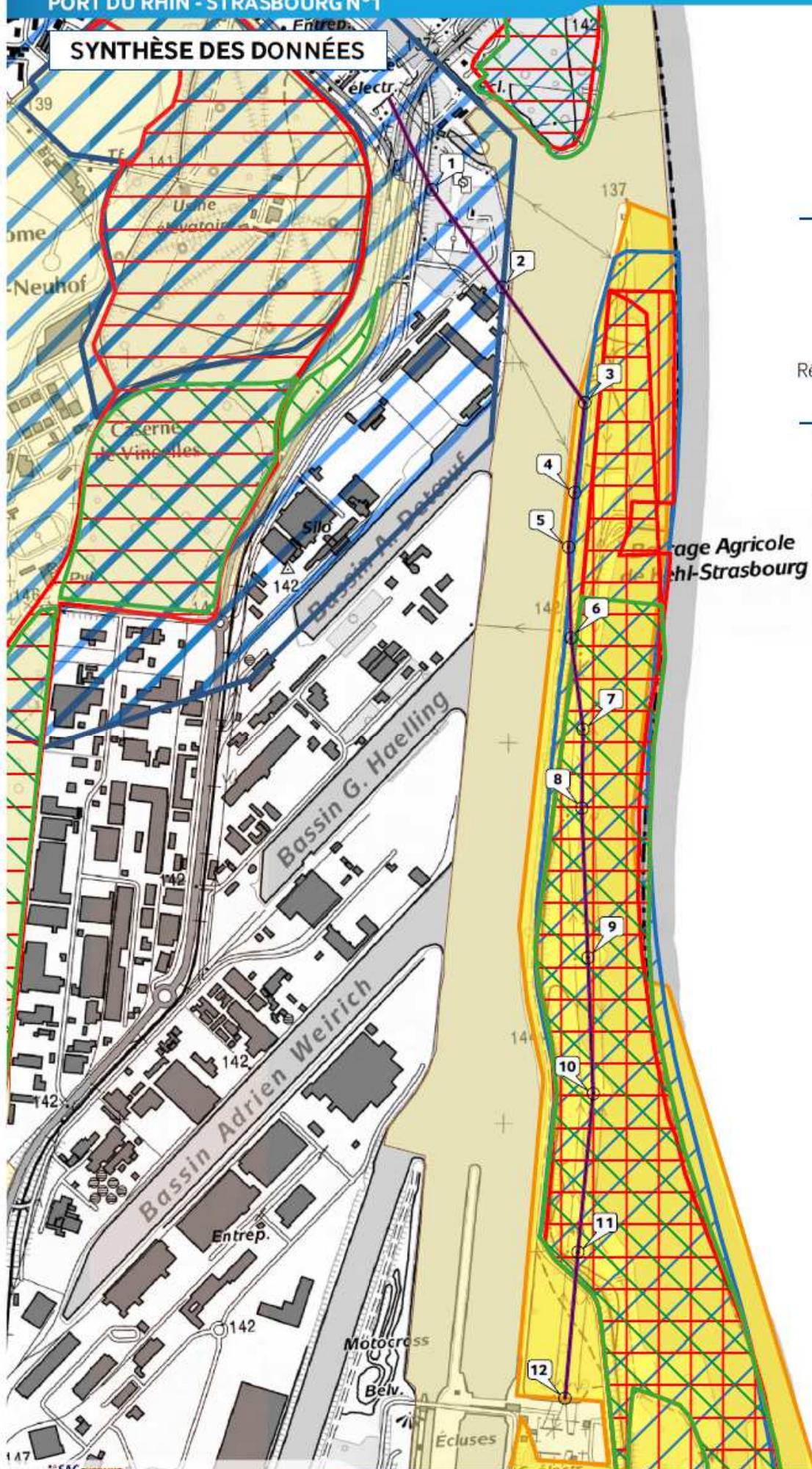
L'importance ornithologique de la vallée du Rhin dépend de la qualité des sites de nidification existants mais aussi de l'accueil réservé aux nombreuses espèces migrant vers le sud.

Ceci implique une gestion particulière des milieux afin d'offrir des conditions optimales :

- gestion forestière de la forêt alluviale,
- conservation ou restauration des milieux humides : roselières, bras morts, prairies alluviales,
- quiétude des oiseaux.

Cette gestion doit bien sûr être réalisée en concertation avec les organismes chargés de l'entretien et de la sécurisation de la navigation sur le Rhin ainsi que de l'exploitation des ouvrages hydroélectriques.

SYNTHÈSE DES DONNÉES



Ligne à 63 000 volts  
Pylône

- Milieu naturel**
- Site Natura 2000 (ZPS) 
  - Site Natura 2000 (ZSC) 
  - ZNIEFF de type I 
  - ZNIEFF de type II 
  - Réserve Naturelle Nationale 
  - Convention Ramsar 

- Réseaux et servitudes**
- Périmètre rapproché de protection de captage 

Age Agricole  
Rh-Stasbourg

La liste complète des espèces ayant justifiée la désignation du site est présentée dans le Formulaire Standard de Données, joint en annexe 1.

Le DOCOB sectoriel précise les enjeux avifaunistiques pour la zone « De la Wantzenau à Illkirch », dans laquelle s'inscrit le projet et notamment pour l'île du Rohrschollen :

- maintien des populations et des sites de nidifications de sternes pierregarins,
- favoriser le maintien ou l'installation du milan noir,
- favoriser l'installation de la bondrée apivore.

## **2.2 Habitats**

D'après la bibliographie (POTONNIER, 2015), les habitats prairiaux relevant de la directive « Faune - Flore-Habitats », présents sur la partie nord de l'île sont les suivants :

- 6210 – Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires,
- 6410 – Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux et argilo-limoneux,
- 6510 – Pelouses maigres de fauche de basse altitude.

Les pelouses sèches (6210) correspondent au groupement à *Centaurea stoebe* et *Festuca duvalii*, présentes sur les digues et les rampes d'accès aux pieds de digue. Cet habitat est maintenu par le passage régulier des véhicules sur ces chemins.

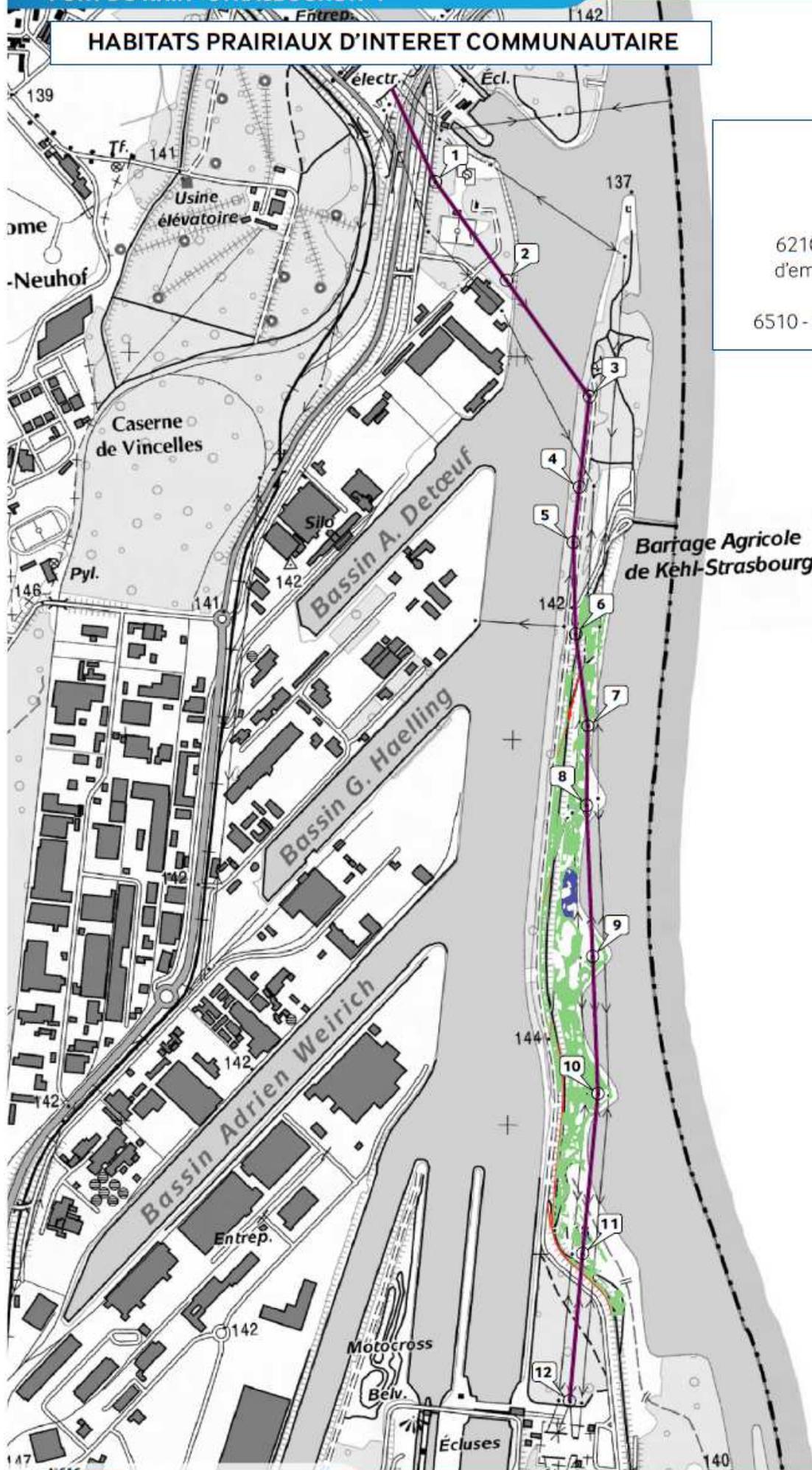
Les prairies à molinies (6410) occupent de faible surface, notamment sous la ligne PORT DU RHIN – STRASBOURG n°1.

Les pelouses maigres de fauche (6510) sont représentées par les prairies à fromental et les prairies à *Festuca arundinacea*. Ces prairies sont largement développées sur l'ensemble de la zone.



*Prairie maigre de fauche aux abords du pylône 7*

HABITATS PRAIRIAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE



Ligne à 63 000 volts	
Pylône	
<b>Habitats prairiaux</b>	
6210 - Pelouses sèches et faciès d'embuisonnement sur calcaire	
6410 - Prairie à Molinia	
6510 - Pelouses maigres de fauche	

## 2.3 Flore

Des prospections ont été réalisées les 4 mars, 18 mai et 21 septembre 2016. Lors de ces trois parcours de terrain, les oiseaux repérés à vue ou au chant ont été recensés, le long de la ligne et à ses abords. Des relevés floristiques ont été réalisés au cours de la deuxième prospection. Un dernier passage, à l'automne, a permis de compléter la liste du peuplement avifaunistique avec les espèces de passage lors de la migration post-nuptiale.

Lors des prospections floristiques, des relevés ont été réalisés dans la prairie sous la ligne électrique et au niveau de la digue, à proximité du pylône n°6.

35 espèces ont été inventoriées dans ces relevés. Parmi celles-ci, **aucune n'est protégée, rare ou menacée** à l'échelle nationale ou régionale.

Les explications concernant les textes réglementaires ainsi que les codes inscrits dans le tableau ci-dessous figurent en annexe 2

Nom français	Nom latin	Liste rouge Alsace (2014)
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	LC
Ail à inflorescences rondes	<i>Allium scorodoprasum</i>	LC
Avoine élevée	<i>Arrhenatherum elatius</i>	LC
Berce sphondyle	<i>Heracleum sphondylium</i>	LC
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	LC
Caille-lait blanc	<i>Galium mollugo</i>	LC
Consoude officinale	<i>Symphytum officinale</i>	LC
Dactyle pelotonné	<i>Dactylis glomerata</i>	LC
Euphorbe petit cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	LC
Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>	LC
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	LC
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	LC
Grémil des champs	<i>Buglossoides arvensis</i>	NT
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>	LC
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	LC
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	LC
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>	LC
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	LC
Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>	LC
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	LC
Orchis militaire	<i>Orchis militaris</i>	LC
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	LC
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	LC
Plantain lanceolé	<i>Plantago lanceolata</i>	LC
Potentille faux fraisier	<i>Potentilla sterilis</i>	LC
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	LC
Rhinante crête de coq	<i>Rhinantus alectorolophus</i>	LC
Ronce bleue	<i>Rubus caesius</i>	LC
Séneçon jacobée	<i>Senecio jacobae</i>	LC
Solidage géant	<i>Solidago gigantea</i>	NA
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>	LC
Thym de bergère	<i>Thymus pulegioides</i>	LC
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	LC
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	LC
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i>	LC

Tableau 1 : Liste des espèces présentes dans les relevés

Il faut noter la présence d'une espèce invasive, le solidage géant (*Solidago gigantea*), très développée aux pieds des pylônes n°6 et 9. C'est une grande plante vivace possédant de nombreux rhizomes qui lui permettent de former des tapis denses. Son expansion peut être particulièrement rapide dans les milieux humides ou les milieux pionniers.



*Pied du pylône 6*



*Solidago gigantea (à gauche plants aux pieds du pylône 6, ci-dessus fleur)*

## 2.4 Faune

Concernant l'avifaune, 43 espèces ont été recensées parmi lesquelles cinq espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et huit espèces menacées (catégorie CR, EN, VU sur les listes rouges) au niveau mondial, national ou régional. Par ailleurs, 28 espèces sont protégées au niveau national.

Les explications concernant les textes réglementaires ainsi que les codes inscrits dans le tableau ci-dessous figurent en annexe 2.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Liste Rouge				
		Directive Oiseaux	Protection nationale	Mondiale de l'UICN (2012)	Nicheur France Métropolitaine (2011/2016)	Hivernant France Métropolitaine (2011)	De passage France métropolitaine (2011)	Oiseaux Nicheurs d'Alsace (2014)
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	-	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	-	LC
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Annexe II/1		LC	NA	NA	-	NA
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Canard Colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Annexe II/1 et III/1		LC	LC	LC	NA	LC
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Annexe II/2		LC	LC	LC	-	LC
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2		LC	LC	NA	-	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	DD	LC
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Annexe II/2	Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	-	NA	-	-
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Annexe II/2		LC	LC	LC	NA	LC
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Annexe II/1 et III/1		LC	LC	-	-	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Annexe II/1 et III/2		LC	LC	NA	NA	LC
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Annexe II/1 et III/2		LC	LC	NT	-	VU
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Annexe II/2		LC	LC	NA	-	LC
Goéland leucophaée	<i>Larus michahellis</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	VU	LC	NA	NA	LC
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	LC	NA	NT
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Annexe I	Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	NT	LC	-	-
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	-	NT
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Annexe II/2		LC	LC	NA	NA	LC
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	-	EN
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe I	Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	VU	NA	-	NT
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Annexe II/2		LC	LC	NA	NA	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	NA	LC
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	NA	LC
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Annexe I	Art.3 arrêté du 29/10/2009	VU	LC	-	NA	LC
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Annexe II/2	Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	LC	NA	EN
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	Annexe II/1 et III/1		LC	VU	LC	NA	-
Pic épeiche	<i>Dendrocoptes major</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	-	LC
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Annexe I	Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	-	LC
Pic vert	<i>Picus veridis</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	-	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Annexe II/2		LC	LC	-	-	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus Linnaeus</i>	Annexe II/1 et III/1		LC	LC	LC	NA	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	NA	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	-	-	LC
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Annexe I	Art.3 arrêté du 29/10/2009	EN	LC	NA	LC	LC
Tourterelle Turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Annexe II/2		LC	LC	-	NA	LC
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		Art.3 arrêté du 29/10/2009	LC	LC	NA	NA	LC

Tableau 2 : Liste des espèces présentes dans les relevés

Plusieurs nids ont été inventoriés dans les consoles ou au centre des poutres des pylônes lors des passages :

- un nid de faucon crécerelle sur le pylône n°9, occupé en mars,
- un nid de corneille noire sur le pylône n°7, occupé en mai,
- trois nids sur le pylône n°3 dont l'occupation n'a pas pu être vérifiée.

Le faucon crécerelle est une espèce protégée au niveau national et à ce titre, il est interdit de porter atteinte aux oeufs, aux nids ou aux individus de cette espèce.



Nid de corneille noire sur le pylône n°7



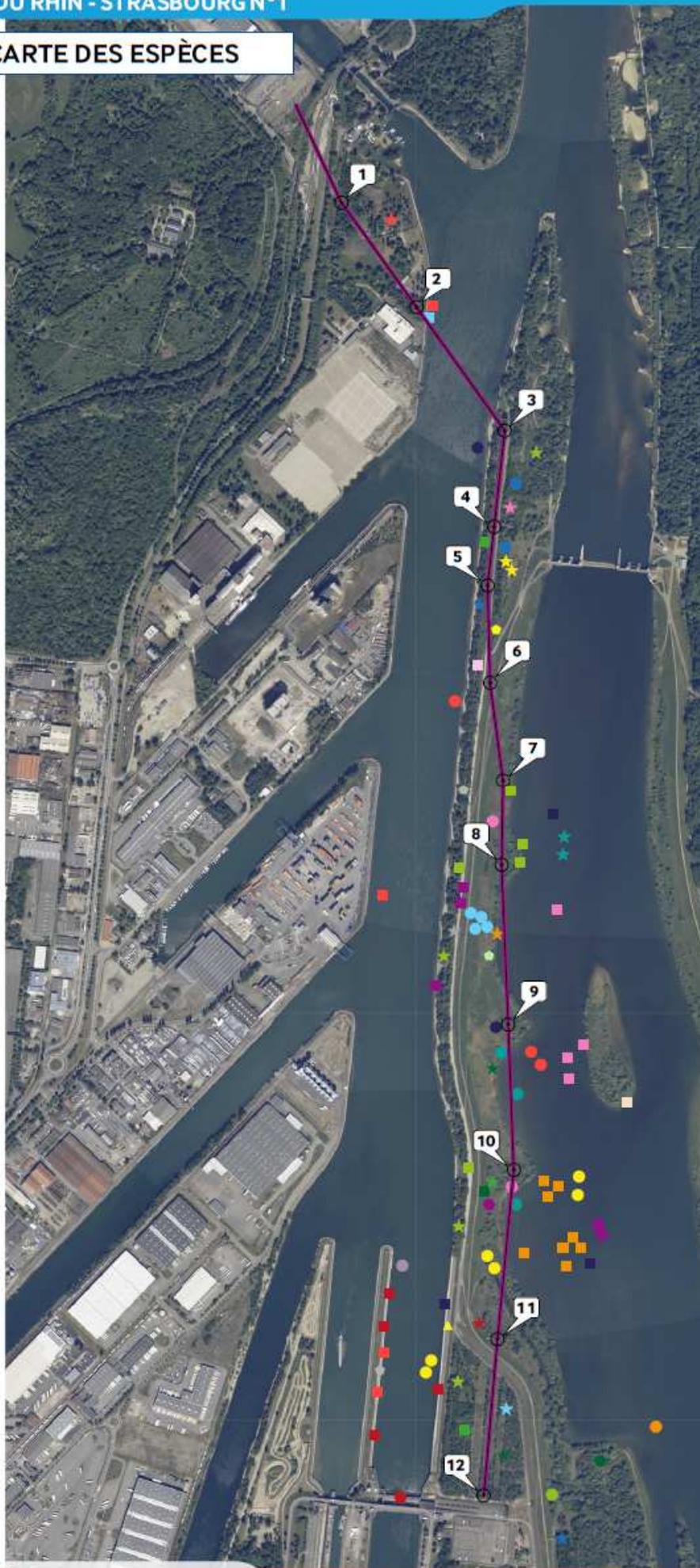
Pic noir

#### Autres observations :

De nombreuses mares temporaires sont présentes sur les chemins de la zone d'étude.

Deux grenouilles vertes (*Pelophylax esculentus*) ont été inventoriées dans une flaque sur le chemin en contrebas de la digue, à proximité du pylône n°11. Cette espèce est inscrite à l'annexe V de la « directive Faune-Flore-Habitats » et fait l'objet d'une réglementation en France (Art.5 arrêté du 19/11/2007), c'est-à-dire que les prélèvements et l'exploitation de cette espèce font l'objet de mesures de gestion: la mutilation de ces animaux est notamment interdite...

CARTE DES ESPÈCES



Ligne à 63 000 volts  
Pylône

- Accenteur mouchet ●
- Bergeronnette grise ●
- Bernache du canada ●
- Buse variable ●
- Canard Colvert ●
- Corbeau freux ●
- Corneille noire ●
- Coucou gris ●
- Cygne tuberculé ●
- Etourneau sansonnet ●
- Faisan de Colchide ●
- Faucon crécerelle ●
- Fauvette à tête noire ●
- Foulque macroule ●
- Fuligule morillon ■
- Geai des chênes ■
- Goéland leucophée ■
- Grand Cormoran ■
- Grande aigrette ■
- Grèbe huppé ■
- Grive musicienne ■
- Héron cendré ■
- Huppe fasciée ■
- Martin-pêcheur d'Europe ■
- Merle noir ■
- Mésange charbonnière ■
- Mésange à longue queue ■
- Mésange bleue ■
- Milan noir ■
- Mouette rieuse ■
- Oie cendrée ■
- Pic épeiche ★
- Pic noir ★
- Pic vert ★
- Pie bavarde ★
- Pigeon ramier ★
- Pouillot véloce ★
- Rosignol philomèle ★
- Rougequeue noir ★
- Sittelle torchepot ★
- Sterne pierregarin ★
- Tourterelle Turque ★
- Verdier d'Europe ★
- Grenouille verte ▲

## **2.5 Autres données**

Les autres données recensées à proximité de la ligne PORT DU RHIN – STRASBOURG n°1 sont les suivantes.

### **Captages d'eau potable**

Le champ captant du polygone (11 puits) est situé immédiatement au sud du poste électrique PORT DU RHIN. Ce champ captant assure près de 80% de l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Strasbourg.

Son périmètre de protection rapproché couvre environ 300 hectares, englobant le poste PORT DU RHIN et ses abords, à savoir les pylônes 1 et 2.

### **Urbanisme**

L'occupation des sols de la commune de Strasbourg est réglementée par un Plan d'Occupation du Sol (POS), approuvé le 18 décembre 1992 et mis à jour en novembre 2015. Ce POS découpe le territoire communal en diverses zones et fixe les règles d'occupation du sol à l'intérieur de ces zones. L'analyse de ce document d'urbanisme met en évidence deux types de zone concernés par le projet :

- les supports 1 et 2 sont implantés en zone UX, zone réservée aux activités et dans laquelle tout programme résidentiel est interdit.
- les supports 3 à 12 sont implantés en zone ND, zone naturelle qui correspond essentiellement aux espaces naturels à protéger en raison de la qualité des sites.

Dans ces deux types de zones sont admises les lignes électriques ainsi que les ouvrages techniques et les installations liés à ces équipements.

### **Inondation**

A noter que l'île du Rohrschollen ainsi que le complexe industriel du Port du Rhin sont situés dans une zone de rétention des crues du Rhin.

Au cours des années, la dynamique alluviale dans ce secteur s'est dégradée. L'île n'était plus inondée qu'environ une fois tous les dix ans.

Dans le but de restaurer cette dynamique et de permettre le maintien d'habitats alluviaux remarquables, des travaux ont été entrepris sur le Bauerngrundwasser. Depuis les travaux, la réalisation des inondations écologiques de l'île du Rohrschollen est prévue pour une gamme de débits du Rhin observée 6 à 8 fois par an, soit en moyenne 50 jours de submersion.

Durant ces phases de submersion, l'accès à l'île est interdit au public jusqu'au retrait complet de l'eau.

### 3 Evaluation des enjeux écologiques en place et des impacts du projet

#### 3.1 Incidence Natura2000

**Concernant les accès**, les chemins et les rampes existants seront utilisés pour l'acheminement du personnel et des matériels avec utilisation de véhicules jusqu'aux pieds des pylônes et d'engins pour le déroulage. Ces accès ne nécessiteront aucun aménagement ou confortement particulier.

Des plaques de roulement seront mises en place en cas d'engorgement des sols, elles permettront de créer des cheminements ou des plates-formes sans déstabiliser les sols.

Aucun abattage ou élagage d'arbre ne sera nécessaire, un entretien régulier des pieds des pylônes étant réalisé.

#### 3.2 Habitats, faune et flore présents sur le site

Concernant **la protection de la ressource en eau**, toutes les précautions seront prises par l'entreprise en charge des travaux (vérification des engins avant intervention, possession de kits absorbant anti-pollution,...) afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle au niveau du vieux Rhin ou du canal.

Concernant les impacts sur la **faune** du secteur et particulièrement sur l'avifaune du site **Natura 2000**, l'impact du remplacement d'un câble conducteur par un câble doté d'une fibre optique intégrée et l'installation d'un câble de garde sera de faible ampleur, la physionomie de la ligne n'étant que peu modifiée par rapport à l'existant. De la même manière, le déplacement du support n°6 ne constitue qu'un impact mineur.

L'impact du projet sera principalement lié aux dérangements pendant la **phase de travaux**. Dans la mesure où les accès aux pylônes existent, l'impact principal sera lié à la présence d'hommes dans les pylônes lors de l'accrochage des poulies pour le déroulage, lors du renforcement et de la mise en peinture des supports. A ceci s'ajoutera, la gêne occasionnée par la présence des engins (bruit, vibration, poussière). A noter toutefois que le contexte dans lequel se trouve le projet est marqué par les bruits du port du Rhin et des diverses entreprises présentes en rive gauche du canal.

Afin de ne pas perturber la nidification du faucon crécerelle, les travaux devront se dérouler entre les mois d'août et de février. L'intervention durant cette période permettra également d'éviter la période sensible pour les amphibiens.

Concernant les impacts sur la flore du secteur, les zones concernées par l'installation des plateformes seront remises en état à la fin du chantier. Des plaques de roulement seront utilisées pour constituer les plates-formes et en cas de besoin de façon à constituer les accès aux pylônes, elles permettront de répartir les charges et éviter de déstabiliser les sols. Les plates-formes resteront en place pendant environ deux à trois semaines. Le planning de réalisation des travaux sera optimisé de façon à garantir une durée de présence des plaques dans la prairie alluviale, la plus courte possible. Ainsi, la prairie perturbée au moment du chantier pourra rapidement retrouver sa dynamique naturelle.

Lors des terrassements pour la mise en place des fondations des nouveaux supports n°4 et 6, les déblais seront évacués pour être incinérés ou enfouis en profondeur car ces sols peuvent contenir des rhizomes de solidage géant. En aucun cas, ces déblais ne devront être réutilisés sur le site ou sur tout autre chantier.

A noter également qu'un **pâturage ovin-caprin** est mis en place sur les habitats prairiaux, pour certains concernés par les travaux. RTE prendra contact avec le service de gestion des espaces naturels de l'Eurométropole de Strasbourg avant intervention de manière à déplacer les enclos et ne créer aucune gêne pour le bétail.

#### 4 MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS DU PROJET

##### Evaluation des incidences potentielles et mesures associées

Compartiments	Incidences potentielles	Mesures d'évitement ou de réduction associées et/ou justifications	Incidences suite à l'application des mesures
Qualité du milieu aquatique	Pollution accidentelle du milieu	- Contrôle du matériel - Système de rétention - Huile biodégradable - Kits anti-pollution (produits absorbants)	Incidence faible et temporaire
Habitats	Dégradation des habitats à enjeu	Délimitation de l'habitat à enjeu situé dans la zone des travaux	Aucune incidence
Flore	Dégradation d'espèces protégées	- Sensibilisation des entreprises - Mise en place de plateformes de répartition de charge pour l'accès aux pylônes du matériel. - Identification et balisage des espèces protégées par un environnementaliste missionné par RTE avec appui des connaissances de l'équipe de la RN ou directement par un membre de l'équipe de la RN.	Incidence faible et temporaire
	Dispersion d'espèces invasives	- Identification et balisage des espèces invasives par un environnementaliste - Si l'espèce ne peut être évitée: * Arrachage, stockage dans des big-bags étanches et évacuation vers une filière agréée * Traitement de l'espèce sur une bâche pour éviter le contact avec le milieu naturel * Mise en place d'un pédiluve pour les engins afin de nettoyer leurs roues après traitement de l'espèce pour éviter sa dispersion * Nettoyage des engins ayant traité l'espèce - Nettoyage des engins avant leur arrivée sur le site pour éviter toute contamination par une espèce envahissante provenant d'un autre site.	Incidence faible et temporaire
Faune	Dérangement des oiseaux	- Evitement de la période de reproduction de l'espèce - Aucune destruction d'habitat	Incidence faible et temporaire
Usages	Perturbation des activités touristiques	- Maintien de l'accès à la réserve	Incidence faible et temporaire

## ANNEXES



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR4201797 - Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">28</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">32</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">33</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

#### 1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

#### 1.2 Code du site

FR4201797

#### 1.3 Appellation du site

Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin

#### 1.4 Date de compilation

31/08/2002

#### 1.5 Date d'actualisation

30/09/2008

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr">www.alsace.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 29/02/2004



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029069014>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 7,7375°

**Latitude** : 48,43333°

### 2.2 Superficie totale

20144 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
<u>3140</u> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		201,44 (1 %)			C	C	C	C	
<u>3150</u> Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		604,32 (3 %)			C	C	B	C	
<u>3240</u> Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>		201,44 (1 %)			D				
<u>3260</u> Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Bartrachion		201,44 (1 %)			C	C	C	B	
<u>3270</u> Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Blidenton</i> p.p.		201,44 (1 %)			C	C	C	C	
<u>6210</u> Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires ( <i>Festuca-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)		402,88 (2 %)			C	C	B	C	
<u>6410</u> Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )		604,32 (3 %)			C	C	B	B	
<u>6430</u> Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		604,32 (3 %)			C	C	B	B	
<u>6510</u> Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )		1007,2 (5 %)			B	C	A	B	
<u>7230</u> Tourbières basses alcalines		201,44 (1 %)			C	C	B	B	
<u>91E0</u> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X	1410,08 (7 %)			B	C	B	B	
<u>91F0</u> Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves ( <i>Ulmion minoris</i> )		3021,6 (15 %)			A	C	A	B	







I	6179	<a href="#">Phengaris nausithous</a>	p				i	R		C	B	B	B
---	------	--------------------------------------	---	--	--	--	---	---	--	---	---	---	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adultes = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15$  % ; B =  $15 \geq p > 2$  % ; C =  $2 \geq p > 0$  % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation									
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories							
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D				
A		<a href="#">Salamandra salamandra</a>			i	P			X					X		
A		<a href="#">Triturus alpestris</a>			i	P										X
A		<a href="#">Triturus helveticus</a>			i	V										X
A		<a href="#">Triturus vulgaris</a>			i	P										X
A		<a href="#">Pelobates fuscus</a>			i	V		X		X				X		
A		<a href="#">Bufo bufo</a>			i	C				X				X		
A		<a href="#">Bufo calamita</a>			i	R		X		X				X		
A		<a href="#">Hyla arborea</a>			i	C		X		X				X		
A		<a href="#">Rana arvalis</a>			i	V		X		X				X		
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>			i	C		X		X				X		
A		<a href="#">Rana esculenta</a>			i	C										X
A		<a href="#">Rana lessonae</a>			i	P		X								X













































## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	19 %
N14 : Prairies améliorées	1 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

**Vulnérabilité :** L'installation d'espaces protégés tout le long du cours du Rhin a permis d'enrayer la destruction du patrimoine naturel alluvial engagée depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et qui a trouvé son paroxysme dans les années 1960. Fortement dépendant des fluctuations de la nappe phréatique, le secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch est très sensible à tout aménagement hydraulique visant à stabiliser le cours du fleuve.

La plaine du Rhin est d'une grande vitalité économique : zones industrielles, commerciales et villages se succèdent. Les pressions foncières sont en conséquence très importantes ; outre les effets directs sur les milieux, elles ont pour effet le cloisonnement du site.

Les espèces aquatiques et subaquatiques sont tributaires de la qualité des eaux.

La préservation optimale des prairies oligotrophes, milieu de vie des papillons, et plus spécifiquement de *Maculinea teleius*, nécessite :

- le maintien d'un maillage suffisant de zones humides ;
- une gestion attentive des prairies à grande Pimprenelle ;
- d'éviter l'enrichissement qui désavantagerait l'espèce de fourmis qui accueille les chenilles des papillons d'intérêt communautaire par rapport à d'autres espèces de fourmis ;
- le maintien d'une gestion extensive à faibles apports d'amendements organiques en phosphore et en nitrates. La gestion actuelle de ces espaces, sous la forme d'une agriculture extensive, d'occupation des sols en prairies et pâturages, d'entretien très légers des parties les plus humides, a créé les conditions favorables à la préservation de ces deux espèces. Elle constituera les bonnes pratiques en la matière. Il en est de même des parcelles cultivées environnantes dont la fertilisation est en équilibre avec la présence de l'habitat de ces espèces.

### 4.2 Qualité et importance

Le site comporte trois grands ensembles, la bande rhénane, le ried de l'Ill et celui du Bruch de l'Andlau.

La vallée du Rhin est un site alluvial d'importance internationale, comme peut l'être, en Europe, la vallée du Danube. L'enjeu patrimonial majeur de la bande rhénane réside dans la conservation des dernières forêts alluviales qui sont à la fois très



productives et de grande complexité structurelle. Ces forêts figurent parmi les boisements européens les plus riches en espèces ligneuses.

Le Rhin lui-même, les bras morts du fleuve, alimentés par les eaux phréatiques, les dépressions occupées de mares, constituent autant de milieux de vie de grand intérêt où se développent une flore et une faune variées, aujourd'hui rares. Il subsiste quelques prairies tourbeuses à Molinie bleues, marais calcaires à laiches et prés plus secs à Brome érigé.

Le ried central était l'un des plus grands marais européens et le plus grand des marais continentaux français. Il doit son existence à l'affleurement de la nappe phréatique rhénane et une partie de ses caractéristiques aux débordements de l'Ill.

Le Bruch de l'Andlau, développé dans une cuvette, présente beaucoup d'affinités avec le ried centre Alsace. Ces deux ensembles possèdent un remarquable réseau de rivières phréatiques, propices, notamment, à la présence de nombreuses espèces de poissons de l'annexe II de la directive Habitats.

Sa désignation est justifiée pour la préservation des forêts alluviales, en particulier l'aulnaie-frênaie, qui connaît là un développement spatial très important, les végétations aquatiques des giessens, mais également la grande diversité de prairies maigres, qui abritent une faune diversifiée d'insectes parmi lesquels figurent divers papillons de l'annexe II de la directive Habitats (par ex. *Maculinea teleius*, *M. nausithous*, etc...).

Ce secteur alluvial présente également un intérêt ornithologique remarquable (reproduction, hivernage et migration de nombreuses espèces) et est désigné sur la plus grande partie de sa surface en zone de protection spéciale.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
H	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		B
L	D03.01	Zones portuaires		B
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E02.01	Usine		B
L	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		O
L	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
L	E06	Autres activités d'urbanisation, industrielles ou similaires		O
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		O
L	F03.01	Chasse		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		B
L	G02.08	Camping, caravanes		O



L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		O
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	A09	Irrigation		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D03.02	Voies de navigation		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F03.01	Chasse		O
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O
M	J02.01.01	Poldérisation		O
M	J02.06	Captages des eaux de surface		O
M	J02.11	Modifications du taux d'envasement, déversement, dépôts de matériaux de dragage		O
M	K04.01	Compétition (flore)		B

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A03	Fauche de prairies		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Etablissement public	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	%



## 4.5 Documentation

- Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace
- KLEIN J.P., STEIMER F. et al., (1992). - Espaces naturels rhénans. Bull. Soc. Ind. Mulh., N°824, vol. 1.
- HAUSCHILD R. et ASael S., (1997). - Catalogue des types de stations forestières de la basse Plaine Rhénane. - G.I.T.E., O.N.F., C.R.P.F., 195 p.
- HAMELIN G., (1990). - Cartographie des stations et des peuplements et gestion à conduire dans une forêt rhénane bénéficiant du statut de forêt de protection : la forêt domaniale de Daubensand. - E.N.S.A.I.A., 76 p.
- HAUSCHILD R., (1990). - Cartographie des forêts rhénanes et réflexion sur la gestion d'une forêt de protection : forêt communale de Rhinau. - E.N.G.R.E.F., 102 p.
- ROCAMORA G., (1994). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. - L.P.O., Ministère de l'Environnement.
- Muséum National d'Histoire Naturelle, (1993). - La faune de France ; inventaire des vertébrés et principaux invertébrés. - Ed. Eclectis.
- BOEUF R., (1997). - Le Bruch de l'Andlau ; végétation prairiale, évaluation patrimoniale et zonage écologique dans le cadre de la mise en place d'une mesure agri-environnement. - D.D.A.F. 67, préfecture du Bas-Rhin.
- PUISSANCE 4, (1991). - Pamina 5 : protection et mise en valeur de l'espace rhénan.
- Office National des Forêts, (1993). - Projet de mise en Réserve Naturelle Volontaire Agréée du Ried de Sélestat ; l'Illwald : rapport scientifique. O.N.F., Direction régionale Alsace, Ville de Sélestat.
- BILLARD R., (1997). - Les poissons d'eau douce des rivières de France ; identification, inventaire et répartitions des 83 espèces. - Les Encyclopédies du Naturaliste, Ed. Delachaux et Niestlé.
- TOUILLET N., (1994). - Les espaces "naturels" sur la frange rhénane. Partie 2 : les espaces protégés. - DIREN Alsace.
- Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1994). - Orientations et directives locales d'Aménagement pour la région forestière Plaine de l'Ill. - 75 p + annexes.
- BUFO (février 2002) - Atlas préliminaire de répartition des amphibiens et reptiles d'Alsace. 21p . Rapport interne.
- SBA (nov. 2003) - Le patrimoine floristique des communes d'Alsace. Listes et statuts des plantes patrimoniales des communes concernées par la directive natura 2000. DIREN Alsace.
- Jean-Michel BICHAIN (2001) - Nouvelles localités alsaciennes de *Vertigo moulinsiana* (Dupuy 1849) et de *Vertigo angustior* Jeffreys, 1830 (Mollusca, Pulmonata, Vertiginidae - Bulletin de l'association philomatique d'Alsace et de Lorraine, tome 37, 2001, p 21 à 28)
- Etude Rheinold Treiber (2006) - Etude relative au choix et la description de sites importants pour la conservation de 2 espèces d'importance communautaire : *Maculinea teleius* et *Vertigo angustior*. DIREN Alsace.
- Etude CSA, 2005 - Base de données cartographique des stations de *Maculinea teleius* et *Maculinea nausithous* inventoriés dans la période 2002-2004, issues de la contribution à l'inventaire de 3 espèces menacées de papillons dans les zones humides (CSA 2002-2004)
- Conservatoire des Sites Alsaciens & Office National des Forêts (coord.), 2004.- Référentiel des habitats reconnus d'intérêt communautaire de la bande rhénane : Description, états de conservation & mesures de gestion. Programme LIFE Nature de conservation et restauration des habitats de la bande rhénane. 158 p.
- CARBIENER R., 1983.- Le grand Ried Central d'Alsace : écologie et évolution d'une zone humide d'origine fluviale rhénane. Bull. Ecol., 14 (4) : 249-277.
- DISTER E., SCHNEIDER E., WENCKER J. & WENGER E., 2002.- Ecologie et gestion, les plaines alluviales du Rhin supérieur. MATE, Région Alsace, AERM. 96 p.



STORCK F., MOUGENEZ S., 2004.- La Loche d'étang (*Misgurnus fossilis*). Synthèse bibliographique et répartition nationale. Conseil Supérieur de la Pêche, Délégation Régionale de Metz. 20 p.  
CARBIENER R., 1970.- Un exemple de type forestier exceptionnel pour l'Europe occidentale : la forêt du lit majeur du Rhin au niveau du fossé rhénan (*Fraxino-Ulmetum Oberd.* 53) intérêt écologique et biogéographique. Comparaison à d'autres forêts thermophiles. *VEGETATIO Acta geobotanica* Vol. XX, 18-III-1970, Fasc. 1-4 : 97-148.

SCHNITZLER A., 1988.- Typologie phytosociologique, écologie et dynamique des forêts alluviales du complexe géomorphologique ello-rhénan (plaine rhénane centrale d'Alsace). Thèse U.E.R. Sciences de la vie et de la terre, U.L.P. Strasbourg : 494p.

Claudia BURCKEL, 1984 - Inventaire et cartographie des sites d'intérêt écologique du grand ried d'Alsace. Proposition pour sa conservation. Mémoire de maîtrise d'aménagement du territoire. Annexe 22, UER de géographie et DRAE Strasbourg.

Roland CARBIENER et Alain BERNARD, 1980 - Le ried centre Alsace. ministère de la qualité de la vie. Affaires scientifiques. convention de recherche 70-26, p 102 à 122.

DE LA GORCE F., SCHAEFFER M., (2007). - Document d'objectifs général des sites Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau FR 4211811 ZPS vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg, BAS-RHIN, FR 4211810 ZPS vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim, BAS-RHIN, FR 4211812 ZPS vallée du Rhin d'Artzenheim à Village Neuf, HAUT-RHIN, FR 4213813 ZPS Ried de Colmar à Sélestat, BAS-RHIN, FR 4201816 ZSC Rhin Ried Bruch de l'Andlau, BAS-RHIN, FR 4201817 ZSC Rhin Ried Bruch de l'Andlau, HAUT-RHIN. - Office National des Forêts, DIREN Alsace. - 76p.

Ouvrage collectif, (2007). - Docobs sectoriels du site Natura 2000, Sites Rhin-Ried-Bruch et des ZPS afférentes. - DIREN Alsace.

J. LEONHART, (2007). - Dossier de demande d'autorisation de défrichement - Notice d'impact - Commune de Sélestat. - 111 p.

J. LEONHART, (2007). - Demande d'autorisation d'exploitation de carrière et de mise en service d'installations classées - Etude d'impact - Commune de Sélestat - 253 p.

J. LEONHART, (2007). - Demande d'autorisation d'exploitation de carrière et de mise en service d'installations classées - Annexes de l'Etude d'impact - Commune de Sélestat - 705 p.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	0 %
23	Réserve biologique dirigée	12 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	12 %
29	Réserve biologique	12 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	28 %
36	Réserve naturelle nationale	5 %
37	Réserve naturelle volontaire	15 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	10 %
39	Forêt de protection	17 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	23 %



21	Forêt domaniale	2 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	15 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	RBD d'Offendorf		12%
31	Sites inscrits des listes de Kembs, Marckolsheim, 67		18%
31	Sites inscrits de l'embouchure de Schoenau-Rhinau		16%
36	RN d'Erstein, d'Offendorf	+	1%
36	RN de l'Île de Rohschollen, de l'île de Rhinau	+	2%
36	Delta de la Sauer	+	2%
37	RNVA de l'Illwald et d'Herbsheim	+	15%
38	Héronnière de Beinheim (Ile aux hérons)	*	0%
38	Cours inférieur de la Moder	+	5%
38	APB du plan d'eau de Plobsheim, de l'étang de Rustloch	+	1%
38	APB de la roselière de Roeschwoog	*	0%
39	FP de Daubensand, Erstein...		17%
52	Réserve de chasse de Strasbourg à Lauterbourg		6%
52	Réserve de chasse de Marckolsheim à Strasbourg		17%
21	Forêts domaniales de Lauterbourg		2%
22	Forêt communale de Mothern, Munchausen...		15%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

*Rana ribunda*, *R. esculenta* et *R. lessonae* sont des espèces qui sont visées sous l'appellation complexe des "grenouilles vertes". Leur détermination spécifique reste à élucider, en conséquence de quoi les informations au regard de ces espèces sont à considérer avec une certaine réserve.

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - O.N.F., Direction régionale : 14, rue du Maréchal Juin, 67084  
 Strasbourg cedex. - Conservatoire des Sites Alsaciens :



écomusée, 68190. - Service de la navigation de Strasbourg -  
DDAF du Bas-Rhin - Ville de Strasbourg

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

### 1) Réserves Naturelles

1.1 Iles de Rhinau, du delta de la Saueur (Conservatoire des Sites Alsaciens) et de Rohrschollen (commune de Strasbourg) :

- connecter ou établir la biodiversité par le maintien de la succession des écosystèmes alluviaux avec tous leurs milieux transitoires, la renaturation des peuplements artificialisés, et la protection des espèces rares ou menacées et de leurs biotopes (mares à amphibiens...)
- conserver la diversité et la qualité paysagère des réserves
- pérenniser le fonctionnement écologique global des îles dépendant des crues du Rhin. Cela passe par une restauration des bras latéraux et un accroissement des débits réservés au vieux Rhin
- améliorer la qualité des eaux entrant dans le réseau hydrographique intérieur et favoriser la réimplantation des espèces disparues de la frange rhénane
- compléter les inventaires naturalistes
- gérer la fréquentation du site et assurer l'accueil et la pédagogie du public.

1.2 Forêts d'Erstein et d'Offendorf (Conservatoire des Sites Alsaciens) :

- renaturer les habitats forestiers artificialisés et restaurer les sites dégradés de forêt alluviale à bois dur
- restaurer les stades pionniers à Saule qui tendent à disparaître depuis la suppression de la dynamique fluviale
- conserver les arbres morts
- gérer le réseau hydrographique et les conditions d'écoulement (poldérisation)
- contenir l'envahissement du site par des espèces exogènes (Solidage géant, Impatience de l'Himalaya...).

### 2) Réserve Naturelles Volontaires

2.1 Illwald :

- compléter la connaissance actuelle du milieu naturel (inventaires faune / flore, analyses de la qualité des eaux...)
- protéger et restaurer certains sites dégradés (formations boisées, prairies...).
- restaurer le système d'irrigation
- redéfinir la gestion forestière (arrêt des coupes de régénération sur de grandes surfaces...)
- élaborer un plan de circulation en forêt et transférer les activités de loisirs anciennement sur le site.



### 3) Forêts alluviales (domaniales, communales et de protection)

Sur la quasi-totalité des forêts rhénanes bénéficiant du régime forestier ayant obtenu ou étant sur le point d'obtenir le statut de forêt de protection pour des raisons écologiques, la gestion a pour objectif essentiel la protection du milieu et s'efforce de maintenir ou de restaurer :

- les facteurs régissant la complexité stationnelle par le maintien du caractère alluvial des forêts
- la richesse des forêts rhénanes exprimées par la diversité en espèces végétales ligneuses, la structure multistratifiée des peuplements, une faune et une flore exceptionnelles.

Ainsi l'ORLAM Vallée du Rhin préconise de créer une "série d'intérêt écologique particulier" pour toutes les forêts rhénanes classées en forêts de protection, les autres massifs devant faire l'objet d'une série à objectifs principaux de protection. L'objectif de production est toujours subordonné aux objectifs de protection.

L'ORLAM Plaine de l'Ill prône clairement un objectif de production de bois d'oeuvre feuillu de qualité mais dans le respect de la structure et de la composition de la forêt alluviale ellane.

Les fonctions d'accueil du public importantes pour certains massifs péri-urbains ne feront pas l'objet de création de série à proprement parler. Ces fonctions pourront être néanmoins prises en compte en tant qu'objectif secondaire sur tout ou partie de la forêt.

Les documents d'objectifs devront tenir compte des impératifs d'intervention sur les ouvrages du Rhin pour assurer la sécurité des personnes et des biens.



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR4211810 - Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">13</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">14</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR4211810	1.3 Appellation du site Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim
1.4 Date de compilation 31/08/2002	1.5 Date d'actualisation 31/03/2004	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr">www.alsace.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/02/2005



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000257981](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000257981)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 7,7075°

**Latitude** : 48,33528°

### 2.2 Superficie totale

8703 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67011	ARTOLSHEIM
67055	BOOFZHEIM
67056	BOOTZHEIM
67086	DAUBENSAND
67090	DIEBOLSHEIM
67130	ERSTEIN
67131	ESCHAU
67146	FRIESENHEIM
67154	GERSTHEIM
67277	MACKENHEIM
67281	MARCKOLSHEIM
67336	NORDHOUSE
67338	OBENHEIM
67378	PLOBSHEIM
67397	RHINAU
67422	SAASENHEIM
67453	SCHOENAU



67482	STRASBOURG
67486	SUNDHOUSE

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15$  % ; B =  $15 \geq p > 2$  % ; C =  $2 \geq p > 0$  % .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site					
					Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Min	Max					Cons.	Isol.	Glob.	
B	A001	<u><i>Gavia stellata</i></u>		w			i	P		D				
B	A002	<u><i>Gavia arctica</i></u>		w			i	P		D				
B	A003	<u><i>Gavia immer</i></u>		w	0	3	i	P		D				
B	A004	<u><i>Tachybaptus ruficollis</i></u>		w	150	250	i	P		C	A	C	A	A
B	A005	<u><i>Podiceps cristatus</i></u>		w	200	300	i	P		C	A	C	A	A
B	A006	<u><i>Podiceps grisegena</i></u>		w		10	i	P		D				
B	A017	<u><i>Phalacrocorax carbo</i></u>		w	350	700	i	P		C	A	C	A	A
B	A021	<u><i>Botaurus stellaris</i></u>		w			i	P		D				
B	A023	<u><i>Nycticorax nycticorax</i></u>		c		10	i	P		D				



B	A027	<u>Egretta alba</u>	w	10	25	i	P			C	A	C	A
B	A028	<u>Ardea cinerea</u>	w	20	70	i	P			C	A	C	A
B	A031	<u>Ciconia ciconia</u>	c			i	P			D			
B	A036	<u>Cygnus olor</u>	w	300	1000	i	P			C	A	C	A
B	A037	<u>Cygnus columbianus bewickii</u>	c		10	i	P			D			
B	A038	<u>Cygnus cygnus</u>	c		10	i	P			D			
B	A039	<u>Anser fabalis</u>	w	500	1500	i	P			A	A	B	A
B	A041	<u>Anser albifrons</u>	w	10	10	i	P			C	A	B	A
B	A043	<u>Anser anser</u>	w	300	300	i	P			C	A	C	A
B	A050	<u>Anas penelope</u>	w	1000	1000	i	P			C	A	C	A
B	A051	<u>Anas strepera</u>	w	2500	3200	i	P			B	A	C	A
B	A052	<u>Anas crecca</u>	w	600	1200	i	P			C	A	C	A
B	A053	<u>Anas platyrhynchos</u>	w	3000	4500	i	P			C	A	C	A
B	A054	<u>Anas acuta</u>	w	10	10	i	P			D			
B	A056	<u>Anas clypeata</u>	w	20	40	i	P			D			
B	A058	<u>Netta rufina</u>	w		10	i	P			D			
B	A059	<u>Aythya ferina</u>	w	900	1300	i	P			C	A	C	A
B	A061	<u>Aythya fuligula</u>	w	7000	11000	i	P			A	A	C	A
B	A062	<u>Aythya marila</u>	w		10	i	P			D			
B	A066	<u>Melanitta fusca</u>	w		10	i	P			D			
B	A067	<u>Bucephala clangula</u>	w	500	650	i	P			A	A	C	A
B	A068	<u>Mergus albellus</u>	w	10	30	i	P			C	A	C	A
B	A070	<u>Mergus merganser</u>	w	15	45	i	P			C	A	C	A





B	A193	<a href="#">Sterna hirundo</a>	r	100	100	p	P		D	A	C	A
B	A197	<a href="#">Chlidonias niger</a>	c	100	300	i	P		D	A	C	A
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	p	10	10	p	P		C	A	C	A
B	A234	<a href="#">Picus canus</a>	p	10	20	p	P		C	A	C	A
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	p	10	20	p	P		C	A	C	A
B	A238	<a href="#">Dendrocopos medius</a>	p	200		p	P		C	A	C	A
B	A294	<a href="#">Acrocephalus paludicola</a>	c			i	V		D			
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r	50	100	p	P		D			
B	A604	<a href="#">Larus michahellis</a>	w	50	50	i	P		C	A	C	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$ ; B =  $15 \geq p > 2\%$ ; C =  $2 \geq p > 0\%$ ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Espèce		Population présente sur le site				Motivation									
	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.			Autres catégories						
			Min	Max			C I V P	IV	V	A	B	C	D			
A		<a href="#">Triturus vulgaris</a>			i	P									X	
A		<a href="#">Bufo bufo</a>			i	P						X				
A		<a href="#">Hyla arborea</a>			i	P			X			X				
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>			i	P			X			X				







Date d'édition : 16/10/2015  
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.  
<http://mnhn.mnhn.fr/site/natura2000/FR4211810>

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	48 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	8 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : L'importance ornithologique de la vallée du Rhin dépend de la qualité des sites de nidification existants mais aussi de l'accueil réservé aux nombreuses espèces migrant vers le sud.

Ceci implique une gestion particulière des milieux afin d'offrir des conditions optimales :

- gestion forestière de la forêt alluviale,
- conservation ou restauration des milieux humides : roselières, bras morts, prairies alluviales,
- quiétude des oiseaux.

Cette gestion doit bien sûr être réalisée en concertation avec les organismes chargés de l'entretien et de la sécurisation de la navigation sur le Rhin ainsi que de l'exploitation des ouvrages hydroélectriques.

### 4.2 Qualité et importance

Le Rhin a un attrait particulier pour les oiseaux d'eau. Ainsi il sert d'étape aux oiseaux dans leur migration vers le sud et accueille en hiver des milliers d'anatidés (13% des populations hivernantes en France).

Cette partie du Rhin entre Strasbourg et Marckolsheim est désignée en tant que ZICO. En effet, elle accueille la nidification de 9 espèces de l'annexe I de la Directive : Bondrée apivore, Milan noir, Busard des roseaux, Sterne pierregarin, Martin pêcheur, Pic cendré, Pic noir, Pic mar, Pie-grièche écorcheur.

Deux de ces espèces, le pic et la sterne atteignent le seuil de désignation. La population de Pic mar représente plus de 1% de la population européenne dans l'aire biogéographique considérée. Ce secteur du Rhin accueille les principales stations alsaciennes de reproduction de la Sterne pierregarin et du Busard des roseaux.

Plus de 50000 oiseaux passent l'hiver sur ce site rarement gelé en hiver. Parmi elles, on citera trois espèces dont les effectifs hivernants justifient la ZICO. Il s'agit du canard Chipeau (1500 à 2500 oiseaux), du Fuligule morillon (14000 oiseaux) et du Grand cormoran (plus de 1000 oiseaux).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	D03.01	Zones portuaires		I
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E02.01	Usine		I
L	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
L	E06	Autres activités d'urbanisation, industrielles ou similaires		O
L	F04	Prélèvements sur la flore		B
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		B
L	G02.08	Camping, caravanes		O
L	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	A08	Fertilisation		B
M	A09	Irrigation		B
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		O
M	D03.01	Zones portuaires		O
M	D03.02	Voies de navigation		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	E02.01	Usine		O
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		O
M	F02.03	Pêche de loisirs		O
M	F03.01	Chasse		B
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		O
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O
M	J02.06	Captages des eaux de surface		O



M	J02.11	Modifications du taux d'envasement, déversement, dépôts de matériaux de dragage		O
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		O
M	K04.01	Compétition (flore)		I
<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	%
Etablissement public	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

#### 4.5 Documentation

ROCAMORA G., (1994). - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France - L.P.O., Minist. de l'Environnement.

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992 - DIREN Alsace

Muséum National d'Histoire Naturelle, (1994). - Le livre rouge ; inventaire de la faune menacée en France - WWF, Minist. de l'Environnement, Ed. NATHAN.

BERTHON Igor, (1995). - Annexes au plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'île de Rhinau. Université Louis Pasteur Strasbourg I - UFR Sciences de la Vie et de la Terre. Conservatoire des sites Alsaciens. Rapport de DESS Sciences de l'environnement.

LPO - Bases de données ornithologiques

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	18 %
36	Réserve naturelle nationale	25 %



38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	10 %
39	Forêt de protection	7 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	36 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Ile de Rhinau		6%
31	Ile de Marckolsheim		4%
31	Forêt de Daubensand		7%
36	Réserve Naturelle		25%
38	Ile Rhinau		4%
38	Ile du Rohrschollen		4%
38	Forêt d'Erstein		2%
39	Plan d'eau de Plobsheim		7%
53	Forêts du Rhin		36%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Conservatoire des sites Alsaciens - Bureau des Réserves Naturelles Rhénanes Ecomusée 68190 UNGERSHEIM. -  
 Préfecture de Région Alsace :5 place de la République, 67000 Strasbourg.

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui



Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Sur la Réserve d'Erstein, l'exploitation sylvicole et les constructions sont interdites, la chasse et la circulation motorisée réglementées. L'un des enjeux majeurs de la gestion de la réserve est le rétablissement d'inondations régulières.

Sur l'île de Rhinau, l'objectif est d'assurer la protection et la conservation du patrimoine biologique en interdisant certaines activités (décharge, travaux, activités commerciales et industrielles, sylvicoles, publicitaires et touristiques).

Pas d'organisme gestionnaire sur le plan d'eau de Plobsheim. Le suivi scientifique se limite à des comptages en hiver et en été des canards nicheurs.

Toute modification de l'état ou de l'aspect des lieux de l'île de Marckolsheim doit être déclarée à l'Architecte des Bâtiments de France.

Les forêts de protection sont soumises à un régime particulier qui assure le maintien de l'état boisé et la conservation du caractère original des peuplements par une sylviculture appropriée.

L'objectif de la réserve de chasse est de protéger la faune et ses habitats. Tout acte de chasse est strictement interdit.

## *ANNEXE 2 : Protection des habitats et des espèces*

La **directive « Habitats » 92/43/CEE du 21 mai 1992** concernant la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage, fixe en :

- annexe I, la liste des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC),
- annexe II les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC), [...]
- annexe V les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

La **directive « Oiseaux » 79/409 du 2 avril 1979** concernant la conservation des oiseaux sauvages fixe en :

- annexe I, la liste des espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciales concernant son habitat (désignation de ZPS), afin d'assurer sa survie et sa reproduction dans son aire de distribution,
- annexes II/1 et II/2, la liste des espèces pouvant être l'objet d'actes de chasse dans le cadre de la législation nationale en raison de leur niveau de population, de leur distribution géographique et de leur taux de reproductivité dans l'ensemble de la Communauté européenne,
- annexe III/1 et III/2, la liste des espèces pouvant être commercialisées pour autant que les oiseaux aient été licitement tués, capturés ou acquis.

**L'arrêté du 29 octobre 2009**, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français ainsi que les modalités de leur protection, interdit pour les espèces citées dans son article 3, sur le territoire métropolitain et en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- la destruction intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux,
- la perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction...

**L'arrêté du 19 novembre 2007**, fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, interdit pour les espèces citées dans son article 5, sur le territoire métropolitain et en tout temps :

- la mutilation,
- la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés dans le milieu naturel.

## Espèces menacées/Listes rouges

Les listes rouges sont élaborées par les experts de la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN au niveau mondial et déclinées aux échelons nationaux puis régionaux.

Avec le système de la Liste rouge de l'UICN, chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des neuf catégories suivantes : Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE).

Au niveau régional, la codification peut varier, ainsi en Alsace, on trouve les catégories suivantes : Actuellement éteinte (RE), En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA).

**Rte**  
Centre de Développement et Ingénierie Nancy  
8 rue de Versigny  
54 600 VILLERS LES NANCY Cédex  
[www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

## **Plan de Gestion de la RNN du Rohrschollen 2018/2022**

### **Annexe Descriptif et analyse environnementale des travaux de pose d'enrochements à l'aval du barrage de Strasbourg**

(cf fiche MS.07 Accompagnement des acteurs lors de projets lourds)



Enrochements de confortement à l'aval du barrage de Strasbourg  
EDF - Unité de Production EST 54 Avenue Schuman 68050 MULHOUSE CEDEX  
Fabien SALLES – [fabien.salles@edf.fr](mailto:fabien.salles@edf.fr) – 03.89.35.21.98  
Anne REEB – [anne.reeb@edf.fr](mailto:anne.reeb@edf.fr) - 03 89 35 20 98

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DES TRAVAUX ENVISAGES.....</b>	<b>2</b>
1.1	CONTEXTE DES TRAVAUX.....	2
1.2	PRESENTATION TECHNIQUE DES TRAVAUX.....	3
<b>2</b>	<b>DONNEES ENVIRONNEMENTALES AU DROIT DES TRAVAUX.....</b>	<b>5</b>
2.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA RESERVE.....	5
2.1.1	<i> Réserve Naturelle Nationale</i> .....	5
2.1.2	<i> NATURA 2000</i> .....	6
2.1.3	<i> ZNIEFF</i> .....	7
2.1.4	<i> ZICO</i> .....	7
2.1.5	<i> ZONE HUMIDE REMARQUABLE D'INTERET AU MOINS REGIONAL</i> .....	8
2.1.6	<i> ZONE RAMSAR</i> .....	9
2.1.7	<i> ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE</i> .....	10
2.2	HABITATS.....	10
2.3	FLORE.....	11
2.4	FAUNE.....	12
2.4.1	<i> Mammifères</i> .....	12
2.4.2	<i> Oiseaux</i> .....	12
2.4.3	<i> Reptiles et amphibiens</i> .....	13
2.4.4	<i> Insectes</i> .....	13
<b>3</b>	<b>EVALUATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES EN PLACE ET DES IMPACTS DU PROJET .....</b>	<b>14</b>
3.1	INCIDENCE NATURA 2000 .....	14
3.1.1	<i> Habitats</i> .....	14
3.1.2	<i> Mammifères</i> .....	15
3.1.3	<i> Amphibiens</i> .....	15
3.1.4	<i> Poissons</i> .....	15
3.1.5	<i> Invertébrés</i> .....	15
3.1.6	<i> Espèces végétales</i> .....	16
3.1.7	<i> Oiseaux</i> .....	16
3.1.8	<i> Conclusion Natura 2000</i> .....	16
3.2	HABITATS, FAUNE ET FLORE PRESENTS SUR LE SITE .....	16
3.2.1	<i> Habitats</i> .....	16
3.2.2	<i> Flore</i> .....	17
3.2.3	<i> Faune</i> .....	17
<b>4</b>	<b>MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS DES TRAVAUX .....</b>	<b>18</b>

# 1 PRESENTATION DES TRAVAUX ENVISAGES

## 1.1 Contexte des travaux

Les travaux consistent à la mise en place d'enrochements à l'aval immédiat du radier en béton du barrage de Strasbourg.

En effet, l'étanchéité de la fondation du barrage est assurée à l'aval par un rideau de palplanches s'enfonçant à 13 mètres de profondeur et destiné à servir de protection vis-à-vis des affouillements régressifs. Le plafond du chenal d'évacuation situé directement à l'aval du rideau de palplanches est constitué par des enrochements sur 2,5m de profondeur, servant à protéger le rideau de palplanches.

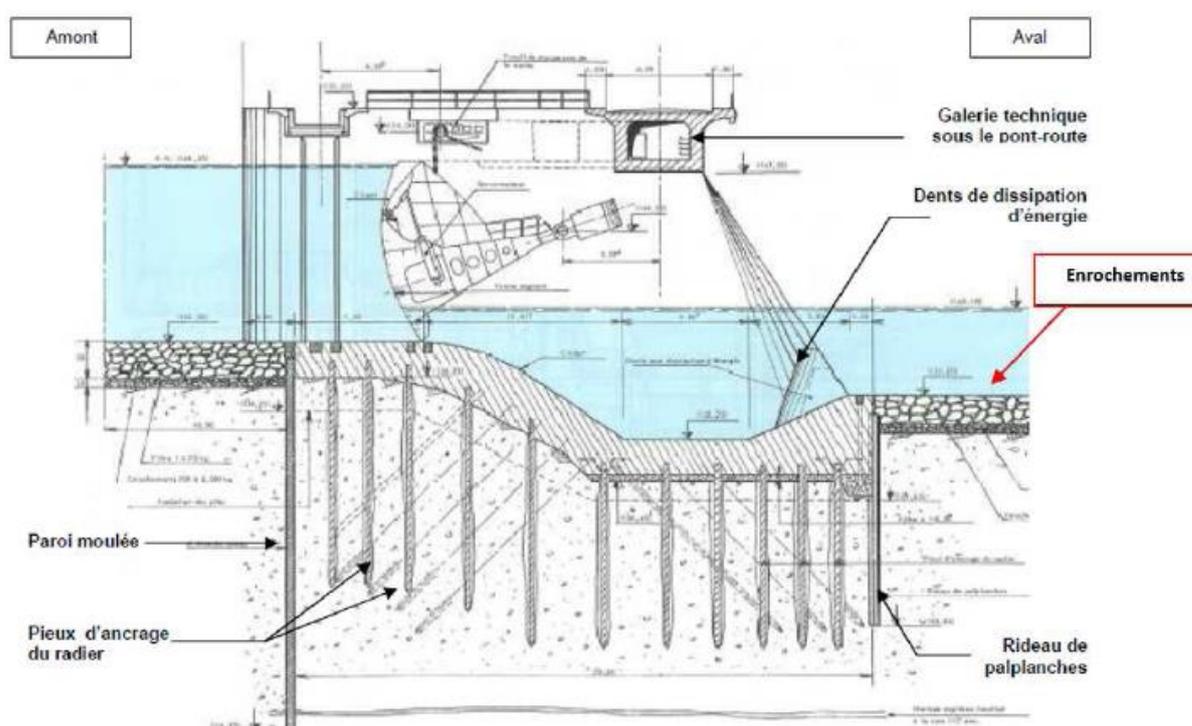


Figure 1 : Coupe du barrage

Les enrochements placés en aval du rideau de palplanches servent de protection mécanique contre l'érodabilité externe de la fondation (risque intrinsèque connu depuis la conception), et ils permettent de briser l'énergie de l'eau. L'érodabilité de la fondation est limitée par de la surveillance, bathymétrie, levé topographique et mesures de l'écartement des passes (fil INVAR), ainsi que par des travaux de recharge de la protection en enrochements (objet de ce document).

La photographie aérienne ci-dessous précise l'emplacement des travaux dans la Réserve (Emprise finale de l'aménagement et emprises du chantier y compris les voiries temporaires et les zones de stockage des matériaux et des engins).

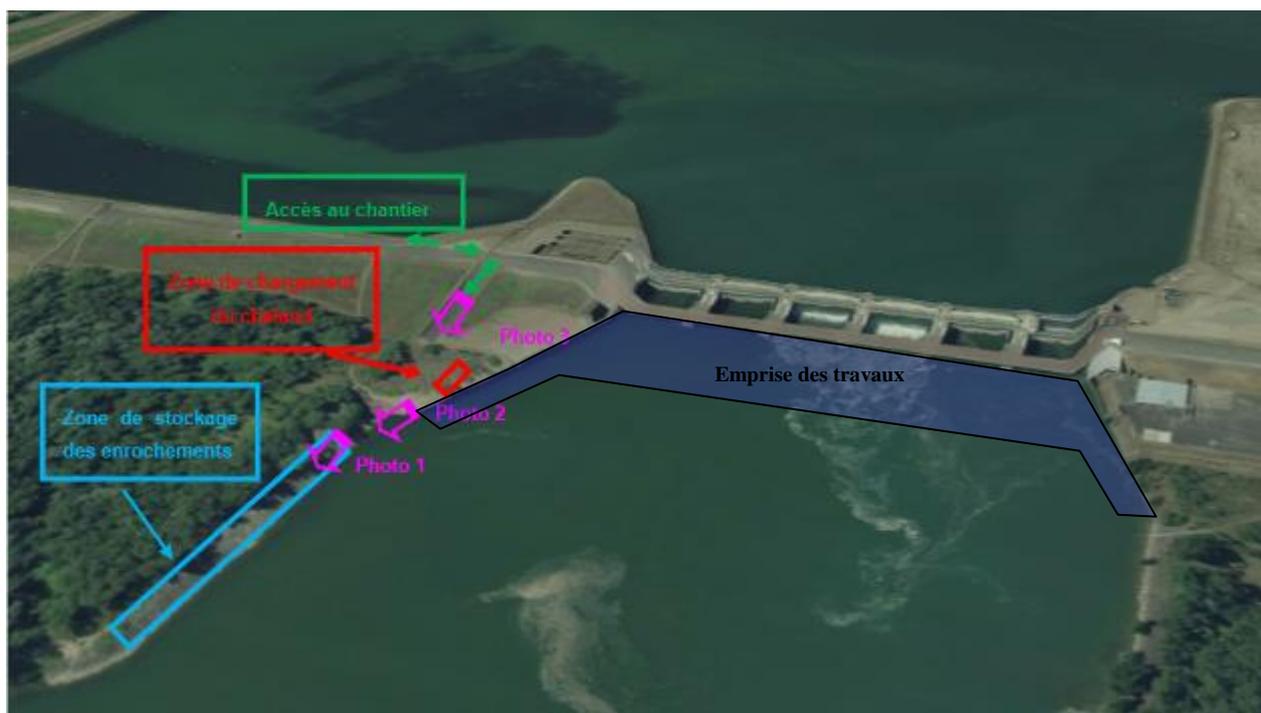


Figure 2 : Emprise du chantier



Figure 3 : Photos 1, 2 et 3

## 1.2 Présentation technique des travaux

Les travaux seront réalisés depuis la rive droite du Vieux Rhin. Ils consistent à :

- Préparer la zone de stockage des enrochements (capacité : 1500 tonnes), sur la rive droite en aval du barrage de Strasbourg (cf. Figure 2). Pour utiliser cette zone, de jeunes arbres et arbustes devront être coupés. La surface de la zone de stockage est d'environ 600 m<sup>2</sup>. Les espèces protégées, si présence sur le site, seront repérées par un écologue, et balisées afin de ne pas être impactées par les travaux.
- Créer une zone de chargement des enrochements. Aménager une rampe d'accès à l'eau (3 mètres de largeur par 4 mètres de longueur) sera installée pour qu'une

pelle équipée d'un grappin puisse venir remplir la barge (cf. Figure 2). La barge sera mise à l'eau par une grue placée au niveau de la base vie.

- Préparer l'accès des camions : une branche d'un sujet âgé devra être élaguée car elle gêne l'accès des camions à la zone de chargement. Un bosquet de saules à droite du portail d'accès devra également être coupé.
- Une fois la barge chargée, elle déposera les enrochements au niveau des zones affouillées en aval du barrage.

Les déchets végétaux seront broyés et laissés sur site, en lisière de forêt.

Une partie du stock des enrochements est constituée avant le démarrage des travaux afin de ne pas avoir à interrompre la mise en place des enrochements.

Avant le démarrage des travaux d'enrochements, le Titulaire réalise un relevé sonar des zones à traiter et détermine le nombre de clapages à réaliser sur chaque profil à traiter. Un ou plusieurs câbles (selon l'ampleur des affouillements) sont tendus entre les deux rives à l'aval du barrage au niveau de chaque profil : 10m, 20m, 30m. Ils permettent un repérage visuel des zones à conforter.

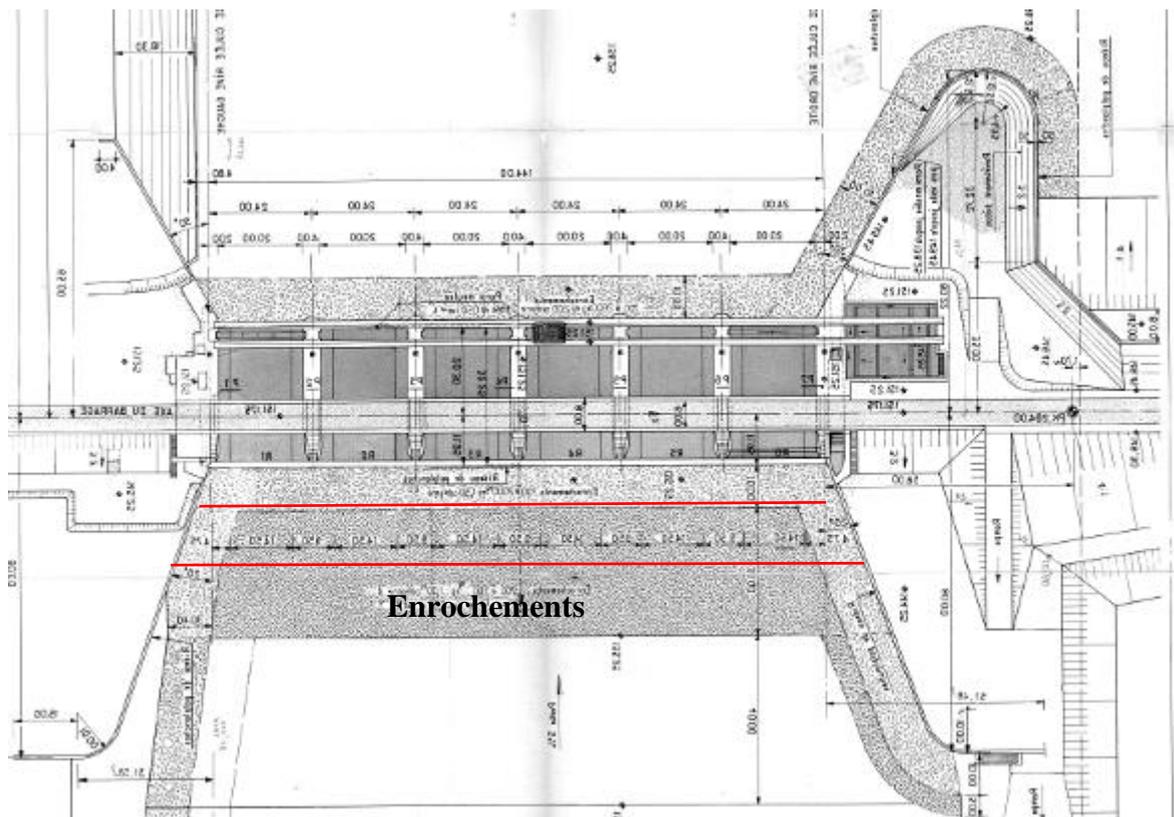


Figure 4 : Schéma de principe localisant le secteur où déposer les enrochements

Ces travaux font partis de la maintenance de l'aménagement, avec une périodicité d'environ 15 ans.

Plan de Gestion de la RNN du Rohrschollen 2018/2022

Annexe : Descriptif et analyse environnementale des travaux de pose d'enrochements à l'aval du barrage de Strasbourg

## 2 DONNEES ENVIRONNEMENTALES AU DROIT DES TRAVAUX

Le projet est situé à proximité de zones naturelles faisant l'objet des protections réglementaires suivantes.

### 2.1 Contexte réglementaire de la Réserve

#### 2.1.1 Réserve Naturelle Nationale

Le projet est située au sein de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) « Île du Rohrschollen ». Le classement de l'Île du Rohrschollen en RNN s'est fait par décret le 04/03/1997. La surface de la RNN est de 309,91 ha.

Son classement a pour but de préserver la forêt alluviale, rare et en régression partout en Europe. La Ville de Strasbourg en est le gestionnaire.

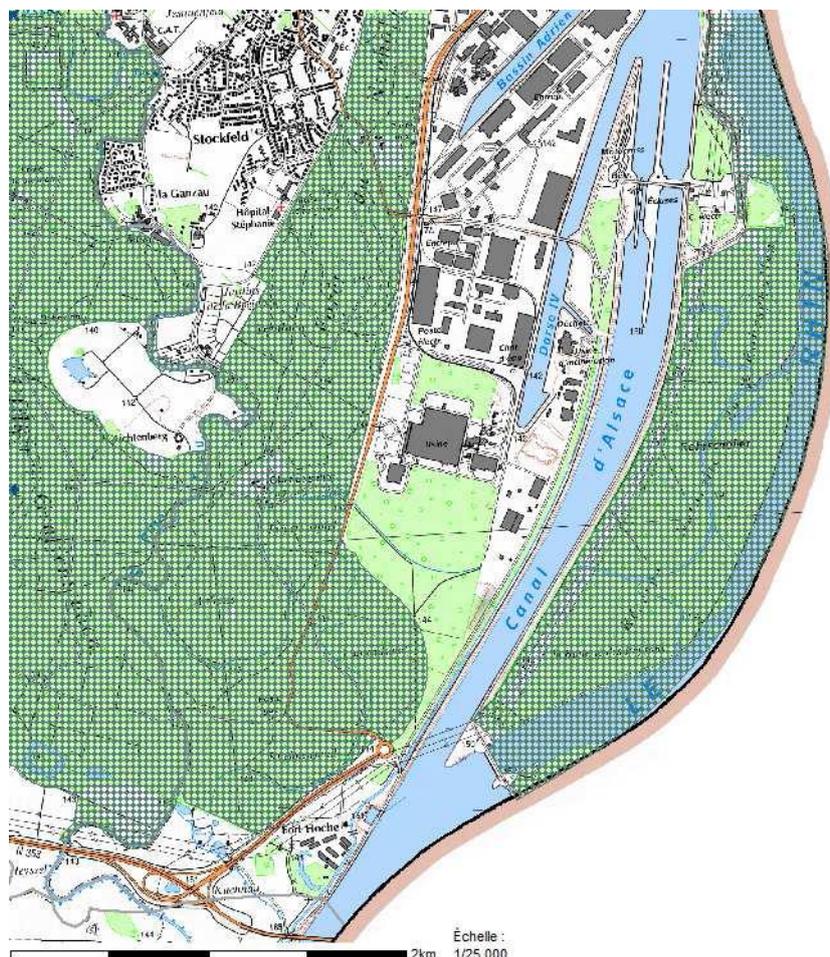


Figure 5 : Localisation de la RNN « Île de Rohrschollen »

## 2.1.2 NATURA 2000

L'aire d'étude est incluse dans deux sites Natura 2000 :

- Le Site d'Intérêt Communautaire (FR4201797) « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin » ;
- La Zone de Protection Spécial (FR4211810) « Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim ».

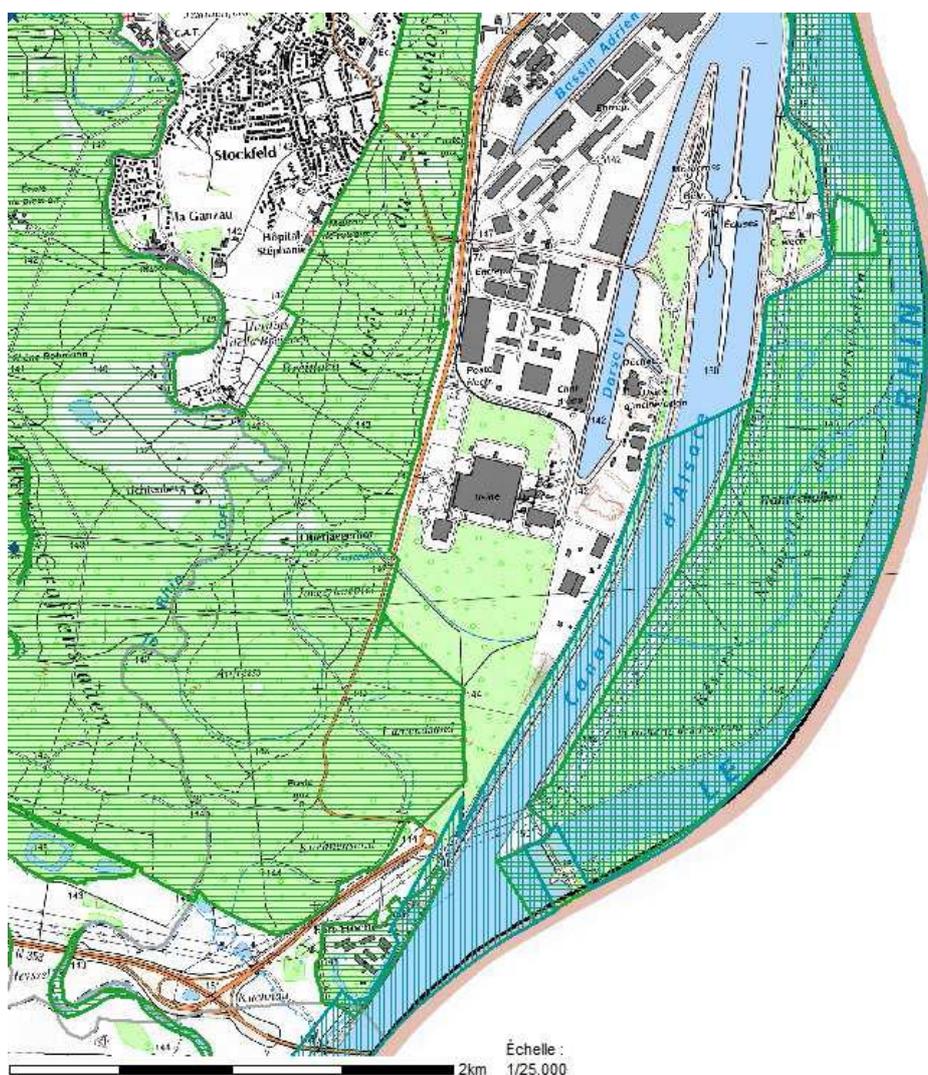


Figure 6 : Sites Natura 2000 situés à proximité de l'aire d'étude

Ces deux sites Natura 2000 concernent directement l'aire d'étude et font l'objet d'une évaluation des incidences liées au projet au chapitre 3.

### 2.1.3 ZNIEFF

Bien qu'elles n'impliquent aucune prescription particulière, la présence de zones d'inventaire montre l'intérêt écologique, faunistique et floristique du périmètre. L'aire d'étude est concernée par deux ZNIEFF :

- ZNIEFF I (n° 420030003) « Île rhénane du Rohrschollen à Strasbourg » ;
- ZNIEFF II (n° 420014524) « Cours et îles rhénanes, de Vogelgrun à Strasbourg ».

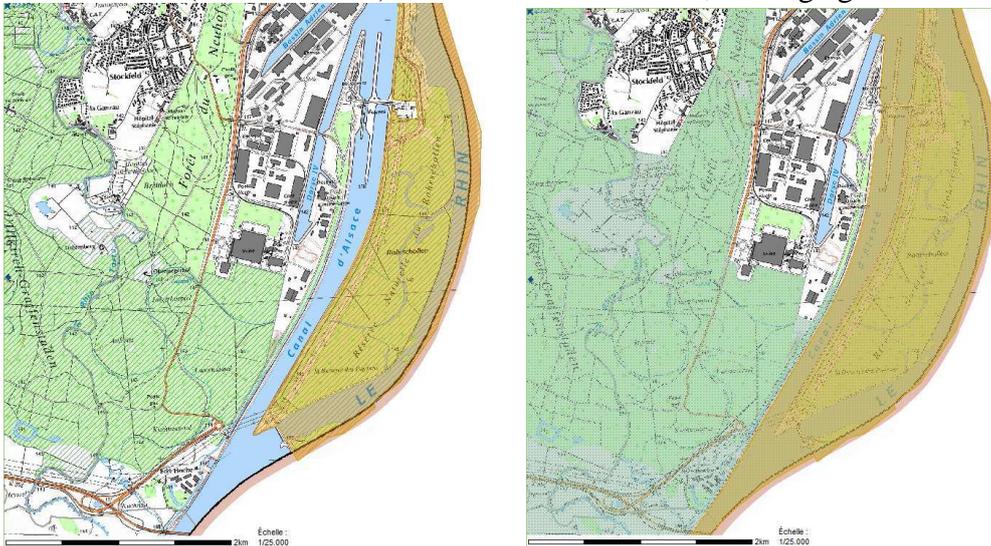


Figure 7 : ZNIEF I et II

### 2.1.4 ZICO

Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) concernent les sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs importants d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire. Ces zonages n'ont pas de valeur réglementaire directe mais recensent la présence des espèces protégées et déterminantes.

L'aire d'étude est située dans le périmètre d'une ZICO nommée : « Vallée du Rhin : Marckolsheim à Strasbourg » (AC07). Cette ZICO a été créée le 01/01/1991.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Surface = 10 600 ha ;
- Altitude = 220 m.

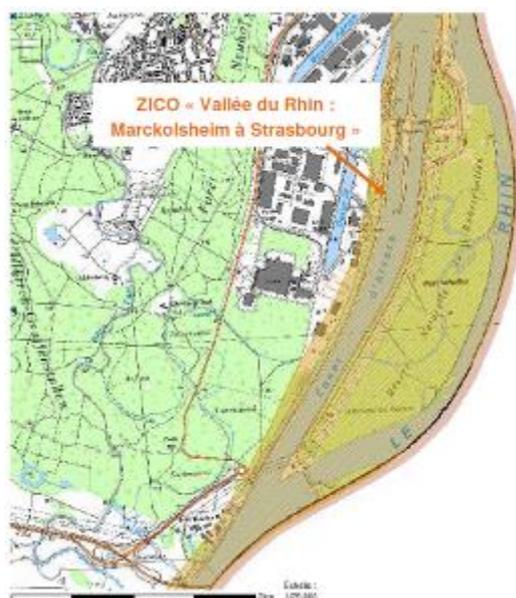


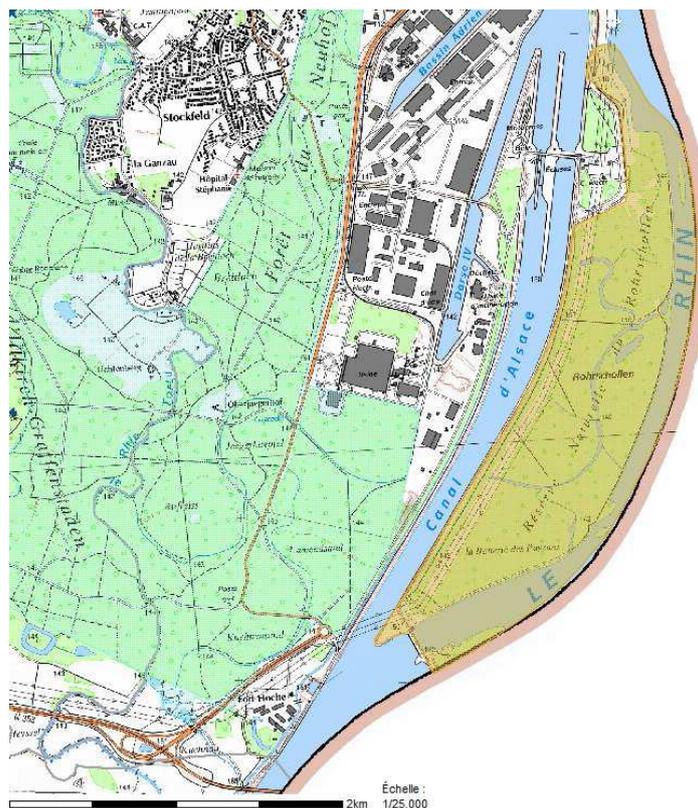
Figure 8 : Localisation de la ZICO « Vallée du Rhin : Marckolsheim à Strasbourg »

Cette partie du Rhin entre Strasbourg et Marckolsheim est désignée en tant que ZICO. En effet, elle accueille la nidification de 9 espèces de l'annexe I de la Directive : Bondrée apivore, Milan noir, Busard des roseaux, Sterne pierregarin, Martin pêcheur, Pic cendré, Pic noir, Pic mar, Pie-grièche écorcheur. Deux de ces espèces, le pic et la sterne atteignent le seuil de désignation. La population de Pic mar représente plus de 1% de la population européenne dans l'aire biogéographique considérée. Ce secteur du Rhin accueille les principales stations alsaciennes de reproduction de la Sterne pierregarin et du Busard des roseaux.

Plus de 50000 oiseaux passent l'hiver sur ce site rarement gelé en hiver. Parmi elles, on citera trois espèces dont les effectifs hivernants justifient la ZICO. Il s'agit du canard Chipeau (1500 à 2500 oiseaux), du Fuligule morillon (14000 oiseaux) et du Grand cormoran (plus de 1000 oiseaux).

### 2.1.5 ZONE HUMIDE REMARQUABLE D'INTERET AU MOINS REGIONAL

L'aire d'étude est située au sein d'une zone humide d'intérêt national constituée par l'île du Rohrschollen.



**Figure 9 : Localisation de la zone humide d'intérêt national**

### 2.1.6 ZONE RAMSAR

La zone Ramsar « Rhin supérieur / Oberrhein » s'étend de part et d'autre du Rhin sur une distance de 190 km entre Village-Neuf / Weil-am-Rhein (Allemagne) au sud et Lauterbourg / Karlsruhe (Allemagne) au nord. Sa largeur maximale est de 11 km dans la zone des méandres naissants, en aval.

Elle couvre une superficie de 47500 ha : 22400 ha du côté alsacien et 25100 ha pour la partie badoise.

Les sites Ramsar sont des zones humides aux qualités patrimoniales remarquables sur le plan mondial pour leur faune, leur flore et leurs paysages. Le Rhin supérieur en fait partie depuis le 5 septembre 2008.



**Figure 10 : Localisation de la zone RAMSAR**

### 2.1.7 ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE

Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) a été mis en place le 20/12/1990 (et confirmé par arrêté en date du 15/06/2016) : l'APPB « Plan d'eau de Plobsheim ». Ce site est situé 2 km en amont du barrage de Strasbourg.

Ce plan d'eau de 655 ha suscite l'intérêt de multiples usagers (amateurs de voile, véliplanchistes, kayakistes, pêcheurs ...). L'objectif de la création de cet APPB est de préserver la quiétude des oiseaux, surtout en période d'hivernage, en réglementant la fréquentation du plan d'eau.

## 2.2 Habitats

Les habitats relevés au niveau des emprises travaux sont les suivants :

- Anse à végétation paludéenne (Code Corine Biotope (CB) : 53) ;
- Lisière (CB : 34.41) ;
- Peupleraie sèche pionnière (CB : 44.41) ;
- Pelouse sèche (CB : 34) ;
- Talus enroché.

La description de ces habitats sur l'aire d'étude est donnée ci-après.

Le talus enroché ne porte aucune végétation, si ce n'est en haut de rive où quelque jeune plants de peupliers noirs ont pris pied et où la clématite colonise le site.

La lisière forestière en retrait de la berge protégée est caractérisée par le Troène, la Viorne lantane, la Coronille bigarrée et la Ronce, espèces témoignant du caractère thermophile de cette végétation.

Une petite clairière présente un faciès plus coloré, dans lequel se remarquent notamment la Campanule raiponce, l'Épipactis à larges feuilles, la Potentille rampante. Cette flore traduit le caractère sec et calcaire du substrat.

Plan de Gestion de la RNN du Rohrschollen 2018/2022

Annexe : Descriptif et analyse environnementale des travaux de pose d'enrochements à l'aval du barrage de Strasbourg

Une anse apparaît au bout de la protection rocheuse. Elle permet le développement d'une végétation paludéenne, constituée de la Laiche, du Jonc diffus et du Saule des vanniers. Ces habitats constituent un enjeu faible.

Le long de l'aire d'étude (hors périmètre), le boisement constitue une peupleraie sèche évoluant vers une formation à bois dur. Le groupement végétal appartient à l'association du *Ligustro vulgaris*-*Populetum nigrae* (Troène commun – Peuplier noir ; CB : 44.3). Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire (code Natura 2000 : 91E0). Seule la lisière de ce boisement est incluse dans l'aire d'étude.



Figure 11 : Cartographie des habitats relevés

## 2.3 Flore

Une espèce protégée en Alsace (arrêté du 28 juin 1993) a été identifiée sur l'aire d'étude : l'Astragale pois chiche.

Elle est également classée comme vulnérable sur la liste rouge de la flore vasculaire menacée en Alsace (2014).

La localisation de l'espèce est présentée sur la cartographie ci-après :

Plan de Gestion de la RNN du Rohrschollen 2018/2022

Annexe : Descriptif et analyse environnementale des travaux de pose d'enrochements à l'aval du barrage de Strasbourg

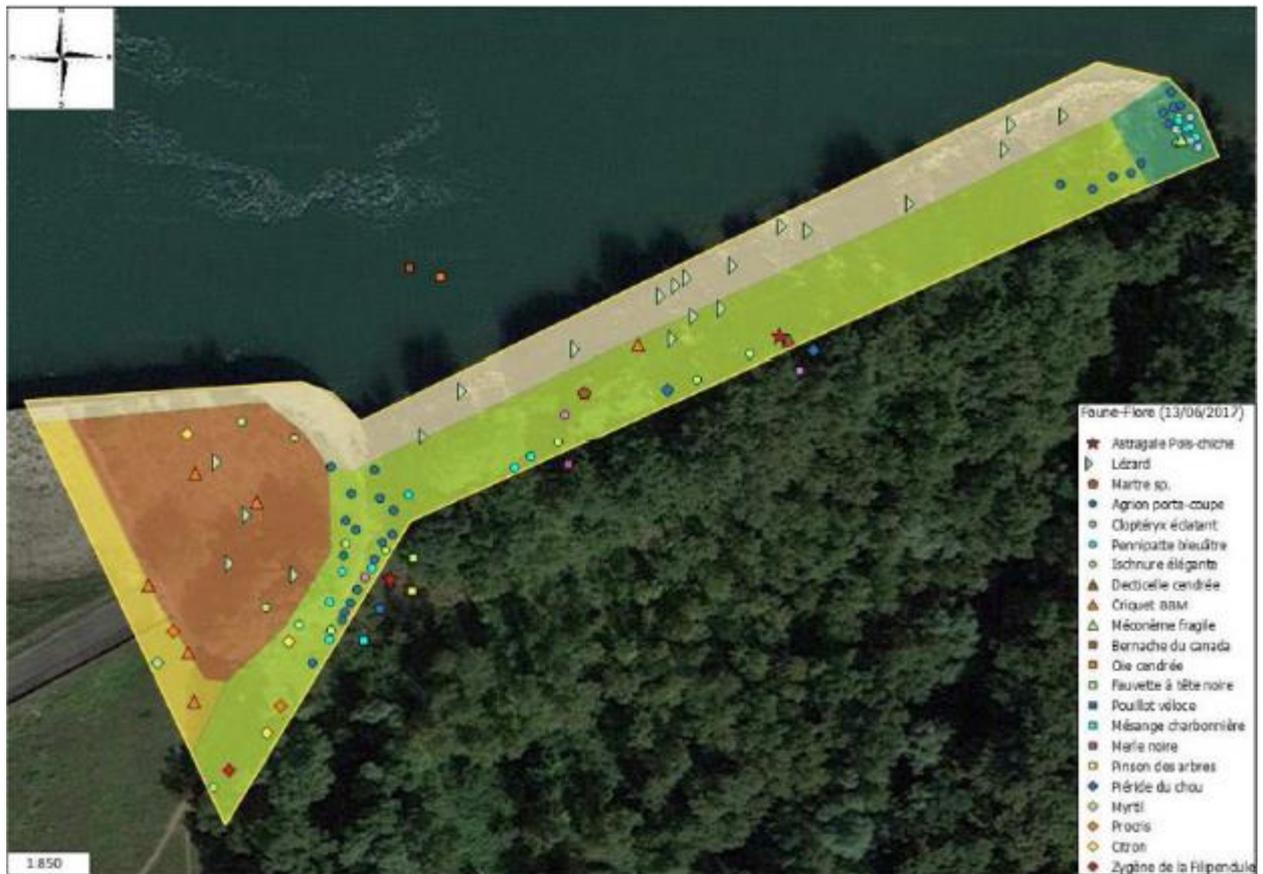


Figure 12 : Cartographie de synthèse des espèces relevées

Les autres espèces relevées sont communes et ne présentent pas de statut particulier (ni protégées, ni remarquables).

Une espèce exotique envahissante a été identifiée sur l'aire d'étude. Il s'agit du Solidage du Canada.

## 2.4 Faune

### 2.4.1 Mammifères

Une fèces de mustélidé, Martre ou Fouine (*Martes sp.*), a été identifiée sur l'aire d'étude. Cet indice constitue la seule observation réalisée pour le groupe des mammifères.

La recherche de gîtes de chauves-souris (arbres, structures, fissures) a été réalisée sur l'aire d'étude et à proximité. Aucune potentialité de gîte n'a été relevée. Des espèces peuvent potentiellement utiliser le secteur pour la chasse ou le transit.

### 2.4.2 Oiseaux

La berge rocheuse n'est attractive pour aucun des oiseaux d'eau susceptible de fréquenter le vieux Rhin. Lors des inventaires, un groupe de Bernaches du Canada et une Oie cendré ont été identifiées en pied de barrage.

La partie boisée abrite l'avifaune classique des forêts de plaine. Les espèces suivantes ont été contactées sur l'aire d'étude : la Fauvette à tête noire, le Pouillot véloce, le Pinson des arbres, la Mésange charbonnière et le Merle noir. Aucune de ces espèces n'exploite la berge de l'aire étude.

Tableau 1 : Liste des oiseaux relevés lors des inventaires

Espèces (nom vernaculaire)	Protection nationale	Liste rouge France	Liste rouge Alsace (2014)	Directive Oiseaux
<b>Espèces identifiées en lisières</b>				
Fauvette à tête noire	Art. 3	LC	LC	-
Merle noir	Art. 3	LC	LC	Annexe II/2
Mésange charbonnière	Art. 3	LC	LC	-
Pinson des arbres	Art. 3	LC	LC	-
Pouillot véloce	Art. 3	LC	LC	-
<b>Espèces d'eaux identifiées en pied de barrage</b>				
Bernache du Canada	-	LC	LC	Annexe II/1
Oie cendrée	Art. 3	LC	LC	Annexes II/1 & III/2

NA – non applicable - VU – vulnérable - NT – quasi menacée - LC – préoccupation mineure

Les inventaires ont été réalisés en juin et n'ont pas permis de recenser les espèces hivernantes du site. Certaines espèces hivernantes sont potentiellement présentes sur l'aire d'étude ou à proximité, entre les mois d'octobre et de mars.

### 2.4.3 Reptiles et amphibiens

Aucun amphibien n'a été relevé lors des inventaires. Le périmètre d'étude n'offre aucune possibilité de reproduction ou de repos pour ce groupe taxonomique, à l'exception de l'anse, qui pourrait accueillir des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.).

Concernant les reptiles, une population de Lézard des murailles de plus d'une vingtaine d'individus adultes a été observée. Cette population est installée le long de la berge enrochée favorable aux reptiles. Des individus ont également été observés sur le reste de l'aire d'étude. Le Lézard des murailles est une espèce protégée. Cette espèce reste cependant commune. Elle se reproduit entre avril et juillet et hiverne d'octobre à mars.

### 2.4.4 Insectes

#### Lépidoptères

Cinq espèces de lépidoptères communes ont été identifiées sur le site :

- La Zygène de la filipendule ;
- Le Myrtil ;
- le Procris ;
- La Piéride du chou ;
- Le Citron.

#### Odonates

Quatre espèces de lépidoptères communes ont été identifiées sur le site :

- Caloptéryx éclatant ;
- Pennipatte bleuâtre ;
- Agrion porte-coupe ;

- Ischnure élégante.

### Orthoptères

Trois espèces communes d'orthoptère ont été identifiées :

- La Decticelle cendrée ;
- Le Méconème fragile ;
- Chorthippus sp. (n'a pas pu être identifié précisément (brunneus, biguttulus ou mollis). Chorthippus mollis est inscrit comme espèce vulnérable sur la liste rouge des Orthoptères d'Alsace).

## **3 Evaluation des enjeux écologiques en place et des impacts du projet**

### **3.1 Incidence Natura 2000**

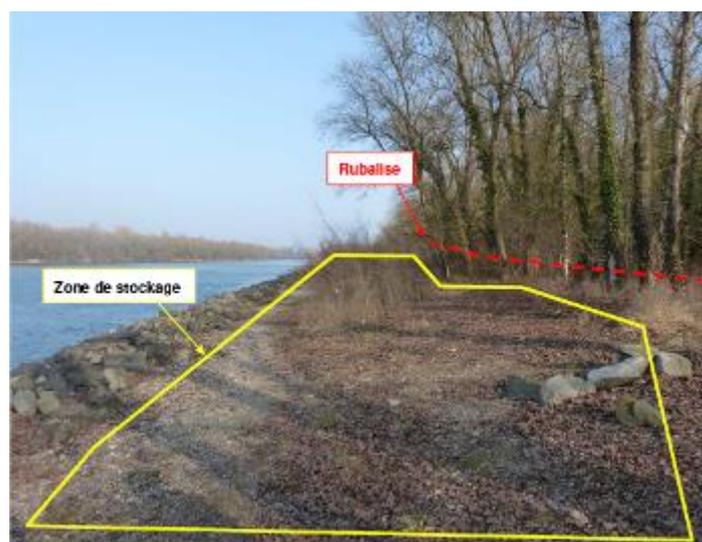
L'analyse des incidences potentielles du projet sur les habitats et espèces des sites Natura 2000 est basée sur :

- Les inventaires réalisés par le Cabinet Waechter en juin 2017 sur l'aire d'étude liée au projet ;
- Les données du DOCOB.

#### **3.1.1 Habitats**

Le long de l'aire d'étude, l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (Code Natura 2000 : 91E0) a été identifié lors des prospections.

Bien que les emprises chantier ne concernent pas cet habitat, il sera délimité par de la rubalise sur le secteur longeant l'aire d'étude. Cette mesure permet d'éviter les incidences potentielles sur cet habitat à fort enjeu.



**Figure 13 : Localisation de la rubalise à mettre en place pendant le chantier**

Avec cette mesure d'évitement, les travaux n'auront pas d'incidence sur les habitats Natura 2000.

### **3.1.2 Mammifères**

Les gîtes potentiels pour les chauves-souris ont été recherchés lors des prospections. Le site ne présente aucune potentialité de gîte. Des espèces peuvent potentiellement utiliser le secteur pour la chasse ou le transit. Ces activités ne seront pas perturbées par le chantier (travaux diurnes).

Le Castor n'a pas été relevé sur l'aire d'étude. Le DOCOB du site Natura 2000 confirme l'absence de l'espèce sur ce secteur.

Les travaux n'auront pas d'incidence sur les mammifères du site Natura 2000.

### **3.1.3 Amphibiens**

Aucun amphibien n'a été relevé sur l'aire d'étude lors des prospections. Le périmètre d'étude n'offre aucune possibilité de reproduction ou de repos pour ce groupe.

Les travaux n'auront donc pas d'incidences sur les amphibiens du site Natura 2000.

### **3.1.4 Poissons**

Le DOCOB du site Natura 2000 SIC « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin » indique que la Loche de rivière est présente en aval de l'aire d'étude. Cinq individus ont été observés en 2004 dans le cours d'eau du Bauerngrundwasser (affluent du Vieux Rhin), sur l'île du Rohrschollen. La Loche de rivière pond ses œufs d'avril à juillet dans des eaux peu profondes et courantes. Elle les dépose parmi les pierres et la végétation aquatique. L'aire d'étude ne réunit pas les caractéristiques nécessaires pour la reproduction de l'espèce.

Cependant, il est possible que l'espèce soit présente sur l'aire d'étude ou à proximité via l'affluent du Vieux Rhin : le Bauerngrundwasser.

Les autres poissons listés dans le site Natura 2000 ne sont pas présents au niveau de l'aire d'étude (source : DOCOB).

Les travaux n'auront pas d'incidence sur les poissons du site Natura 2000.

### **3.1.5 Invertébrés**

Les lépidoptères et les odonates ont fait l'objet d'inventaires sur l'aire d'étude. Aucune espèce Natura 2000 n'a été relevée sur le site.

Pour les autres espèces, le DOCOB indique uniquement la présence du Vertigo des moulins en aval de l'aire d'étude (cf. Annexe 2). L'aire d'étude ne présente pas les caractéristiques favorables à l'installation de cette espèce (végétation haute des marais, se développant sur des sols saturés en eau voire inondés). L'anse identifiée lors des inventaires peut potentiellement accueillir l'espèce mais cette zone n'est pas concernée par les travaux.

Les travaux n'auront aucune incidence les invertébrés du site Natura 2000.

### **3.1.6 Espèces végétales**

Les deux espèces végétales citées dans le site Natura 2000 (*Helosciadium repens* et *Dicranum viride*) n'ont pas été relevées sur l'aire d'étude lors des inventaires.

Les travaux n'auront donc pas d'incidence sur les espèces végétales du site Natura 2000.

### **3.1.7 Oiseaux**

Lors des inventaires réalisés sur l'aire d'étude, aucune espèce Natura 2000 n'a été identifiée. Cependant, les prospections ont été réalisées en juin et n'ont pas permis d'identifier la présence d'espèces hivernantes. La présence d'espèces hivernantes listées dans le site Natura 2000 est donc potentielle.

Le DOCOB indique à proximité de l'aire d'étude, la présence des oiseaux hivernants suivants : le Busard Saint Martin et la Grande aigrette.

Le projet se déroulera en dehors des périodes de reproduction de ces espèces (avril à juin pour les 2 espèces) pour éviter le dérangement des espèces en période sensible.

Les travaux ne sont pas de nature à détruire les habitats de ces espèces. La seule incidence possible sur les oiseaux est le dérangement lié au chantier (activités inhabituelles). Les espèces trouveront des zones de tranquillité dans les nombreux habitats favorables aux oiseaux hivernants, situés le long du Rhin.

L'incidence des travaux sur les oiseaux du site Natura 2000 sera faible et temporaire.

### **3.1.8 Conclusion Natura 2000**

Le chantier n'est pas de nature à affecter l'état de conservation du SIC « Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin » et de la ZPS « Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim ».

Les travaux n'impliqueront aucune incidence à moyen et long terme sur les habitats et les espèces des deux sites Natura 2000.

## **3.2 Habitats, faune et flore présents sur le site**

### **3.2.1 Habitats**

Les habitats relevés sur l'aire d'étude constituent un enjeu faible. Cependant, le long de l'aire d'étude, l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire suivant a été identifié : « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (Code Natura 2000 : 91E0). Il constitue un enjeu fort.

Bien que les emprises chantier ne concernent pas cet habitat, il sera délimité par de la rubalise sur le secteur longeant l'aire d'étude. Cette mesure permet d'éviter les incidences potentielles sur cet habitat à fort enjeu, situé à proximité immédiate du chantier.

La zone prévue pour le stockage des enrochements concerne des habitats à enjeu faible. Elle a déjà été utilisée en 2004 lors de la dernière campagne d'enrochements. L'habitat est donc jeune (repousse de 2004).

La surface nécessaire au stockage des enrochements est réduite à 600 m<sup>2</sup>.

La coupe étêtée sera privilégiée pour le bosquet de saule afin de créer une potentielle niche écologique.

Les incidences du chantier sur les habitats seront faibles.

### 3.2.2 Flore

Une espèce végétale à fort enjeu a été relevée sur l'aire d'étude. Il s'agit de l'Astragale Pois-chiche, espèce protégée en Alsace et classée comme vulnérable sur la liste rouge de la flore vasculaire menacée en Alsace.

Pour éviter d'impacter l'espèce pendant les travaux, l'espèce sera mise en défens pendant toute la durée du chantier. Le personnel de chantier sera sensibilisé à la présence de cette espèce et à la réglementation qui lui est associée.

Les travaux auront une faible incidence sur la flore du site.

Une espèce exotique envahissante (EEE), la Solidage du Canada, a été identifiée sur l'aire d'étude. Sa présence constitue un risque de dispersion. Pour réduire ce risque, les mesures suivantes seront mises en place :

- Baliser les individus pour éviter les interventions sur l'espèce ;
- Si l'espèce ne peut être évitée, des procédures particulières seront à mettre en œuvre pour éviter la dispersion de l'EEE : arrachage, stockage dans des big-bags étanches et évacuation vers une filière agréée ;
- Une zone spécifique pour traiter l'espèce devra être prévue (traitement de l'espèce sur une bâche par exemple), pour éviter le contact avec le milieu naturel ;
- Mise en place d'un pédiluve pour les engins afin de nettoyer leurs roues après traitement de l'espèce pour éviter sa dispersion.
- Les engins utilisés sur site devront être nettoyés avant leur arrivée sur site pour éviter toute contamination par une espèce envahissante provenant d'un autre site.

Avec l'application de ces mesures d'évitement et de réduction, le risque de dispersion du Solidage du Canada est faible.

### 3.2.3 Faune

#### 3.2.3.1 Mammifères

Seul un indice a été identifié sur l'aire d'étude (fèces de Martre ou Fouine). Ces espèces potentiellement présentes sur l'aire d'étude en déplacement, ne constituent pas d'enjeu particulier.

Aussi, le site ne présente aucune potentialité de gîte pour les chauves-souris. Des espèces peuvent potentiellement utiliser le secteur pour la chasse ou le transit. Ces activités ne seront pas perturbées par le chantier (travaux diurnes).

Les incidences des travaux sur les mammifères de l'aire d'étude sont négligeables.

### 3.2.3.2 Oiseaux

La liste des oiseaux relevés sur site est présentée au paragraphe 5.4.2.4. Certaines espèces hivernantes sont également potentiellement présentes sur l'aire d'étude ou à proximité.

Les périodes de reproduction de ces espèces sont comprises entre mars et fin août. La période de travaux prévue entre septembre et décembre permet d'éviter de déranger ces espèces en période sensible.

Les travaux ne sont pas de nature à détruire les habitats de ces espèces. La seule incidence potentielle sur les oiseaux est le dérangement lié au chantier (activités inhabituelles). Les espèces trouveront des zones de tranquillité dans les nombreux habitats favorables aux oiseaux hivernants, situés le long du Rhin.

L'incidence des travaux sur les oiseaux sera faible.

### 3.2.3.3 Reptiles

Le Lézard des murailles est une espèce protégée. Elle est cependant commune. L'espèce a été identifiée au niveau des enrochements de la berge rive droite. Les emprises travaux au niveau des enrochements de la rive droite sont très faibles et concernent uniquement la zone de chargement de la barge soit 12 m<sup>2</sup> sur les 1000 m<sup>2</sup> de berge enrochée (soit 1,2 %). Les travaux se dérouleront en dehors de la période de reproduction de l'espèce.

Le Lézard des murailles hiverne d'octobre à mars dans les fentes de murs et de rochers. Il pourra s'installer dans un secteur éloigné du chantier (notamment au niveau des enrochements de la berge situés en aval du chantier).

L'incidence des travaux sur le Lézard des murailles sera faible.

### 3.2.3.4 Insectes

Les espèces de lépidoptères, d'odonates et d'orthoptères relevées sur site présentent un faible enjeu. Aucune des espèces relevées n'est protégée ou remarquable.

L'incidence des travaux sur les insectes sera négligeable.

## 4 MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE OU COMPENSER LES IMPACTS DES TRAVAUX

Le tableau ci-dessous synthétise les incidences potentielles liées aux travaux, les mesures ou les justifications associées et les incidences résiduelles :

Compartiments	Incidences potentielles	Mesures d'évitement ou de réduction associées et/ou justifications	Incidences suite à l'application des mesures
Hydrologie	Modification de l'hydrologie au niveau de la zone de travaux	- Aménagement en fonctionnement et restitution continu du débit réservé	Aucune incidence
Qualité du milieu aquatique	Remobilisation des MES lors de la mise en place des enrochements	- Dépose des MES en aval immédiat de la zone de travaux (vitesses de courant faibles) - Dilution rapide des MES non déposées avec le débit réservé restitué en aval du barrage	Incidence faible et temporaire
	Pollution accidentelle du milieu	- Contrôle du matériel - Système de rétention - Huile biodégradable - Kits anti-pollution (produits absorbants et barrage flottant)	Incidence faible et temporaire
Peuplement piscicole	Dérangement des espèces présentes sur ce secteur du Rhin	Evitement de la période de reproduction des espèces potentiellement présentes sur le site	Incidence faible et temporaire
Habitats	Dégradation des habitats à enjeu	Délimitation avec de la rubalise de l'habitat à enjeu situé à proximité de l'aire d'étude	Incidence faible
Flore	Dégradation d'espèces protégées	- Signalisation de l'Astragale pois-chiche par un environnementaliste - Sensibilisation de l'entreprise	Incidence faible

	Dispersion d'espèces invasives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et balisage des espèces invasives par un environnementaliste</li> <li>- Si l'espèce ne peut être évitée : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arrachage, stockage dans des big-bags étanches et évacuation vers une filière agréée</li> <li>➤ Traitement de l'espèce sur une bâche pour éviter le contact avec le milieu naturel</li> <li>➤ Mise en place d'un pédiluve pour les engins afin de nettoyer leurs roues après traitement de l'espèce pour éviter sa dispersion ;</li> <li>➤ Nettoyage des engins ayant traité l'espèce</li> </ul> </li> <li>- Nettoyage des engins avant leur arrivée sur site pour éviter toute contamination par une espèce envahissante provenant d'un autre site.</li> </ul>	Incidence faible
--	--------------------------------	--	------------------

Compartiments	Incidences potentielles	Mesures d'évitement ou de réduction associées et/ou justifications	Incidences suite à l'application des mesures
Faune	Dérangement des mammifères (chauves-souris)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'habitat</li> <li>- Pas de dérangement (travaux diurnes)</li> </ul>	Incidence négligeable et temporaire
	Dérangement des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evitement des périodes de reproduction des espèces</li> <li>- Aucune destruction d'habitat</li> </ul>	Incidence faible et temporaire
	Dérangement du Lézard des murailles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evitement de la période de reproduction de l'espèce</li> <li>- Habitat de l'espèce pour son hivernage dans un secteur éloigné de la zone des travaux</li> </ul>	Incidence faible et temporaire

Peuplement piscicole	Perturbation de la pratique de la pêche	Panneau d'information : Zone de travaux interdite aux pêcheurs (information Fédération de Pêche)	Incidence faible et temporaire
Usages	Perturbation des activités touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la piste cyclable du barrage (déviation possible) =&gt; panneaux d'information</li> <li>- Maintien de l'accès à la réserve par le parking situé à proximité de l'usine</li> </ul>	Incidence faible et temporaire

Ainsi, après l'application des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement présentés, les travaux n'auront pas d'incidence résiduelle significative sur le milieu et les espèces.

<b>MS.08</b>	<b>Définition d'un partenariat avec EDF pour l'accueil du public</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	Il s'agit de définir et de mettre en œuvre un partenariat avec EDF concernant l'accueil du public et visant à mettre en articulation la thématique de la passe à poisson avec la thématique réserve naturelle (actions de communication communes, intégration de la visite de la passe à poisson dans un circuit de découverte de la réserve naturelle ou dans des visites guidées, etc...).				
<b>Localisation</b>	Ile du Rohrschollen, passe à poisson et réserve naturelle				
<b>Résultats attendus</b>	Réalisation d'actions d'accueil et de sensibilisation du public mettant en lien la passe à poisson et la réserve naturelle.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	1C / 1T	1C / 1T			
<b>Coût annexe</b>	/	/			
<b>Coût global</b>	504 €	504 €			
<b>Exécutants</b>	Régie Partenaire : EDF				
<b>Financement</b>	EDF				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	Augmentation de la visibilité de la réserve et de la cohérence entre ces deux structures de protection de la nature.				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.11</b> – Collaboration avec les acteurs socio-économiques dans la RN				

<b>MS.09</b>	<b>Définition d'un partenariat avec RTE pour faire évoluer les modes de gestion</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	Il s'agit de définir un partenariat avec RTE visant à faire évoluer les modes de gestions sous les lignes à haute tension. La réserve peut servir de site pour l'expérimentation de modes de gestion compatibles avec la préservation de la richesse écologique des milieux gérés (éco pâturage).				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction d'une fiche projet</li> <li>• Organisation de réunions entre les parties concernées</li> <li>• Préparation et signature d'une convention</li> <li>• Mise en œuvre des pratiques de gestion définies dans la convention</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C / 4T	2C / 4T			
<b>Coût annexe</b>	/	/			
<b>Coût global</b>	1 428 €	1 428 €			
<b>Exécutants</b>	Partenaire : RTE				
<b>Financement</b>	RTE				
<b>Observations/commentaires</b>	Le pilotage et le suivi scientifique seront assurés par la Ville de Strasbourg.				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Partenariat mis en place				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>IP.03</b> – Gestion de la végétation ligneuse aux abords des lignes à haute tension <b>M_IP.02</b> – Gestion des milieux ouverts				

<b>MS.10</b>	<b>Rencontre avec les autres partenaires et acteurs locaux</b>				<b>Priorité 1</b>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	Faire évoluer les pratiques				
<b>Description</b>	Cette opération permet d'allouer un temps de rencontre avec chaque partenaire ou acteur local dont l'action a un lien avec la réserve naturelle.				
<b>Localisation</b>	Ensemble de la réserve				
<b>Résultats attendus</b>	Rencontres et réunions avec les partenaires organisées				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	1C / 1T	1C / 1T	1C / 1T	1C / 1T	1C / 1T
<b>Coût annexe</b>	/	/	/	/	/
<b>Coût global</b>	504 €	504 €	504 €	504 €	504 €
<b>Exécutants</b>	Partenaire : Port autonome, moto cross, fédé de pêche, ONCFS, port de plaisance, homologues allemand, etc...				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Mécénat				
<b>Observations/ commentaires</b>					
<b>Evaluation de l'opération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des enjeux de la réserve naturelle par les partenaires ;</li> <li>• Reconnaissance de la réserve naturelle</li> <li>• Création de partenariats et d'actions communes ;</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.11</b> – Collaboration avec les acteurs socio-économiques dans la RN				

<b>M_CI.05</b>	<b>Ramassage des déchets et dépôts sauvages</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Appropriation et intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OLT</b>	Améliorer l'appropriation et l'intégration de la réserve dans son territoire				
<b>OO</b>	S'assurer de la propreté de la réserve naturelle				
<b>Description</b>	<p>Afin de garantir l'intégrité des milieux naturels et la salubrité publique, le ramassage des déchets et des dépôts sauvages est nécessaire.</p> <p>Cette problématique accrue par le contexte périurbain des réserves gérées par la ville de Strasbourg nécessite un suivi soutenu et l'intervention d'un prestataire en plus de celle du gestionnaire.</p> <p>Cette opération vise à mettre en œuvre les modalités de ramassage des déchets et des dépôts sauvages puis à les évacuer vers les filières de gestion adaptées.</p> <p>La solution hippomobile sera envisagée.</p>				
<b>Localisation</b>	Au sein des deux réserves				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimation des volumes à traiter</li> <li>• Désignation du prestataire (rédaction d'un marché publique)</li> <li>• Définir un plan d'action fixant la fréquence des ramassages (selon les secteurs et la saison)</li> <li>• Contrôler la prestation externalisée</li> <li>• Définir un protocole de ramassage des déchets particuliers (pneus, dangereux...)</li> <li>• Réaliser le ramassage réguliers</li> <li>• Réaliser le ramassage des dépôts exceptionnels</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	Neu : 1C/4T/37AT/3 Cond Rohr : 5AT	Neu : 1C/4T/37AT/3 Cond Rohr : 5AT	Neu : 1C/4T/37AT/3 Cond Rohr : 5AT	Neu : 1C/4T/37AT/3 Cond Rohr : 5AT	Neu : 1C/4T/37AT/3 Cond Rohr : 5AT
<b>Coût annexe</b>	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
<b>Coût global</b>	21 996 €	21 996 €	21 996 €	21 996 €	21 996 €
<b>Exécutants</b>	Régie Opérateur externe : société de nettoyage, associations et autres acteurs du territoire				
<b>Financement</b>	Ville de Strasbourg sur ses propriétés				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhoef-Illkirch : 21 086 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 910 €/an</li> </ul>				
<b>Evaluation de l'opération</b>	Diminution des déchets et dépôts sauvages				
<b>Rapport avec les actions</b>	EI 13 – Définition d'une stratégie de gestion des déchets (RNN Neuhoef-Illkirch) <b>M_PA.05</b> - Organisation et encadrement d'activités participatives				

# FACTEURS CLE DE LA REUSSITE 3: GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE

CODE	INTITULE	Planification prévisionnelle (en jours)					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>OLT6</b>	<b>Assurer le bon fonctionnement de la réserve</b>	<b>165,5</b>	<b>151,5</b>	<b>148,5</b>	<b>148,5</b>	<b>148,5</b>	<b>45</b>
M_MS.03	Organisation et participation aux groupes de travail et comités consultatifs						
M_MS.04	Participation aux réunions des instances consultatives (CSRPN...)						
M_MS.05	Réunions d'équipe						
MS.11	Collaboration avec les acteurs socio-économiques dans la RN						
M_MS.06	Collaboration avec les autres gestionnaires d'espaces naturels						
M_MS.07	Collaboration interservices (eurométropole, ...)						
M_MS.08	Mise en place d'un conseil scientifique						
M_MS.09	Participation au réseau "Réserves Naturelles de France" (RNF)						
M_MS.10	Participation aux instances de protection de l'environnement (N2000, AFB, CBA, SAGE ...)						
M_MS.11	Evaluation annuelle du plan de travail (rapport d'activités)						
M_MS.12	Évaluation du plan de gestion						
M_MS.13	Elaboration du nouveau plan de gestion						
M_MS.14	Compléter la base de données SERENA						
M_MS.15	Compléter la base de données GRENAT						
M_MS.16	Transmettre les données à ODONAT						
M_MS.17	Montage, suivi administratif et financier des opérations						
M_MS.18	Renouvellement, entretien et utilisation des équipements et matériels						
M_MS.19	Gestion administrative (secrétariat, documentation, classement,...)						
M_MS.20	Formation permanente du personnel (AFB,...)						
M_MS.21	Gestion des ressources humaines						
M_MS.22	Mise en place de partenariats scientifiques						

<b>M_MS.03</b>	<b>Organisation et participation aux groupes de travail et comités consultatifs</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Animer les instances de gouvernance de la réserve				
<b>Description</b>	<p>Le comité consultatif regroupant l'ensemble des acteurs de la RNN est chargé de suivre et d'évaluer la gestion. Il exprime un avis sur toutes décisions concernant les réserves naturelles, notamment sur le rapport d'activités et le budget.</p> <p>Le gestionnaire, en lien avec les services de l'État, organise, participe aux réunions du comité consultatif et collabore à la rédaction de leur compte-rendu. Il s'agit de programmer une à deux réunions par an.</p> <p>Des groupes de travail issus du comité consultatif peuvent être créés en vue d'associer les acteurs dont le réseau associatif naturaliste, à l'élaboration de dossiers sur des thématiques liées à la gestion de la réserve.</p> <p>L'opération consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La préparation et mise à disposition des documents de séance ;</li> <li>• Conception de la présentation</li> <li>• Participation au comité</li> <li>• Participation au compte rendu</li> </ul>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Organisation et participation à deux réunions du Comité consultatif par an Mise à disposition des pièces dans un délai raisonnable				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Janvier et juin	Janvier et juin	Janvier et juin	Janvier et juin	Janvier et juin
<b>Temps de travail (jours)</b>	8 C / 10 T	8 C / 10 T	8 C / 10 T	8 C / 10 T	8 C / 10 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4 452 €	4 452 €	4 452 €	4 452 €	4 452 €
<b>Exécutants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et mise à disposition des documents de séance (1T / comité) ;</li> <li>• Conception de la présentation (1C/1T / comité)</li> <li>• Participation au comité (0,5C/0,5T / comité)</li> <li>• Participation au compte rendu (0,5C / comité)</li> </ul>				<b>Partenaires externes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DREAL</li> <li>• Préfecture</li> </ul>
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Action mutualisée - Répartition des coûts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 2 226 € / an</li> <li>• Rohrschollen 2 226 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>					

<b>M_MS.04</b>	<b>Participation aux réunions des instances consultatives (Conseil scientifique, CSRPN &amp; CNPN)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Animer les instances de gouvernance de la réserve				
<b>Description</b>	<p>Le conseil scientifique des réserves accompagne le gestionnaire dans ses orientations fondamentales liées aux enjeux du territoire, en particulier sur la connaissance.</p> <p>Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) sont des instances réglementaires. Elles sont saisies lorsque l'état ou la structure des réserves doivent être modifiés, ou à la demande de la DREAL.</p> <p>Le CNPN valide le classement en RNN d'un territoire et donne son avis sur la gestion des RNN.</p> <p>Le CSRPN peut également être amené à donner son avis sur le classement et la gestion de la RNN. Dans le cadre de l'opération consistant à créer un conseil scientifique (<b>M_MS08</b>), le gestionnaire sera amené à saisir le CSRPN.</p> <p>Cette opération consiste à préparer et présenter des dossiers concernant la gestion de la réserve naturelle aux organismes présentés ci-avant.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Participation aux réunions des instances consultatives.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>					
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 428 €	1 428 €	1 428 €	1 428 €	1 428 €
<b>Exécutants</b>	Régie : • Conservateur • Techniciens		Partenaires externes : • Conseil scientifique • CSRPN • CNPN		
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Action mutualisée - Répartition des coûts : • Neuuhof-IIIkirch : 714 € / an • Rohrschollen : 714 € / an €				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.03</b> - Organisation et participation aux Comités Consultatifs <b>M_MS.08</b> – Mise en place d'un conseil scientifique				

<b>M_MS.08</b>	<b>Mise en place d'un conseil scientifique</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Animer les instances de gouvernance de la réserve				
<b>Description</b>	<p>Le Conseil scientifique est une instance de conseil et d'avis que sollicite annuellement le gestionnaire dans le cadre de sa gestion.</p> <p>Par défaut, le conseil scientifique des réserves naturelles de la ville de Strasbourg est le CSRPN. La rédaction des plans de gestion a révélé la difficulté à interagir avec ce conseil en période d'évolution des instances (grandes régions).</p> <p>La mise en place d'un conseil scientifique à l'échelle des RNN gérées par la ville de Strasbourg, voire de la bande rhénane, permettrait une interaction bénéfique à la gestion de ces sites.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Un conseil scientifique impliqué Un conseil scientifique compétent				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C	2 C			
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	588 €	588 €			
<b>Exécutants</b>	La création de ce conseil ne dépend pas du gestionnaire mais son implication permettra d'animer la démarche				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof : 588 €</li> <li>• Rohrschollen : 588 €</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.04</b> – Participation aux réunions des instances consultatives (CSRPN...)				

<b>M_MS.05</b>	<b>Réunions d'équipe</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer le relais entre les équipes de terrain et l'équipe de gestion				
<b>Description</b>	<p>Le bon fonctionnement de la RNN nécessite une bonne communication au sein de l'équipe. L'organisation régulière de réunions d'équipes permet d'assurer la cohérence entre les documents de gestion et la réalité de mise en oeuvre.</p> <p>Ces réunions doivent également permettre de palier à des dysfonctionnements (moyens humains et matériels) voire d'adapter les actions aux réalités de terrain. Une équipe de 40 agents aux compétences variées participe à la gestion des RN. Ces temps de réunion sont nécessaires à la coordination et l'optimisation des moyens.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre de réunions Respect de la durée des réunions Taux de participation aux réunions				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
<b>Temps de travail (jours)</b>	6 C / 12 T / 12AT	6 C / 12 T / 12AT	6 C / 12 T / 12AT	6 C / 12T / 12AT	6 C / 12 T / 12AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	6 468 €	6 468 €	6 468 €	6 468 €	6 468 €
<b>Exécutants</b>	Régie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservateur</li> <li>• Techniciens</li> <li>• Agents techniques</li> </ul>				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Action mutualisée - Répartition des coûts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof : 3 234 €/ an</li> <li>• Rohrschollen : 3 234 €/ an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	Cette action est en lien avec l'ensemble des opérations du plan de gestion.				

<b>MS.11</b>	<b>Collaboration avec les acteurs socio-économiques dans la RN</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>Enjeu</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>TDB</b>	Suivi de l'OLT <i>Assurer le bon fonctionnement de la réserve</i>				
<b>Description</b>	Plusieurs acteurs socio-économiques sont présents aux abords et dans le périmètre de la réserve. Afin de garantir une meilleure acceptation de la réserve par les riverains et les usagers, il convient de s'assurer que leurs activités respectent les objectifs de conservation et d'instaurer une collaboration étroite entre ces acteurs et le gestionnaire.				
<b>Localisation</b>	Périmètre de la réserve et ses abords				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation/information systématique de la part du gestionnaire des acteurs socio-économiques lorsqu'ils sont concernés</li> <li>• Prise en compte des intérêts de la réserve de la part de ces acteurs dans le cadre de leur activité</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C	2C	2C	2C	2C
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	588 €	588 €	588 €	588 €	588 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>					
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>MS.08</b> - Définition d'un partenariat avec EDF pour l'accueil du public <b>MS.10</b> - Rencontre avec les autres partenaires et acteurs locaux				

<b>M_MS.06</b>	<b>Collaboration avec les autres gestionnaires d'espaces naturels</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Collaborer avec les partenaires de la réserve et participer aux réseaux d'acteurs				
<b>Description</b>	Dans le cadre des échanges d'expériences concernant la gestion et les suivis réalisés sur le site, le gestionnaire sera amené à travailler en collaboration avec d'autres gestionnaires d'espaces naturels. En particulier, des échanges avec les autres gestionnaires de réserves naturelles de la bande rhénane permettront de faire évoluer les pratiques et d'assurer une cohérence des objectifs et modes de gestion à une échelle plus globale.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre de rencontres inter-gestionnaires				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T	2 C / 4 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 428 €	1 428 €	1 428 €	1 428 €	1 428 €
<b>Exécutants</b>					
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Action mutualisée - Répartition des coûts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 714 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 714 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.09</b> - Participation au réseau « Réserves Naturelles de France (RNF) <b>M_MS.10</b> - Participation aux instances de protection de la nature (N2000, CBA,SAGE ...)				

<b>M_MS.07</b>	<b>Collaboration interservices (Eurométropole, ...)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Collaborer avec les partenaires de la réserve et participer aux réseaux d'acteurs				
<b>Description</b>	<p>Les réserves sont situées sur le territoire de l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg en est le gestionnaire. L'administration de ces deux collectivités étant mutualisée, il est essentiel que s'installe une collaboration entre le service en charge des réserves (Services espaces verts et de nature) et les autres services de cette administration.</p> <p>Cette collaboration doit garantir la prise en compte des enjeux liés aux réserves dans les projets de l'Eurométropole et de la Ville mais également faire bénéficier les réserves des nombreuses compétences de ces collectivités.</p>				
<b>Localisation</b>	Périmètre de la RNN et au-delà				
<b>Résultats attendus</b>	Nombre de rencontres inter-services Qualité des services rencontrés Rencontre au bénéfice de la RN / Rencontre pour la prise en compte des enjeux				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	3C / 3T	3C / 3T	3C / 3T	3C / 3T	3C / 3T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 079 €	2 079 €	2 079 €	2 079 €	2 079 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1 386 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 693 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	Rapport potentiel avec l'ensemble des actions du plan de gestion				

<b>M_MS.21</b>	<b>Gestion des ressources humaines</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve				
<b>Description</b>	Cette opération comprend l'ensemble du travail de ressources humaines lié au recrutement et management du personnel, des stagiaires ou des services civiques.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Recrutement selon les besoins et encadrement constant du personnel, des stagiaires ou des services civiques.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	10 C / 10 T	10 C / 10 T	10 C / 10 T	10 C / 10 T	10 C / 10 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	5 040 €	5 040 €	5 040 €	5 040 €	5 040 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 2 520 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 2 520 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.20</b> - Formation permanente du personnel (AFB,...)				

<b>M_MS.22</b>	<b>Mise en place de partenariats scientifiques</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	S'entourer de partenaires scientifiques spécialisés dans les activités d'inventaire et de gestion des sites				
<b>Description</b>	Les réserves strasbourgeoises et les actions pouvant y être menées offrent des supports de recherche en lien avec divers disciplines scientifiques (biologies, hydrologies, ingénierie...). Cette action consiste en la mise en place de partenariat avec des équipes universitaires ou des laboratoires scientifiques.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des thèmes pouvant intéresser les équipes de recherche</li> <li>• Contacter les équipes de chercheurs potentielles</li> <li>• En définir les termes et signer le partenariat</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	4C	4C	4C	4C	4C
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	1 176 €	1 176 €	1 176 €	1 176 €	1 176 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 588 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 588 €/an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	EI01 – Observatoire scientifique (RNN Rohrschollen)				

<b>M_MS.09</b>	<b>Participation au réseau « Réserves Naturelles de France (RNF)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Collaborer avec les partenaires de la réserve et participer aux réseaux d'acteurs				
<b>Description</b>	<p>Les réserves naturelles de la Ville de Strasbourg font partie intégrante du réseau des Réserves Naturelles de France (RNF), auquel elles participent via les groupes de travail thématique et les séminaires annuels.</p> <p>Il s'agit de participer à la vie du réseau (séminaires annuels, comités organisés, conseils d'administration, réponse aux différentes enquêtes, etc.).</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Participation aux réunions des instances consultatives.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	10 C / 10 T / 4 AT	10 C / 10 T / 4 AT	10 C / 10 T / 4 AT	10 C / 10 T / 4 AT	10 C / 10 T / 4 AT
<b>Coût annexe</b>	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
<b>Coût global</b>	6 568 €	6 568 €	6 568 €	6 568 €	6 568 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	Action mutualisée - Répartition des coûts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Neuhof : 3 284 € / an</li> <li>- Rohrschollen : 3 284 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.06</b> - Collaboration avec les autres gestionnaires d'espaces naturels <b>M_MS.10</b> - Participation aux instances de protection de la nature (N2000, CBA, SAGE ...)				

<b>M_MS.10</b>	<b>Participation aux instances de protection de l'environnement (N2000, AFB, SAGE ...)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Collaborer avec les partenaires de la réserve et participer aux réseaux d'acteurs				
<b>Description</b>	<p>Les RNN de la Ville de Strasbourg s'inscrivent dans un réseau d'espaces naturels remarquables dépassant les limites de son territoire et de celui de l'Eurométropole de Strasbourg.</p> <p>Ainsi, les objectifs de conservation doivent prendre en compte les actions de préservation de la nature menées dans l'aire biogéographique à laquelle elles appartiennent. Pour cela une collaboration avec les instances de préservation de l'environnement est essentielle (Réseau Natura 2000, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE)...).</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Répondre aux sollicitations et collaborer avec les instances de préservation de l'environnement				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail en (jours)</b>	4 C/ 2 T	4 C/ 2 T	4 C/ 2 T	4 C/ 2 T	4 C/ 2 T
<b>Coût annexe</b>	/	/	/	/	/
<b>Coût global</b>	1 596 €	1 596 €	1 596 €	1 596 €	1 596 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 798 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 798 €/an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.09</b> - Participation au réseau « Réserves Naturelles de France (RNF) <b>M_MS.06</b> - Collaboration avec les autres gestionnaires d'espaces naturels				

<b>M_MS.11</b>	<b>Evaluation annuelle du plan de travail (rapport d'activités)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif				
<b>Description</b>	Le gestionnaire établit annuellement un rapport d'activité dont l'objectif est d'évaluer les actions menées dans le cadre de l'application du plan de travail annuel établi dans le plan de gestion. Il permet de faire un bilan technique et financier de l'ensemble des actions réalisées dans la réserve, de faire remonter les difficultés rencontrées, les résultats obtenus et si besoin de proposer une éventuelle réorientation. Le rapport d'activité est soumis à l'avis du comité consultatif et à l'approbation du représentant de l'Etat.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction et présentation du rapport d'activité</li> <li>• Validation du rapport d'activité</li> </ul>				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre
<b>Temps de travail (jours)</b>	2 C / 10 T	2 C / 10 T	2 C / 10 T	2 C / 10 T	2 C / 10 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	2 688 €	2 688 €	2 688 €	2 688 €	2 688 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 1 344 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 1 344 €/an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	Cette action est en lien avec l'ensemble des opérations du plan de gestion.				

<b>M_MS.12</b>	<b>Évaluation quinquennale/décennale du plan de gestion</b>						<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve						
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve						
<b>OO</b>	Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif						
<b>Description</b>	Au terme du plan de gestion des réserves, une évaluation est nécessaire afin d'apprécier l'efficacité et l'efficience des actions menées pour atteindre les objectifs et visualiser les résultats obtenus. Elle permet d'actualiser, voire de réorienter le prochain document de gestion du site.						
<b>Localisation</b>	/						
<b>Résultats attendus</b>	Rédaction et présentation aux instances de suivi de la RNN de l'évaluation du plan de gestion.						
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	
<b>Période d'exécution</b>							
<b>Temps de travail (jours)</b>	Rohr : 4C/10T	2C/2T	2C/2T	2C/2T	2C/2T	8C/20T	
<b>Coût annexe</b>							
<b>Coût global</b>	Rohr : 3 276 €	1 008 €	1 008 €	1 008 €	1 008 €	6 552 €	
<b>Exécutants</b>	Régie						
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion						
<b>Observations/commentaires</b>	<p>Action mutualisée - Répartition des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 5 292 €</li> <li>• Rohrschollen : 8 568 €</li> </ul> <p>Cette action engendre un surcroît d'activité (évaluation globale de la gestion, réunions spécifiques du Conseil scientifique et du groupe de travail issu du Comité consultatif...). Pour ne pas compromettre la bonne réalisation des actions programmées la dernière année d'un plan de gestion, cette évaluation est menée lors d'une année de transition entre deux plans.</p>						
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.11</b> - Evaluation annuelle du plan de travail (rapport d'activités) <b>M_MS.13</b> - Elaboration du nouveau plan de gestion						

M_MS.13	Elaboration du nouveau plan de gestion						Priorité <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve						
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve						
<b>OO</b>	Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif						
<b>Description</b>	L'élaboration du nouveau plan de gestion correspond à une actualisation du plan précédent, liée à l'acquisition des nouvelles connaissances et aux évolutions du site et de son contexte. Il ne le réécrit pas. Le nouveau plan se base sur l'évaluation du plan précédent dont il actualise, voire redéfinit les objectifs.						
<b>Localisation</b>	/						
<b>Résultats attendus</b>	Rédaction et présentation aux instances consultatives et de suivi des réserves.						
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	
<b>Période d'exécution</b>						Toute l'année	
<b>Temps de travail (jours)</b>						30C/60T	
<b>Coût annexe</b>							
<b>Coût global</b>						21 420 €	
<b>Exécutants</b>	Régie						
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion						
<b>Observations/ commentaires</b>	<p>Action mutualisée - Répartition des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• NeuhoF-IIIkirch : 10 710 €</li> <li>• Rohrschollen : 10 710 €</li> </ul> <p>La rédaction du nouveau plan de gestion débute à la fin du plan précédent et implique un fort surcroit de travail (réunions spécifiques du Conseil scientifique et du groupe de travail issu du Comité consultatif, prise en compte des éléments d'amélioration issus de l'évaluation du plan de gestion...). Pour ne pas compromettre la bonne réalisation des actions programmées la dernière année d'un plan de gestion, cette rédaction est menée lors d'une année de transition entre deux plans.</p>						
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.11</b> - Evaluation annuelle du plan de travail (rapport d'activités) <b>M_MS.12</b> - Évaluation du plan de gestion						

<b>M_MS.14</b>	<b>Compléter la base de données SERENA</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Archiver de manière durable la connaissance acquise sur la réserve				
<b>Description</b>	<p>L'outil SERENA a été choisi comme base de données des Réserves naturelles de France. Les réserves naturelles de la Ville de Strasbourg se sont dotées de l'outil pour gérer leurs données naturalistes et les transmettre au réseau.</p> <p>La saisie des données d'inventaires réalisés dans le cadre du plan de gestion sera réalisée pour chaque action (temps prévu dans les actions correspondantes).</p> <p>Cette action a pour but de renseigner la base lors de la communication de données fiables, externes à l'organisme de gestion. Elle permet également d'allouer du temps pour l'administration de la base de données.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Mise à jour régulière de la base de données naturaliste.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	4 T	4 T	4 T	4 T	4 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	840 €	840 €	840 €	840 €	840 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhoef-IIIkirch : 420 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 420 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.15</b> - Compléter la base de données GRENAT <b>M_MS.16</b> - Transmettre les données à ODONAT				

<b>M_MS.15</b>	<b>Compléter la base de données GRENAT</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Archiver de manière durable la connaissance acquise sur la réserve				
<b>Description</b>	La base GRENAT est un outil de renseignement simplifié du bilan d'activité des réserves. Cette base de données est remplie annuellement.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Remplissage régulier de la base de données.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	4 T	4 T	4 T	4 T	4 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	840 €	840 €	840 €	840 €	840 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-Ilkirsch : 420 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 420 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.14</b> - Compléter la base de données SERENA <b>M_MS.16</b> - Transmettre les données à ODONAT				

M_MS.16	Transmettre les données à ODONAT				Priorité <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Archiver de manière durable la connaissance acquise sur la réserve				
<b>Description</b>	<p>La base de données ODONAT (Office des Données Naturalistes) a été mise en place à l'échelle du Grand Est, afin de centraliser l'ensemble des données naturalistes régionales dans un but de connaissance et de préservation du patrimoine naturel.</p> <p>Dans le cadre de leur implication dans le réseau naturaliste local, les réserves naturelles de la Ville de Strasbourg contribuent à cette base.</p> <p>Elles peuvent en contrepartie dans le cadre d'une convention, accéder aux données relevées par les naturalistes locaux concernant leur territoire.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Transmission régulière des données.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	1 T	1 T	1 T	1 T	1 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	210 €	210 €	210 €	210 €	210 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 525 €</li> <li>• Rohrschollen : 525 €</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.14</b> - Compléter la base de données SERENA <b>M_MS.15</b> - Compléter la base de données GRENAT				

<b>M_MS.17</b>	<b>Montage, suivi administratif et financier des opérations</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve				
<b>Description</b>	Cette opération correspond à la gestion administrative et comptable des démarches telles que, les dossiers de demandes de subvention, établissement de conventions, demandes de versements, devis, factures, ainsi que l'élaboration et le suivi de contrat Natura 2000.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Gestion administrative et financière des opérations de la RNN.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	6 C / 10 T	6 C / 10 T	6 C / 10 T	6 C / 10 T	6 C / 10 T
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	3 864 €	3 864 €	3 864 €	3 864 €	3 864 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion – 80 % Animation N2000 – 20 %				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> • Neuhof-Ilk Kirch : 1 932 € / an • Rohrschollen : 1 932 € / an				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.19</b> - Gestion administrative (secrétariat, documentation, classement,...)				

<b>M_MS.18</b>	<b>Utilisation, renouvellement, entretien des équipements et matériels</b>				<b>Priorité</b> <i>A compléter</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve				
<b>Description</b>	<p>La gestion d'un espace naturel nécessite l'emploi de matériels et d'équipement spécifiques. Ce parc de matériel et d'équipement doit être entretenu régulièrement et périodiquement renouvelé.</p> <p>Il s'agit également de prendre en charge les frais liés à l'approvisionnement en carburant des véhicules et à la location de matériel spécifique.</p> <p>Cette fiche intègre également l'utilisation du cheval pour les différentes actions du plan de gestion et les frais afférents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soin des animaux ;</li> <li>• Maréchal ferrant ;</li> <li>• Alimentation &amp; litière ;</li> <li>• Equipements d'attelage.</li> </ul>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Renouvellement des outils et équipements le nécessitant.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	4T / 2AT	4T / 2AT	4T / 2AT	4T / 2AT	4T / 2AT
<b>Coût annexe</b>	25 300 €	25 300 €	25 300 €	25 300 €	25 300 €
<b>Coût global</b>	26 504 €	26 504 €	26 504 €	26 504 €	26 504 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/ commentaires</b>	<p>Détail des frais annexes pour les deux RN :</p> <p>Frais liés aux chevaux : 6000 €/an  Frais de déplacement : 12000 €/an  Fournitures et habillement : 3000 € / an  Frais téléphonique : 3500 € / an  Petit matériel : 600 € / an  Amortissements : 200 € / an</p>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.17</b> - Montage, suivi administratif et financier des opérations				

<b>M_MS.19</b>	<b>Gestion administrative (secrétariat, accueil du public, documentation, classement,...)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve				
<b>Description</b>	Cette opération correspond au travail courant de gestion administrative et d'accueil réalisé par le secrétariat et la cellule administrative des réserves. Il s'agit également de temps alloué aux agents de l'équipe pour le renseignement des temps passés aux différentes actions.				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Gestion administrative courante réalisée.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année				
<b>Temps de travail (jours)</b>	4 T/ 20AT	4 T/ 20AT	4 T/ 20AT	4 T/ 20AT	4 T/ 20AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4 480 €	4 480 €	4 480 €	4 480 €	4 480 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 2 240 € / an</li> <li>• Rohrschollen : 2 240 € / an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.17</b> - Montage, suivi administratif et financier des opérations				

<b>M_MS.20</b>	<b>Formation permanente du personnel (AFB,...)</b>				<b>Priorité</b> <i>1</i>
<b>FCR</b>	Fonctionnement de la réserve				
<b>OLT</b>	Assurer le bon fonctionnement de la réserve				
<b>OO</b>	Assurer la gestion administrative et financière de la réserve				
<b>Description</b>	<p>La mise à niveau des compétences de l'équipe et l'évolution des activités impliquent l'instauration d'un plan de formation du personnel.</p> <p>Cette opération comprend le temps de formation, ainsi que le travail des ressources humaines lié à la programmation des formations des agents des RNN.</p>				
<b>Localisation</b>	/				
<b>Résultats attendus</b>	Agents formés régulièrement.				
<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Période d'exécution</b>	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
<b>Temps de travail (jours)</b>	2C/6T/16AT	2C/6T/12AT	2C/6T/12AT	2C/6T/12AT	2C/6T/12AT
<b>Coût annexe</b>					
<b>Coût global</b>	4 760 €	4 032 €	4 032 €	4 032 €	4 032 €
<b>Exécutants</b>	Régie				
<b>Financement</b>	Etat : subvention de gestion Agence française de la biodiversité (AFB) Réseau RNF...				
<b>Observations/commentaires</b>	<u>Action mutualisée - Répartition des coûts :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuhof-IIIkirch : 2 380 € en 2018 et 2 016 €/an</li> <li>• Rohrschollen : 2 380 € en 2018 et 2 016 €/an</li> </ul>				
<b>Rapport avec les actions</b>	<b>M_MS.21</b> - Gestion des ressources humaines				







**Strasbourg.eu**  
eurométropole

VILLE DE STRASBOURG

Service Espaces verts et de nature  
1 Parc de l'Etoile  
67 076 Strasbourg Cedex

Téléphone :  
03 68 98 50 00  
Télécopie :  
03 88 43 67 48

Mail :  
[EspacesVertsEtDeNature-EspacesNaturels@strasbourg.eu](mailto:EspacesVertsEtDeNature-EspacesNaturels@strasbourg.eu)